

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 3



SMA
MARTINIQUE
DRA
SCIENTIFIQUE
BILAN

- 12 LIMOUSIN
- 13 LORRAINE
- 14 MIDI-PYRÉNÉES
- 15 NORD-PAS-DE-CALAIS

- 23 GUADELOUPE
- 24 MARTINIQUE
- 25 GUYANE
- 26 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
MARTINIQUE**

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
MARTINIQUE**

1993

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE
ET DE LA FRANCOPHONIE
DIRECTION DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE
1994**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
ex-Hôpital Civil
97200 Fort-de-France

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
16, avenue Condorcet
97200 Fort-de-France

Ce bilan scientifique a été conçu afin que soient diffusés rapidement les résultats des travaux archéologiques de terrain. Il s'adresse tant au service central de l'Archéologie qui, dans le cadre de la déconcentration, doit être informé des opérations réalisées en régions (au plan scientifique et administratif), qu'aux membres des instances chargées du contrôle scientifique des opérations qu'aux archéologues, aux élus, aux aménageurs et à toute personne concernée par les recherches archéologiques menées dans sa région.

Les textes publiés dans la partie « Travaux et recherches archéologiques de terrain » ont été rédigés par les responsables des opérations. Toute reproduction ou utilisation des textes et plans devra être précédée de leur accord. Les avis exprimés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Couverture : le docteur Robert Rose-Rosette,
précurseur de l'archéologie martiniquaise, désigne un ensemble de cupules précolombiennes à la Pointe La Prairie, au François.

Assistance rédactionnelle et réalisation :
Gondwana Editions, Eric Leroy
97220 Trinité
Tel : (596) 58 06 76

Imprimé en CEE, 06/94

ISSN en cours © 1994

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

Table des matières

1 9 9 3

Préface 05

Bilan et orientation de la recherche archéologique 07

Résultats scientifiques significatifs 11

Tableau de présentation générale des opérations autorisées 13

Tableau des opérations autorisées 14

Travaux et recherches archéologiques de terrain 18

La carte archéologique de la Martinique	18
La Trinité , Fonds Cérémaux	21
Le Carbet , Anse Turin	23
Diamant , Dizac plage	24
Rivière Pilote , Anse Figuier	25
Sainte-Marie , cimetière de Fond Saint-Jacques	26
Sainte-Marie , usine de Fond Saint-Jacques	27
Sainte-Marie , inventaire de Fond Saint-Jacques	30
Sainte-Anne , Crève Cœur	31
Saint-Pierre , prospection-inventaire	33
Saint-Pierre , cimetière du Fort	37
Saint-Pierre , Maison Coloniale de Santé	40
Saint-Pierre , sondages géophysiques	43
Région , archéologie sous-marine	45
Trinité , Pointe de la Batterie	46
Sainte-Marie , Pain de sucre	47
Trinité , Anse l'Étang	48
Trinité , Loup Ministre	50
Trinité , Îlet Saint-Aubin	51
Saint-Pierre , archéologie sous-marine	52
Rivière Pilote , Bassin Hélène	53
Marin , Pointe Borgnesse	53
François , Pointe Prairie	54
Trois îlets , Trou l'Or	54

Liste des abréviations 56

Liste des programmes de recherche nationaux 57

Bibliographie régionale 58

Personnel du Service régional d'archéologie 59

MARTINIQUE

Préface

BILAN
SCIENTIFIQUE

1 9 9 3

Le passé est une valeur permanente, une source de la mémoire collective qu'il est vital d'entretenir. De même que l'environnement naturel qu'il nous a légué, sa préservation est d'une importance capitale pour les générations présentes et futures.

C'est dans ce sens que l'archéologie moderne participe activement à la définition des objectifs de développement culturel. Or, ceux-ci ne peuvent ignorer certaines données fondamentales qui font l'identité profonde des populations qui les intéressent, à savoir les conditions de leur émergence en tant que sociétés.

C'est le cas de la Martinique. Loin d'être une simple singularité régionale, les phénomènes en question dépassent ici le métissage ethnique et culturel pour rendre compte des modalités de création d'une culture et de son insertion dans son environnement naturel.

D'une manière générale, sociologues et anthropologues s'accordent de plus en plus à décrire l'ensemble des conditions qui président à la genèse des cultures, quelles qu'elles soient, sous le terme générique de créolisation. De fait, c'est grâce à l'étude anthropologique des sociétés insulaires de l'Amérique que de tels phénomènes, universels et intemporels s'il en est, commencent à être connus dans leurs diverses composantes.

Ainsi, au moment même où la notion de « proximité » apparaît comme essentielle à la mise en œuvre de politiques culturelles impliquant profondément les individus et pouvant motiver leur insertion sociale et professionnelle, les départements d'outre-mer ont certainement un rôle privilégié à tenir. C'est là que s'élaborent, depuis fort longtemps, les protocoles complexes aboutissant à l'évolution d'une culture par la prise en compte de l'autre : créations patrimoniales, artistiques, littéraires, linguistiques, etc., sont là pour en témoigner.

En outre, de telles conditions sont spécialement représentatives des défis que constituent, à l'heure actuelle, la prise de conscience des « pays » dans les nations modernes et des dissemblances-ressemblances qui sont à l'origine du processus.

Pour favoriser cette évolution, on ne peut omettre d'adapter les méthodes et les moyens d'action à des réalités dont la diversité peut être un facteur inhibant ou porteur de créativité, selon les approches que l'on choisit. Ceci se traduit, notamment, dans le domaine du patrimoine, par la prise en compte de situations foncières complexes qui rendent souvent difficile l'application « classique » de la réglementation archéologique pour l'utilisation du sol.

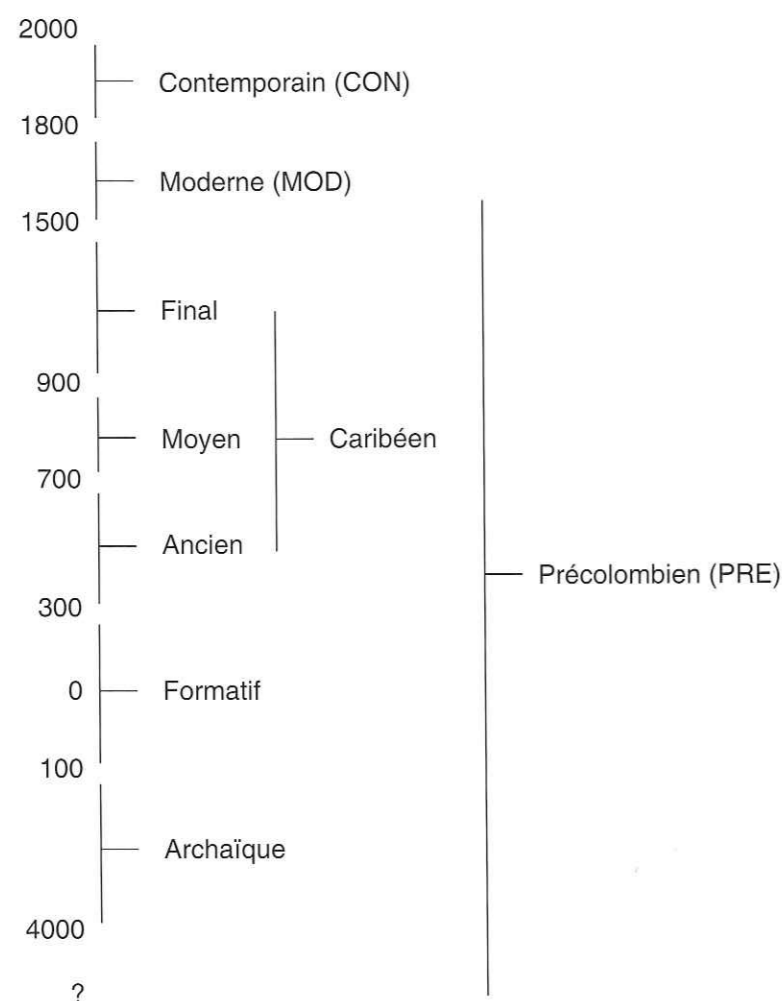
La Martinique compte à ce jour plus de mille sites archéologiques. Ceux-ci sont enregistrés, au fur et à mesure de leur identification, sur les bases de données locale (AFAN) et nationale (DRACAR). La préservation de certains d'entre eux est absolument indispensable, de même qu'il est nécessaire de créer des zones de réserves archéologiques, comme le prévoient la Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique et la Convention de l'UNESCO.

Avec une histoire longue de plus de six millénaires et un inventaire archéologique qui permet d'en retracer toute la trajectoire, la Martinique possède un patrimoine d'une importance remarquable. A lui seul, il constitue un capital culturel et économique qui mérite que l'on recherche les meilleures solutions possibles à sa conservation et à son utilisation, pour le plus grand bénéfice des générations actuelles et à venir.

F. RODRIGUEZ-LOUBET

MARTINIQUE

Chronologie de l'archéologie antillaise



BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 3

MARTINIQUE

Bilan et orientation de la recherche archéologique

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 3

DRACAR et la carte archéologique : enfin !

Un grand pas a été franchi cette année, qui sera fondamental pour la gestion de plus en plus précise du patrimoine archéologique de la Martinique. Nous le devons essentiellement à l'appui de la sous-direction de l'Archéologie et l'inspection générale du Patrimoine, qui ont mis à disposition du SRA les moyens nécessaires à l'établissement de la carte archéologique et au reversement de celle-ci dans la banque de données nationales, DRACAR.

Désormais, les sites archéologiques enregistrés, qui atteignent presque le millier à la fin de l'année 1993, constituent un inventaire informatisé rigoureux et documenté, permettant de retrouver, en l'espace de quelques secondes, toutes les informations concernant n'importe quel site, terrestre ou sous-marin, y compris sa description scientifique et ses références cadastrales. On comprend aisément l'intérêt d'un tel instrument pour le suivi des opérations d'aménagement du territoire et pour l'information des responsables territoriaux. Outre le fait que la Martinique soit le premier département d'outre-mer à posséder un inventaire de ce genre, la quantité de sites découverts et enregistrés indique, à l'évidence, la richesse de ce patrimoine. Nous devons ces résultats à la persévérance de l'équipe de l'AFAN, constituée par M. Yvan VIRLOGEUX et M^{me} Hélène BIGEARD, et à la collaboration amicale de M^{mes} Mireille MOUSNIER et Danièle BEGOT, de l'université des Antilles et de la Guyane, et de M^{me} Michèle DE LACOURT-LEONARD, du ministère de l'Éducation nationale. Par ailleurs, autre première pour les départements français d'Amérique, la totalité des informations concernant ces sites a été intégrée à la base de données nationale DRACAR. Ce travail a été exécuté par M. Claude LAMEYNARDIE, technicien de recherche, qui effectue aussi les mises à jour permanentes. Ceci devrait amener, dans les prochaines années, d'intéressantes collaborations sous la forme d'études comparatives avec des sites de la France métropolitaine, notamment pour l'archéologie historique.

Les programmes intercaraïbes

Autre première, la coopération avec les autres îles de la Caraïbe s'est nettement développée, grâce à l'implication administrative et financière directe du ministère des Affaires étrangères. Les programmes internationaux mis au point ont intéressé surtout Trinidad et Tobago, avec l'appui de M. Denis NARDIN, ambassadeur de France à Port of Spain et de M. Alain AUMIS, attaché culturel et de coopération. Ils concernent également Cuba, grâce à l'intérêt porté à ces échanges par M. Jean-Raphaël DUFOUR, ambassadeur de France à la Havane, et M. Jean-Louis PANDELON, conseiller

culturel et de coopération. Avec ces deux pays, comme à Saint-Domingue, à Puerto Rico et au Venezuela, de nombreuses collaborations scientifiques sont désormais en cours. Elles devraient s'intensifier encore en 1994 avec des échanges de spécialistes, des stages d'étudiants dans les chantiers écoles de la Martinique, des publications conjointes, colloques, etc.

A Trinidad et Tobago, après les premières observations sous-marines du GRAN en 1990, les fouilles terrestres vont être menées par le SRA de Martinique sur un édifice historique de Port of Spain, le Cabildo, à la demande des autorités trinitadiennes. Cette opération sera menée en collaboration avec les spécialistes locaux, Mrs Rudylynn CARTER, historienne et architecte, Mrs Bridget BRERETON et Mr Keith LAURENCE, du Department of History of the University of the West Indies, ainsi que Mrs Claire BROADBRIDGE, conservateur du Museum of Port of Spain. Un inventaire archéologique sera également entrepris, en collaboration avec M^{me} Danièle LAVALLÉE, directeur de recherche au CNRS, ainsi qu'une action de formation intensive de spécialistes et techniciens de fouilles.

La coopération avec Cuba consiste, dans un premier temps, en une étude comparative de deux grandes capitales historiques de la Caraïbe : Saint-Pierre et la Havane. Les modèles d'urbanisation, l'architecture, le commerce portuaire et les vestiges mobiliers recueillis en fouilles dans ces deux cités antillaises constituent les principaux thèmes de recherche menés avec l'Historiador de la Ciudad, Sr. Eusebio LEAL SPENGLER et l'un des principaux archéologues spécialistes du sujet, Sr. Leandro ROMERO ESTÉBAÑEZ.

Par ailleurs, la collaboration avec le Museo de Arqueología de la Universidad de Mérida, Venezuela, va également passer au stade des études de terrain, avec l'équipe pluridisciplinaire de M^{me} Jacqueline CLARAC DE BRICEÑO. Enfin, les Drs Fernando LUNA CALDERON et Glenis TAVARES, du Museo del Hombre Dominicano (Saint-Domingue) ont réalisé, à notre invitation, un remarquable travail d'anthropologie physique sur le cimetière historique de Fond Saint-Jacques. Leur apport montre, si besoin était, la complémentarité des actions qui peuvent être menées dans la Caraïbe, dans le domaine du patrimoine et l'intérêt de tels rapprochements scientifiques pour la connaissance globale de l'histoire des Antilles.

Sciences de l'homme et sciences de la nature

La constatation précédente nous amène, tout naturellement, à aborder les questions d'interdisciplinarité dans l'approche des phénomènes culturels. On connaît l'importance du facteur anthropique sur l'évolution des paysages,

particulièrement en milieu insulaire. Après une longue préparation dans le cadre des programmes CORDET parraïnés par le ministère des DOM-TOM, nous avons été amenés à élargir notre champ d'investigations à l'étude des paysages modifiés par l'homme : vaste question... La nouvelle équipe de l'AFAN, chargée de la carte archéologique s'est engagée dans cette voie, pour plusieurs années. Elle est constituée de M^{lle} Nathalie VIDAL, archéologue, et de M. Ronald BRITHMER, biologiste et géographe.

L'un des principaux thèmes, porteur des caractéristiques nécessaires à la réalisation d'une étude interdisciplinaire et transculturelle (de la préhistoire à l'époque moderne) est celui des fours à chaux. La fabrication de ce matériau remonte aux temps précolombiens, mais elle a été particulièrement considérable pendant la période historique, pour les besoins de la construction et pour ceux de l'industrie sucrière. Les besoins importants en bois, comme combustible, en corail madrépore et en gros coquillages marins, comme matière première, ont fait de cette activité un élément non négligeable de la modification des écosystèmes insulaires, dans leurs aspects terrestres et sous-marins.

Les recherches en télédétection, menées par le service depuis plus de quatre ans, avec la collaboration amicale et efficace de M. Yves-François THOMAS, géographe au CNRS, spécialiste des milieux marins tropicaux, trouvent ainsi un champ d'application des plus heureux. Elles se poursuivent de pair avec l'analyse de photos aériennes numérisées, de l'IGN, aboutissant à une approche particulièrement fine de l'évolution des formations végétales et des récifs coralliens. Les fouilles archéologiques, recherches en archives et enquêtes de tradition orale sur les survivances actuelles des activités de fabrications traditionnelles de la chaux, vont ainsi se multiplier. Ces recherches bénéficient de la collaboration du laboratoire de géographie de l'université des Antilles et de la Guyane, dirigé par M. Maurice BURAC, ainsi que du Bureau du patrimoine du conseil régional, avec M^{me} Lyne-Rose BEUZE, conservateur, et M^{me} Ina CÉSAIRE, ethnologue.

Archéologie et enseignement

Parallèlement à ses activités de recherche, le SRA a particulièrement mis l'accent, en 1993, sur la sensibilisation et la formation générale des enseignants du secondaire à l'archéologie, à la demande du rectorat des Antilles-Guyane représenté par M^{me} Gisèle BIGET, chargée de mission et M. Léo ELIZABETH, inspecteur pédagogique régional. L'un des objectifs recherchés par l'ensemble des partenaires est d'intégrer au mieux, dans les programmes scolaires, les connaissances acquises par l'archéologie, aussi bien dans le domaine de la préhistoire que de l'histoire de la Martinique. Toujours dans le domaine de l'enseignement, des cours ont été dispensés à l'université, dans le cadre du premier cycle, sous la forme d'une UV optionnelle. En complément, des conférences à la radio universitaire et au GEREC ont permis de sensibiliser un plus grand nombre de personnes, notamment de l'université du Temps libre, au patrimoine archéologique régional sous ses aspects réglementaires et scientifiques.

En collaboration avec la direction départementale de la Jeunesse et des Sports, dirigée par M^{me} Danièle GEOFFROY, un « chantier de jeunes » a été réalisé à Fond Saint-Jacques. Il a permis à plusieurs jeunes en difficulté, de la commune de Sainte-Marie, de participer à des fouilles archéologiques et d'acquérir ainsi une expérience enrichissante et une sensibilisation au patrimoine historique.

Peu à peu, les recherches réalisées ces dernières années mettent en évidence, à travers les héritages et les survivances de toutes les époques et de tous les mélanges ethniques et culturels, l'indivision de l'histoire de la Martinique et, de ce fait, de l'histoire des Antilles. Faite de bouleversements constants et d'intégrations successives d'une culture par une autre, elle est le modèle même du phénomène universel et intemporel de syncrétisme culturel, mieux connu à l'heure actuelle sous le terme de « créolisation ». Ce *continuum* de fait mérite que les historiens se penchent davantage sur les documents écrits relatifs aux familles amérindiennes restées en Martinique et intégrées génétiquement et culturellement à la population actuelle.

Patrimoine, grand public et aménageurs

Les opérations archéologiques, en Martinique, attirent la participation effective de tous les publics, des élèves du primaire (dans les PAE) aux personnes du troisième âge (enquêtes volontaires et collaborations dans le cadre de l'université du Temps libre), en passant par les jeunes de tous niveaux scolaires (RMistes, ouvriers, étudiants, etc.) et les adultes de toutes professions.

La sensibilisation au patrimoine culturel est, chaque année, plus importante. Il n'est que de voir l'augmentation des actions associatives qui intéressent un plus grand nombre de communes et l'importance accordée par les médias aux cas, heureusement de moins en moins fréquents, de destruction de sites archéologiques ou monumentaux.

Par ailleurs, il est encourageant de noter l'intérêt réel que portent aux travaux archéologiques les grandes institutions chargées de l'aménagement du territoire, telles la direction départementale de l'Équipement, la direction départementale des Services techniques, l'agence départementale d'urbanisme et d'aménagement de la Martinique, etc. Des échanges de documents et des consultations régulières permettent d'assurer le suivi de l'impact éventuel des opérations d'aménagement sur les sites terrestres et sous-marins d'ores et déjà enregistrés. D'autre part, les services techniques municipaux des trente cinq communes que compte l'île ont été rendus destinataires des listings complets et des relevés cartographiques des sites se trouvant sur leurs territoires.

Ainsi, malgré les difficultés dues aux problèmes financiers de certains de nos partenaires institutionnels, qui ont eu pour effet de freiner les travaux réalisés en 1993, certains objectifs longuement préparés ont pu aboutir de manière heureuse. Ceci est dû notamment à l'investissement considérable, depuis plusieurs années, du conseil régional, du conseil général, puis, plus récemment, de l'État. Les subventions versées au CERA et au GRAN par les deux assemblées locales ont permis à ces associations de recruter des équipes de spécialistes et de mener de nombreux travaux de fouilles terrestres et sous-marines depuis 1988. Au total, ceci a représenté environ **dix emplois stables et plus d'une centaine d'emplois saisonniers, pendant plus de cinq ans**. De son côté, par ses subventions à l'AFAN et aux associations mentionnées plus haut, l'État a également créé une dynamique de l'emploi dont on pourra mesurer les effets dans les années à venir.

Il est clair que cette dynamique est à la base des actions de recherche qui caractérisent l'archéologie, l'animation culturelle n'étant qu'une des retombées des résultats scientifiques

acquis par ces travaux. Sans emplois, il n'existe plus de recherche, et, parallèlement aux problématiques qui vont encore évoluer, l'objectif essentiel des années à venir est de reconstituer progressivement les équipes emportées par la vague des licenciements économiques de 1993,

en intégrant dans ce mouvement les étudiants et les techniciens formés sur les chantiers archéologiques depuis plusieurs années.

François RODRIGUEZ-LOUBET

Résultats scientifiques significatifs

1 9 9 3

Si 1992 a été, pour l'archéologie de la Martinique la première année de fonctionnement à temps plein, grâce aux nombreux chantiers ouverts par le CERA, le GRAN et l'AFAN, maîtres d'œuvre des opérations commandées et financées par les collectivités locales (région et département) et par le ministère de la Culture, 1993 a été une année essentiellement marquée par les licenciements économiques du CERA, du fait des difficultés financières de la région et de divers problèmes administratifs.

Il est clair que tout ceci a eu des retombées sur les résultats que nous présentons ici, lesquels seraient singulièrement négatifs n'étaient la mobilisation et l'extrême dévouement des membres du service, le soutien de la sous-direction de l'Archéologie et celui de nos partenaires de ces mêmes collectivités qui continuent de croire à la nécessité de poursuivre les recherches entreprises.

Cette volonté a permis d'infléchir le bilan de cette année 1993 et de le rendre plutôt positif, en ce qui concerne les acquis scientifiques. Ces derniers se situent toujours dans le droit fil des orientations de recherche choisies dès le départ, tout en s'enrichissant constamment des apports scientifiques de nos partenaires extérieurs du CNRS et de l'université des Antilles et de la Guyane. Ils se présentent sous la forme de trois volets principaux.

1. **Les études thématiques** comprennent l'approfondissement des recherches du GRAN sur les épaves de Saint-Pierre par une première série de sondages sous-marins; la remise à jour des connaissances sur les sites terrestres représentatifs de la période précéramique, ou « archaïque », de l'île (- 4000; - 100); ainsi que la fouille et la datation d'une zone funéraire liée à la période des habitations sucreries, dans la commune de Sainte-Marie.
2. **Les études diachroniques**, essentiellement constituées par deux aspects : l'évolution de l'urbanisme ancien à Saint-Pierre, par le CERA, en collaboration avec le Centre National d'Archéologie Urbaine (CNAU) et les recherches concernant l'interface homme-milieu, par l'imagerie satellitaire et l'interprétation de clichés aériens numérisés, en collaboration avec l'URA 141 du CNRS.
3. **Les bases documentaires**, préparées en 1992 et lancées cette année, soit : la carte archéologique régionale, confiée à l'AFAN et le fichage de près d'un millier de sites sur la base de données nationale DRACAR.

A ces axes principaux de recherche s'ajoutent les résultats de sauvetages urgents, du moins de ceux qu'il nous a été possible de réaliser avec les moyens en personnel du

service et ceux mis à notre disposition par le CERA, ainsi que des prospections, des bilans de recherches antérieures et des études préliminaires prometteuses.

Les principales thématiques de recherche

Les études en archéologie sous-marine du Groupe de Recherches en Archéologie Navale suivent le programme de prospection, d'enregistrement et de sondages, entamé depuis 1989. Cette année, le GRAN a consacré une bonne partie de ses moyens d'intervention à l'expertise des épaves de Saint-Pierre, à la demande du Département des Recherches Archéologiques Sous-Marines, DRASM, et de la sous-direction des Monuments historiques. Le souhait exprimé par la ville de Saint-Pierre, avec le soutien de la région et du département, de présenter sa candidature à l'inscription sur la liste du patrimoine de l'humanité de l'UNESCO, justifie notamment ce type d'intervention, outre son intérêt scientifique réel.

Pour la première fois en Martinique, des objets recueillis en fouilles sous-marines ont été envoyés dans un laboratoire spécialisé, ARCHÉOLYSE, en vue de leur traitement et de leur stabilisation. La question de la future mise en dépôt des objets dans un cadre muséographique approprié est désormais à l'ordre du jour et l'on ne peut que se réjouir à la perspective de les voir exposés au public, le moment venu.

Concernant l'archéologie terrestre, la question de la période précéramique, antérieure donc à l'arrivée des agriculteurs dans l'île, a été abordée cette année, au cours d'une opération de vérification de l'état de certains sites. Les résultats obtenus sont préliminaires mais ils permettent d'espérer une suite de grand intérêt. L'absence totale de vestiges céramiques associés a été confirmée. Typologiquement, les galets abrasés des sites de Boutbois et Godinot correspondent bien au matériel représentatif de la « période archaïque ». Leur ressemblance avec ceux découverts en 1992 à l'Anse Figuier, dans la commune de Sainte-Anne, est particulièrement nette. Il convient toutefois de poursuivre désormais cette étude, en obtenant, notamment, des datations ¹⁴C. Il faut rappeler que dans l'état actuel des connaissances, les sites précéramiques connus n'ont été décelés que dans les Grandes Antilles et à Tobago.

Enfin, les fouilles programmées de Sainte-Marie, se sont terminées cette année avec l'étude du cimetière découvert lors de l'élargissement de la route. Les travaux de recherche ont été menés en collaboration avec le musée de l'Homme de Santo Domingo représenté par M. Fernando LUNA CALDERON

et M^{me} Glenis-Maria TAVAREZ, tous deux anthropologues physiques. Plus de soixante sépultures ont été dégagées, certaines datées par ¹⁴C du milieu du XVIII^e siècle (ARCHEOLABS). Il s'agit donc bien du cimetière consacré aux esclaves de l'habitation. Ce genre de site est extrêmement rare aux Antilles.

Les études diachroniques

Résultat de plus de six années de fouilles et de recherches en archives et de plus d'un an de travail cartographique des services du CNAU, le document d'évaluation du patrimoine archéologique urbain de Saint-Pierre a enfin vu le jour. Grâce aux superpositions de plans représentant plus de trois siècles d'urbanisation, depuis l'arrivée de Pierre Belain d'Esnameux en 1635, il est désormais possible d'avoir une vision claire de son évolution à travers le temps.

La cohérence du plan d'urbanisme initial est frappante et l'on n'est guère surpris de le voir appliqué, avec les variantes du moment, tout au long de l'histoire de la ville. Il est vrai que le génie militaire, et ce n'est pas un des ses moindres mérites, y a joué un rôle fondamental. La documentation recueillie à ce sujet, avec l'appui du rectorat des Antilles et de la Guyane, est d'une richesse peu commune.

Par ailleurs, les fouilles se sont poursuivies sur le cimetière du fort, dont l'origine remonte au milieu du XVII^e siècle, lequel a livré toute une série de découvertes nouvelles en matière d'architecture funéraire. La maison de santé, ancien hôpital psychiatrique créé en 1839 et unique en son genre aux Antilles, a également fait l'objet de fouilles. Pour la première fois, des vestiges humains *in situ*, ont été dégagés des cendres volcaniques par des archéologues, à Saint-Pierre. Au vu du matériel associé aux ossements, à demi calcinés par endroits, les données d'histoire orale sont confirmées, à savoir que les médecins et les sœurs infirmières sont demeurés sur place au lieu de fuir, périssant ainsi avec leurs malades. La fonction des parties d'architecture conservées a été clairement identifiée et la diversité du mobilier archéologique, très abondant, apporte un éclairage nouveau sur les installations thérapeutiques de ce genre, au début du XIX^e siècle.

Enfin, une importance toute particulière a été accordée cette année à l'étude des interactions entre l'homme et son milieu, depuis les premiers peuplements précolombiens jusqu'à l'époque moderne. De fait, ce programme en collaboration avec la CORDET, le CNRS (URA 141) et l'université des Antilles-Guyane a connu, en 1993, sa phase initiale. M. Yves-François THOMAS, créateur du programme de traitement d'images satellitaires ANIM, ainsi que M. Maurice BURAC, directeur du laboratoire de géographie à l'UAG, se sont associés à notre équipe constituée notamment de M^{me} Nathalie VIDAL, archéologue du CERA et de M. Ronald BRITHMER, biologiste, afin d'observer les phénomènes liés à la présence de l'homme sur le littoral. La mise au point de la carte archéologique, en ce qui concerne les périodes anciennes, autorise désormais les recherches de ce genre, qui permettent, en contrepartie, une meilleure protection des zones concernées, par le biais des avis à donner pour l'utilisation des sols.

Il faut faire remarquer, à propos de ces recherches en cours, que la numérisation de photos aériennes de l'IGN et leur traitement en fausses couleurs sur ANIM se sont révélés parfaitement concluants. La phase suivante consistera à échanger ces informations avec les aménageurs publics, en vue d'une meilleure gestion des sites archéologiques, notamment, par le biais d'une surveillance efficace de leur environnement naturel.

Les bases documentaires

L'un des résultats les plus importants de 1993 est, sans conteste, l'établissement de la carte archéologique, aboutissement de plusieurs années de préparation administrative et de recherche de partenaires. Celle-ci a été confiée à M^{me} Hélène BIGEARD et M. Yvan VIRLOGEUX, archéologues de l'AFAN, qui ont accompli un travail particulièrement remarquable. Au total, près d'un millier de sites était enregistré à la fin de l'année, à partir de dossiers qu'il a fallu exploiter en détail et transposer sur fiches informatiques. Les auteurs ont également mis au point un ingénieux système de cartographie automatique, permettant de passer de l'échelle régionale à l'échelle communale, sans perte d'information. Les communes ont reçu, par la suite, sous la forme de listing détaillé, les informations concernant les sites identifiés sur leurs territoires.

Enfin, les données recueillies sur la carte archéologiques ont été transférées sur DRACAR par M. Claude LAMEYNARDIE, technicien d'études au SRA. Cette autre nouveauté de l'année 1993 offre aux DOM, pour la première fois, un accès à la base de données nationale. Afin de rentabiliser cette opération sur le plan scientifique, il ne reste plus qu'à établir des modalités de dialogue entre fichiers régionaux, ce qui n'est malheureusement pas encore à l'ordre du jour.

Moyens financiers mis en place par la SDA en 1993

A - Crédits d'intervention

Crédits d'animation	0
Crédits d'animation déconcentrés	100 000,00
Fouilles programmées	210 000,00

B - Crédits d'équipement

Crédits déconcentrés 56.20	0
Analyses et soutien de programme	0
Travaux et consolidations	130 000,00
Achat de matériel	0
Acquisition domaniale	0

C - Coût total des opérations

Total	440 000,00 F
--------------	---------------------

François RODRIGUEZ LOUBET

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 3

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

	MARTINIQUE
SONDAGES (SD)	23
SAUVETAGES (SP, SU, MH)	6
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	5
RELEVÉS D'ART RUPESTRE (RE)	3
PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PP)	5
PROSPECTIONS INVENTAIRE (PI, PA, PR)	1
TOTAL	43

MARTINIQUE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

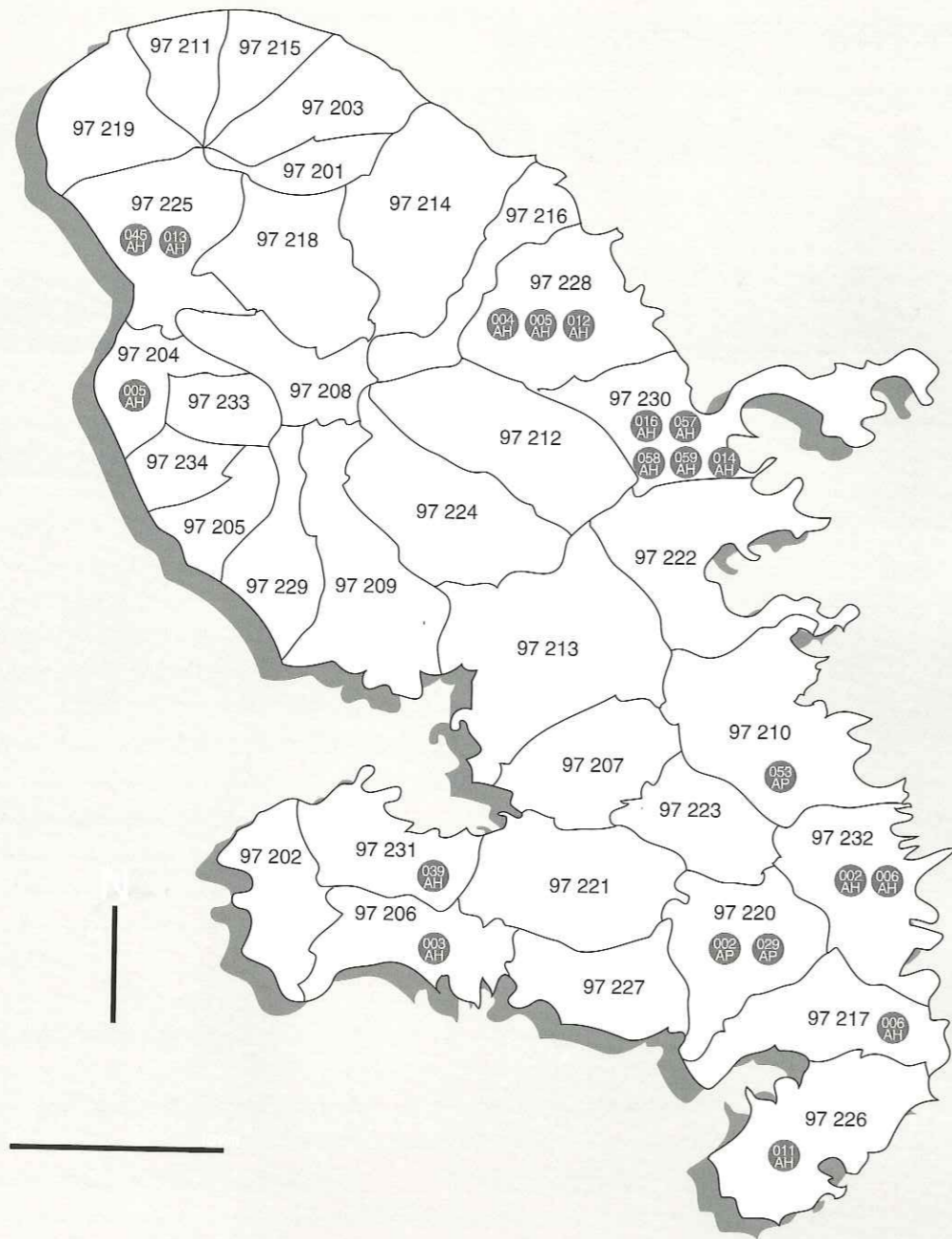
1 9 9 3

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsables (organisme)	Nature de l'op	Prog.	Époque	*
	Région	Y. Virlogeux (AFAN)	PP	Carte	Toutes	
97 230 016 AH	Trinité, Fond Cérémaux	Y. Virlogeux (AFAN)	PP	H19	MOD	*
97 205 005 AH	Carbet, Anse Turin	Y. Virlogeux (AFAN)	SU	H2	MOD	*
97 206 003 AP	Diamant, Dizac Plage	N. Vidal (CERA)	FP	H19	MOD	*
97 220 002 AP	Rivière Pilote, Anse Figuier	N. Vidal (CERA)	FP	P12	PRE	*
97 228 005 AH	Sainte-Marie, cimetière de Fond Saint-Jacques	C. Leton (CERA)	FP	H2	MOD	*
97 228 004 AH	Sainte-Marie, usine de Fond Saint-Jacques	C. Leton (CERA)	FP	H19	MOD	*
97 226 011 AH	Sainte-Anne, Crève Cœur	S. Simoneau (CERA)	SU	H19	MOD	*
	Saint-Pierre	J.-M. Martin (AFAN)	PP	Prosp	Toutes	*
97 225 013 AH	Saint-Pierre, cimetière du Fort	S. Veuve (CERA)	FP	H2	MOD	*
97 225 045 AH	Saint-Pierre, maison coloniale de santé	S. Veuve (CERA)	FP	H1	MOD	*
	Saint-Pierre, sondages géophysiques	A. Hess (CNRS)	PTH	H1	MOD	*
	Région	M. Guillaume (GRAN)	Prosp S.-M	H8	MOD	*
97 230 057 AH	Trinité, Loup Ministre	M. Guillaume (GRAN)	Prosp S.-M	H8	MOD	*
97 230 058 AH	Trinité, Pointe de la Batterie	M. Guillaume (GRAN)	Prosp S.-M	H8	MOD	*
97 230 059 AH	Trinité, cayes de l'Îlet Saint-Aubin	M. Guillaume (GRAN)	Prosp S.-M	H8	MOD	*
97 228 012 AH	Sainte-Marie, Pain de Sucre	M. Guillaume (GRAN)	Prosp S.-M	H8	MOD	*
97 230 014 AH	Trinité, Anse l'Étang	M. Guillaume (GRAN)	Prosp S.-M	H8	MOD	*
	Saint-Pierre	M. Guillaume (GRAN)	Prosp S.-M	H8	MOD	*
97 220 029 AP	Rivière Pilote, Bassin Hélène	F. Rodriguez Loubet (SRA)	SU	P12	PRE	*

N° de site	Commune, lieu-dit	Responsables (organisme)	Nature de l'op	Prog.	Époque	*
97 217 006 AH	Marin, Pointe Borgnesse	F. Rodriguez Loubet (SRA)	SU	H19	MOD	*
97 210 050 AP	François, Pointe Prairie	F. Rodriguez Loubet (SRA)	SU	P12	PRE	*
97 231 038 AH	Trois Îlets, Trou l'Or	R. Rose-Rosette (SRA)	SU	H5	MOD	*

* Rapport déposé au service régional de l'archéologie et consultable par le public.

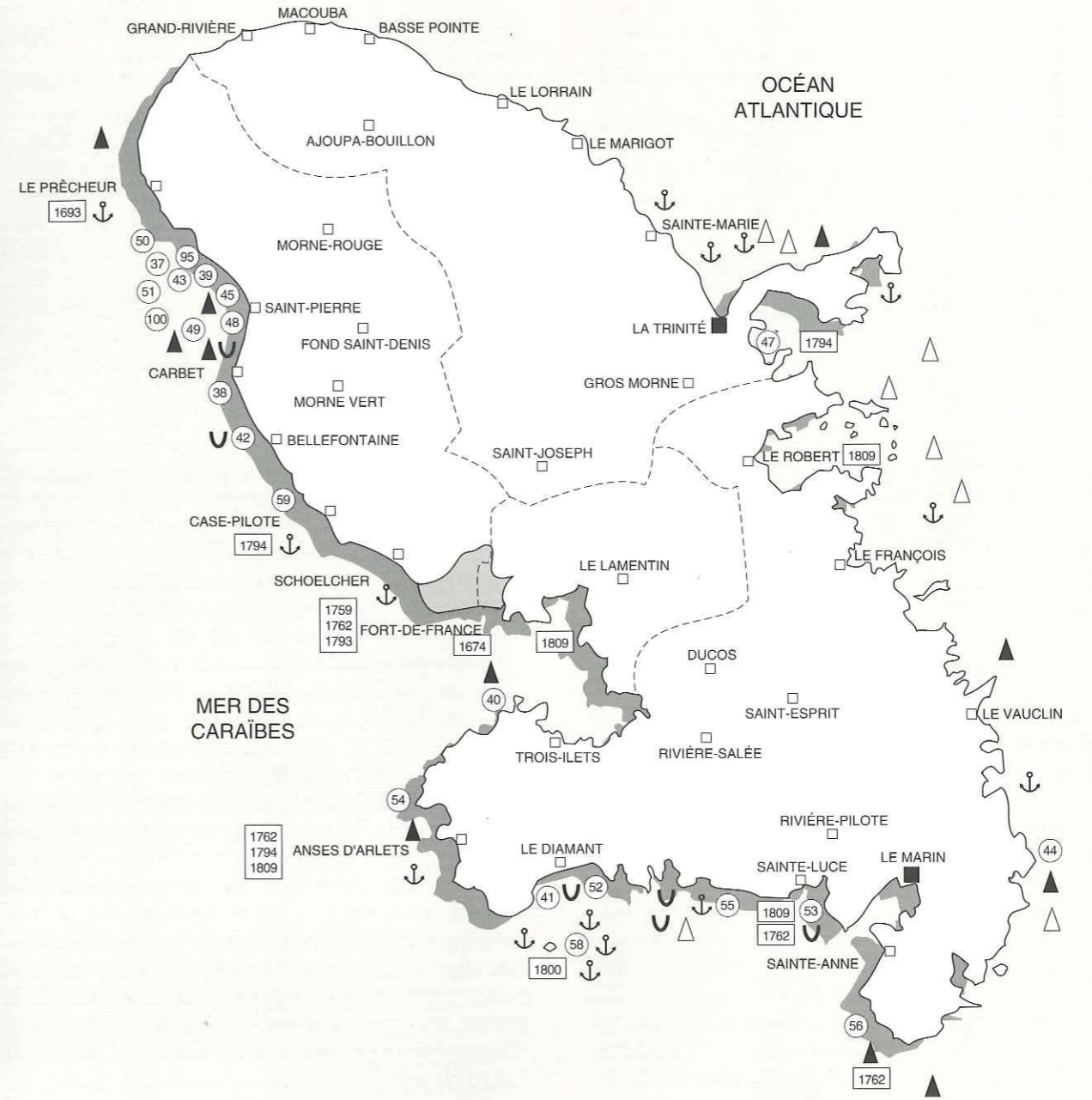
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de DRACAR (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage, p. 56 et 57).



97 201 :	Ajoupa-Bouillon (L')	97 202 :	Anses-d'Arlets (Les)
97 203 :	Basse-Pointe	97 204 :	Carbet (Le)
97 205 :	Case-Pilote	97 206 :	Diamant (Le)
97 207 :	Ducos	97 208 :	Fonds-Saint-Denis
97 209 :	Fort-de-France	97 210 :	François (Le)
97 211 :	Grand'Rivière	97 212 :	Gros-Morne
97 213 :	Lamentin (Le)	97 214 :	Lorrain (Le)
97 215 :	Macouba	97 216 :	Marigot (Le)
97 217 :	Marin (Le)	97 218 :	Morne-Rouge (Le)
97 219 :	Prêcheur (Le)	97 220 :	Rivière-Pilote
97 221 :	Rivière-Salée	97 222 :	Robert (Le)
97 223 :	Saint-Esprit	97 224 :	Saint-Joseph
97 225 :	Saint-Pierre	97 226 :	Sainte-Anne
97 227 :	Sainte-Luce	97 228 :	Sainte-Marie
97 229 :	Schœlcher	97 230 :	Trinité (La)
97 231 :	Trois-Ilets (Les)	97 232 :	Vauclin (Le)
97 233 :	Morne-vert (Le)	97 234 :	Bellefontaine

CODE INSEE

fig. 1 Carte des communes de la Martinique avec les sites, regroupés par commune, présentés dans ce bilan.



- ▲ Épaves répertoriées
- ⚓ Ancre ou canon ou chaîne
- ∩ Poterie
- △ Épaves à retrouver
- 1762 Attaques anglaises

fig. 2 Carte des sites archéologiques sous-marins de la Martinique.

MARTINIQUE

BILAN SCIENTIFIQUE

1 9 9 3

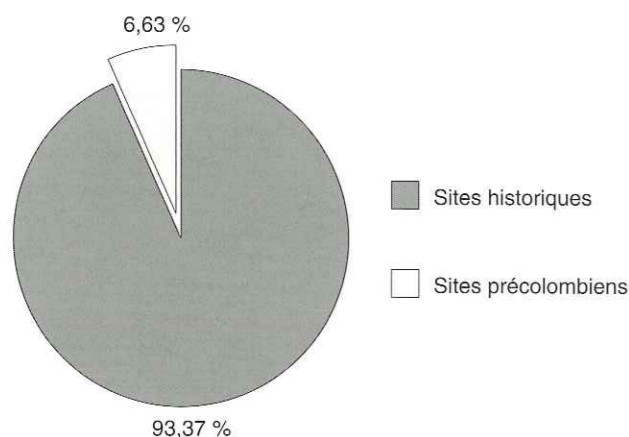
Travaux et recherches archéologiques de terrain

LA CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA MARTINIQUE

L'inventaire systématique des sites archéologiques de la Martinique, débuté en octobre 1992, s'est poursuivi pendant toute l'année 1993. Près d'un millier de sites, toutes périodes confondues, ont ainsi pu être recensés. Ce chiffre assez considérable, compte tenu de la relative exiguïté du territoire et de son entrée récente dans l'histoire, concerne pour près de 75 % l'archéologie industrielle. Ceci s'explique, en partie par la formidable croissance économique que l'île a connue à partir du XVII^e siècle, époque à laquelle l'activité sucrière s'est développée. S'intensifiant au cours des siècles, celle-ci se poursuivra jusqu'au XX^e. Parallèlement et à l'instigation des colons européens, c'est un formidable brassage de populations qui a lieu, engendré notamment par l'expulsion et l'extermination des indigènes et le trafic des esclaves africains. Chacun des peuples a laissé les témoins de son passage.

I La période préhistorique

La période précolombienne, qui ne compte qu'une soixantaine de sites (6,63 %), est proportionnellement peu représentée. Le graphique suivant (fig. 3) nous montre cette disproportion.



Toutefois les sites de type néolithique ne sont pas rares et certains ont livré un abondant matériel archéologique. Il s'agit, dans la plupart des cas, de céramique (poterie) aux

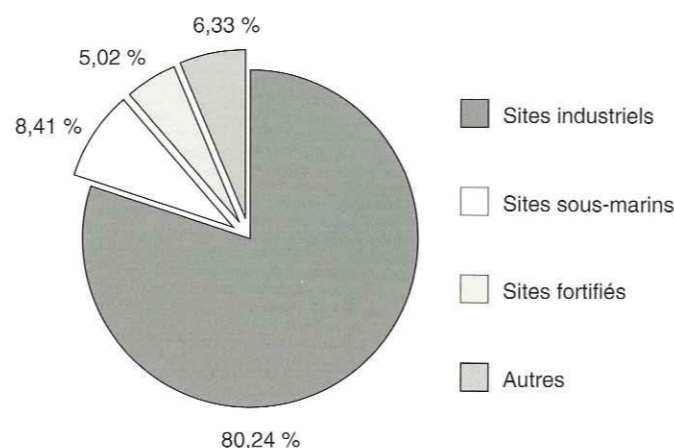
décors souvent complexes et variés, accompagnée d'outils en coquillage (lambi) ou en pierre à divers stades de fabrication. Peu ou pas de structures les accompagnent.

Le gisement le plus important, par son extension et la quantité de matériel recueilli, est sans doute celui de la plage de « Dizac » au Diamant auquel les érudits locaux s'intéressent depuis quelques décennies. A l'« Anse Figuier » (Rivière-Pilote) une masse importante de mobilier découvert hors contexte est en cours d'étude. Les sites de « Vivé » et de « Fond Brûlé » au Lorrain, de l'« Anse Belleville » au Prêcheur, de l'« Îlet Madame » au Robert ont livré une stratigraphie intéressante. Aux lieux-dits « Boutbois » et « Godinot » au Carbet ainsi qu'à la « Savane des Pétrifications » à Sainte-Anne ont été trouvés des indices d'occupations précéramiques.

Mais les sites précolombiens n'offrent que des indices de surface ténus et leur repérage ne s'effectue pas sans difficulté. Leur découverte, souvent fortuite, est généralement liée à leur accessibilité (ils sont presque tous situés à proximité du littoral). Il demeure donc difficile de tirer des conclusions quant à leur lieu d'implantation. Une multiplication des opérations de terrains (prospections, fouilles) à l'intérieur de l'île permettrait une meilleure connaissance de cette période.

II La période historique

Les sites historiques se répartissent de la façon suivante : (fig. 4)



■ Le patrimoine industriel

Le patrimoine industriel de la Martinique est très important. Il compte à lui seul 735 sites. Il s'agit avant tout des bâtiments destinés à la fabrication des produits dérivés de la canne à sucre. Des plusieurs centaines de sucreries, parfois très modestes, qui fonctionnaient encore au siècle dernier, la Martinique ne compte plus aujourd'hui qu'une seule usine productrice de sucre : l'usine du Galion à la Trinité. Mais il n'existe pas une commune où l'on ne rencontre, au détour d'un bosquet, en bordure de champ ou sur une pelouse, transformée en pot de fleurs géant, l'une de ces chaudières dans lesquelles on faisait cuire le vesou. Ces récipients sont les témoins d'une intense activité passée, qui a laissé des vestiges un peu partout sur l'île. Ne subsistent souvent de ces anciennes « habitations » que l'atelier de fabrication que l'on identifie dans la plupart des cas grâce à la conservation d'une cheminée et d'une partie de l'équipage (œuvres).

Les nombreuses crises qu'a connu l'industrie saccharicole, notamment à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, ont entraîné la ruine de nombreux planteurs, dont certains se sont reconvertis dans la production de rhum « agricole ». Les distilleries fleurissent alors, marquant à leur tour le paysage.

Les fours à chaux et les poteries, partiellement liés à l'industrie du sucre, sont presque tous à l'état de ruines, quand ils subsistent. Néanmoins, quelques chauffours demeurent en bon état de conservation (Le Marin « Pointe Borgnesse », Sainte-Anne « Anse Tonnoir », la Trinité « Fonds Cérémaux »). Il convient d'ajouter que nombre d'entre eux se trouvent en zone littorale et se voient ainsi très menacés, que ce soit par l'érosion ou par la réalisation de projets immobiliers.

Les indigoteries, cafétérias et autres cacaoteries, qui ont également connu leur heure de gloire, ont apparemment toutes disparu.

■ Les sites fortifiés

Dans les siècles passés, les petites Antilles ont été le théâtre de nombreuses actions militaires. Après s'être battus contre les Amérindiens qu'ils ont expulsés et exterminés, les Français ont subi plusieurs attaques anglaises. Les Britanniques ont d'ailleurs occupé la Martinique à plusieurs reprises. Vestiges de ces guerres et témoins de l'insécurité passée, de nombreuses places fortifiées apparaissent encore ici et là sur le pourtour de l'île. A l'aide de cartes anciennes (Moreau du Temple, 1770), l'emplacement de 46 d'entre elles a été repéré. En plus de quelques forts importants (Fort Saint-Louis et Fort Desaix à Fort-de-France) on trouve encore des restes de batteries. Le rocher du Diamant, forteresse naturelle longtemps réputée imprenable, offrait un site de défense (et d'attaque) avancé idéal. Malgré l'exiguïté de l'endroit et les difficultés d'accostage un bâtiment y a même été construit. Le Fort Saint-Pierre, à l'origine de la ville du même nom, a complètement disparu.

■ Les sites sous-marins

Réalisée par le Groupe de Recherche en Archéologie Navale (GRAN), la liste des sites sous-marins (8 %) a été intégrée à l'inventaire général. Les plongeurs ont repéré, lors de leurs campagnes de prospection, de nombreux éléments de bateaux sur le pourtour de l'île. Un effort particulier est actuellement porté sur la baie de Saint-Pierre, où de nombreuses embarcations ont sombré lors de l'éruption de la Montagne

Pelée en 1902. Figurent également dans notre inventaire quelques données issues d'informations orales.

■ Autres sites

Cette catégorie concerne les types de sites trop peu nombreux pour former des rubriques à part. Il s'agit notamment des nécropoles, habitats isolés, embarcadères et édifices religieux. Elle regroupe également l'ensemble des vestiges architecturaux de la ville de Saint-Pierre. Celle-ci fait l'objet d'une cartographie spécifique dirigée par Serge Veuve en collaboration avec le Centre National d'Archéologie Urbaine de Tours (CNAU).

III L'informatisation de l'inventaire

En l'attente de la connexion avec la base de données nationale DRACAR, un fichier informatisé dénommé IA97.2 a été élaboré à l'aide du logiciel FileMaker Pro[®] sur Macintosh. Ce logiciel a été choisi pour ses qualités de gestionnaire de fichiers et pour ses capacités de présentation des données. La structure de la fiche de saisie est proche de celle proposée par la sous-direction de l'Archéologie et utilisée en métropole. Seuls quelques rubriques spécifiques aux Antilles ont été adaptées ou ajoutées.

Complément indispensable du fichier informatique, un programme de cartographie automatique réalisé en langage BASIC a été mis au point. Utilisant le système Mercator Transverse Universal (MTU) reporté sur les cartes de l'Institut Géographique National au 1/25 000, il permet de visualiser instantanément la répartition des sites archéologiques à l'échelle d'une commune, d'une partie ou de la totalité de la Martinique. En facilitant notamment la vérification de la cohérence des coordonnées saisies, il constitue un outil essentiel du travail d'inventaire.

La chronologie employée en France n'étant absolument pas applicable dans les Caraïbes, celle basée sur les travaux de F. Rodriguez-Loubet et prenant en compte les particularités de l'évolution des petites Antilles a été choisie. Elle a été proposée à la sous-direction de l'Archéologie afin qu'elle soit prise en compte dans la base de données DRACAR. Une concertation avec les services des autres départements français d'Amérique serait souhaitable afin d'aboutir à une harmonisation.

IV Bilan

Grâce à cette opération d'inventaire, le nombre de sites connus a été multiplié par quatre et notre connaissance du patrimoine archéologique martiniquais s'est ainsi considérablement accrue. Toutefois, beaucoup reste à faire.

La situation géographique des Antilles, aussi agréable qu'elle puisse paraître, complique terriblement le travail. La conservation d'une grande partie des archives d'outre-mer en métropole interdit quasiment sa consultation. Sur le terrain, les conditions d'accès sont difficiles. La végétation exubérante et anarchique complique la progression dans certains secteurs (forêt tropicale, mangrove). De plus, le réseau des chemins secondaires demeure généralement trop peu entretenu et réglementé pour une circulation aisée à travers la campagne où le fil barbelé est omniprésent.

L'inventaire des sites saisis constitue une base qu'il reste à approfondir. Il est vrai que l'intégralité de la documentation

n'a pas été exploitée. Mais, désormais, plutôt que de continuer un dépouillement tous azimuts qui manque parfois de cohérence, le travail pourrait s'orienter vers des recherches thématiques (fours à chaux, poteries, sucreries, précolombien, etc.). Une énorme enquête reste à effectuer auprès des communes. En ce qui concerne le patrimoine industriel, des interviews d'anciens ouvriers de sucreries ou de chafours, comme nous en avons rencontrés au Diamant et à Sainte-Anne, apportent une mine de renseignements tant en ce qui concerne la localisation et l'importance d'anciennes exploitations, que sur leur activité et leur mode de fonctionnement.

Quant à la période précolombienne, une série de prospections pédestres dans les champs « ouverts » de bananiers et d'ananas du nord atlantique, ainsi que de canne à sucre à certains moments précis de la culture (labour) pourrait être tentée. Enfin, une collaboration entre archéologues terrestres et sous-marins a été envisagée afin d'étudier les lieux d'embarquement, en particulier à proximité des sites de production (sucreries, fours à chaux, poteries) ; car, la Martinique possédant un relief très accidenté, le bateau a constitué pendant des siècles un moyen de transport privilégié.

Hélène BIGEARD, Yvan VIRLOGEUX

RÉPARTITION DES SITES INVENTORIÉS PAR TYPE ET PAR COMMUNE

Commune	N° INSEE	Sites fortifiés	Sites précolombiens	Sites industriels	Sites sous-marins	Autres sites	Total	Sites localisés
AJOUPA-BOUILLON (L')	97 201			6			6	5
ANSES-D'ARLETS (LES)	97 202	4	2	10	3	2	21	19
BASSE-POINTE	97 203	1	1	9	1		12	12
BELLEFONTAINE	97 234		1	16	1		18	8
CARBET (LE)	97 204	3	3	19	4		29	18
CASE-PILOTE	97 205	1	1	12	1		15	15
DIAMANT (LE)	97 206	1	4	11	3	4	23	18
DUCOS	97 207			27			27	17
FONDS-SAINT-DENIS	97 208			1			1	1
FORT-DE-FRANCE	97 209	5		27	2		34	26
FRANÇOIS (LE)	97 210	2	5	41	3	1	52	49
GRAND' RIVIÈRE	97 211	1		5			6	6
GROS-MORNE	97 212			20			20	15
LAMENTIN (LE)	97 213			56		2	58	51
LORRAIN (LE)	97 214	2	3	28			33	28
MACOUBA	97 215	1	1	9			11	11
MARIGOT (LE)	97 216		2	13			15	14
MARIN (LE)	97 217	1	2	19	3	1	26	23
MORNE-ROUGE (LE)	97 218	1		12		1	14	13
MORNE-VERT (LE)	97 233			11			11	7
PRÊCHEUR (LE)	97 219	4	1	10	2	2	19	16
RIVIERE-PILOTE	97 220		1	25	1	1	28	19
RIVIERE-SALÉE	97 221			31			31	25
ROBERT (LE)	97 222	1	2	39	7	2	51	43
SAINT-ESPRIT (LE)	97 223		1	17		1	19	17
SAINT-JOSEPH	97 224			25			25	25
SAINT-PIERRE	97 225	7	6	38	29	25	105	77
SAINTE-ANNE	97 226	3	7	26	2	1	39	39
SAINTE-LUCE	97 227		7	26	1	5	39	32
SAINTE-MARIE	97 228	1	2	36	1	2	42	29
SCHËLCHER	97 229		1	9			10	8
TRINITÉ (LA)	97 230	5	2	42	10	2	61	48
TROIS-ILETS (LES)	97 231	2	2	28	1	5	38	34
VAUCLIN (LE)	97 232		8	31	3		42	37
TOTAL		46	65	735	78	57	981	805

fig. 5 Répartition des sites inventoriés par type et par commune.

LA TRINITÉ

Le four à chaux de Fond Cérémaux

I Situation

Au cours de l'opération d'inventaire nous avons été amenés à vérifier sur le terrain la localisation et l'état de conservation de certains vestiges. Cette partie du travail, seulement ébauchée, nous a conduit à visiter un four à chaux figurant sur la carte IGN au 1/25 000 au lieu-dit « Fonds Cérémaux ». Celui-ci est situé sur le littoral nord de la presqu'île de la Caravelle, à quelques centaines de mètres à l'est de la pointe de la Batterie. Ses coordonnées MTU sont les suivantes :

$$x = 721,180$$

$$y = 1632,280$$

Placé en contrebas de plantations de cannes à sucre et séparé de celles-ci par une zone de mangrove, le four à chaux n'est plus visité aujourd'hui que par d'éventuels promeneurs ; il est donc laissé à l'abandon. Il a été construit à proximité immédiate de la mer ce qui lui permettait d'être alimenté par bateaux. Sans doute le madrépore était-il la principale matière première utilisée. L'un des plus importants récifs coralliens de la Martinique se situe entre Sainte-Marie et La Trinité. Le corail est d'ailleurs omniprésent le long de la côte atlantique. Les coquilles de lambis pouvaient être également utilisées. Le produit de la combustion, la chaux, était elle aussi probablement transportée par mer. Mais la présence de nombreux récifs à fleur d'eau aux alentours immédiats du chafour devait rendre l'accostage difficile.

II Description

Le bâtiment est colonisé par la végétation et certaines racines commencent à déformer fortement la maçonnerie. Lorsqu'on se rend sur le site en traversant la plage, entre mer et mangrove, d'ouest en est, on le devine à peine, masqué derrière les branchages. Extérieurement le four apparaît constitué d'un solide massif quadrangulaire de 5 m de côté environ et de 3 m de hauteur, surmonté d'une partie cylindrique d'environ 1 m, grossièrement tangente aux côtés du quadrilatère dans lequel elle s'inscrit. Des amas de terre irréguliers encombrant le pourtour et dissimulent la base. Ceux-ci constituaient une rampe d'accès à la gueule du four par où on chargeait le calcaire et le combustible. L'allumage et l'alimentation du feu s'effectuait par le bas. La face tournée vers la mer (face avant) semble avoir été partiellement dégagée récemment.

Deux voûtes d'au moins 2 m de haut, protégeant les ouvertures destinées à l'enfournement et à l'alimentation en combustible, ont été ménagées de part et d'autre, à l'avant et l'arrière du four. Ces ouvertures pouvaient être obstruées pendant le fonctionnement du four ou béante lors du remplissage et de la vidange de la partie inférieure de la tour. La paroi avant de l'édifice, est actuellement colmatée. A l'arrière, un passage existe communiquant avec l'intérieur. Deux événements sont visibles dans le haut de la partie quadrangulaire, sur la face arrière. Ils sont disposés au dessus de la voûte et de façon symétrique de part et d'autre de son axe.



fig. 6 Trinité, le four à chaux de Fonds Cérémaux.

Le sommet de l'édifice est accessible par l'arrière (face opposée à la mer) où la dénivellation est moins importante. On peut observer que la tourelle¹ est de forme grossièrement conique (portion de sphéroïde allongé?). La paroi est faite d'une belle maçonnerie de brique qui couvre tout l'intérieur et qui contraste avec l'appareil grossier du parement extérieur. La cuve semble entièrement vide. La vue du dessus permet de constater que celle-ci est partiellement enterrée par rapport au sol actuel.

Les restes d'une construction arasée à côté du four sont encore visibles. Il est difficile de dire, dans l'état actuel, s'il s'agit des vestiges d'un bâtiment annexe (entrepôt) ou d'un lieu d'habitation postérieur.



Le contexte industriel

La presqu'île de la Caravelle a connu une intense activité industrielle et agricole. On dénombre au moins sept sucreries qui ont fonctionné sur ce petit territoire durant les siècles passés :

- l'habitation La Caravelle, la plus importante, plus connue sous le nom de « Château Dubuc » (Dubuq du Galion, 1770)
- la distillerie Hardy, anc. habitation Tartane (1882, 1955), anc. La Grace (1820), anc. « poterie » (1770)
- l'habitation Molière (1770) au Morne Castagne
- l'habitation Spoutourne (1882, 1955), anc. Lareinty-Saint-Prix (1820), anc. Dubuq du Galion (1770)
- l'habitation Dubuq Marcussy ? (1770)
- l'habitation Blin (1882, 1955), anc. De Neufville (1820), anc. Dubuq Mondésir (1770), Feu Sieur Gaillard (1670)
- l'habitation Beauséjour (1882, 1955), anc. Darbandat (1820), anc. Beauséjour La Martinière (1770)

On connaît l'importance de la chaux dans la fabrication du sucre. Rappelons que celle-ci, parfois mélangée à de la cendre, était ajoutée au vesou à plusieurs étapes de sa cuisson et activait sa défécation. Si l'on admet que l'adjonction de chaux pouvait atteindre aisément 5 % du volume de jus de canne on voit que la fabrication du sucre en demandait une grande quantité.

Grâce au « Recensement général de la colonie de la Martinique pour la culture pendant l'année 1783² » de Rufz de Lavison, nous savons qu'il existait 70 fours à chaux à la Martinique à cette époque. L'inventaire archéologique en compte, actuellement, 42. Deux d'entre eux ont été repérés sur la presqu'île de la Caravelle, grâce à la consultation de la carte de Moreau du Temple de 1770. Ils ont également été construits au bord de la mer, de part et d'autre de la baie du Trésor ; ils ont pour coordonnées respectives :

$$\begin{array}{ll} x = 725,950 & x = 727,550 \\ y = 1632,630 & y = 1633,060 \end{array}$$

Un troisième est connu à proximité de l'habitation la Caravelle (château Dubuc). Un quatrième fonctionnait également au XVIII^e près de la pointe Marcussy.

Sur les cinq sites potentiels repérés sur la presqu'île de la Caravelle le four de « Fonds Cérémaux » est sans doute le mieux conservé. Mais il est très menacé par l'érosion naturelle. En effet, il ne reste plus qu'une étroite bande de terre d'environ 1 m qui sépare l'édifice des vagues qui viennent lécher le rivage quelques dizaines de centimètres en contrebas. La mer ne mettra pas longtemps à ronger ce reste de protection et à faire basculer la construction.

Hélène BIGEARD, Yvan VIRLOGEUX

LE CARBET

Anse Turin

En octobre 1993, lors du creusement d'un puits perdu en bordure de la Nationale 2, à la hauteur de l'Anse Turin (commune du Carbet), les ouvriers de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) de Saint-Pierre, mettaient au jour quelques vestiges parmi lesquels des fragments de crâne ainsi que des os longs humains. Ces éléments ont été trouvés épars, sans connexion aucune et à faible profondeur. Sur place, malgré l'agrandissement de l'excavation, une nouvelle recherche plus attentive n'a pas permis de découvertes complémentaires. Nous avons constaté que les abords de la route avaient été remblayés à une époque récente (tout-venant, céramique contemporaine, fragments

de tuile mécanique, capsules). Les coupes n'offrent pas de stratigraphies nettes. Sous une couche de remblais (sable terreux), graviers, nodules ferreux, et blocs rocheux s'entremêlent. Précisons que nous nous trouvons à moins de 50 m de la mer et qu'une falaise instable (conglomérat) surplombe l'endroit. Enfin, vers 2 m de profondeur apparaît de la cendre. L'état très perturbé du sous-sol ainsi que l'absence de la plus grande partie du squelette tendent à éliminer l'hypothèse d'une sépulture en place. Ces vestiges semblent avoir été apportés avec le remblai.

Hélène BIGEARD, Yvan VIRLOGEUX



fig. 7 Le Carbet, Anse Turin. Sondage après la découverte d'ossements humains par la DDE de Saint-Pierre.

¹ La structure est assez proche du modèle décrit dans l'article chaux de l'Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers de Diderot et d'Alembert de 1741 (Économie rustique planche IV).

² Rufz de Lavison (E.), Études historiques et statistiques sur la population de la Martinique, Imprimerie de Carles, Saint-Pierre, 1850.

C'est en 1990 que la première campagne de fouille programmée à été entreprise sur le site précolombien de Dizac dans le but d'identifier les différentes étapes de l'installation humaine telles que les précédentes recherches archéologiques menées depuis les années 70 sur ce site les avaient établies (cf rapport 1990 « historique des recherches »). C'est à dire l'étude d'une évolution diachronique entre une culture amérindienne ancienne de type Arawak subdivisée en trois étapes (saladoïde ancien, moyen et récent) suivie d'une seconde installation de culture caraïbe plus récente et bien déterminée par ses caractéristiques typologiques céramique. Chronologie qui avait été principalement établie à partir de documents historiques, notamment de chroniques françaises du XVII^e siècle

Aussi avons nous entrepris ces fouilles afin de retrouver et de mieux comprendre cette organisation et ces superpositions culturelles dans le contexte archéologique.

Durant la première campagne de fouille commencée en 1990, nous avons donc entrepris un décapage fin de 40 m² sur environ 30 cm de profondeur. Nous avons ainsi divisé nos travaux en trois opérations : un décapage de la couche superficielle de 20 cm de profondeur, suivi de deux décapages fins d'une épaisseur de 6 cm environ, opération durant laquelle nous avons constaté une certaine perturbation de ces couches, dues à des objets historiques et contemporains divers, puis une série de sondages en escaliers sur l'ensemble de la longueur du couloir 1 qui nous ont montré (cf rapport 1990), après comptage et inventaire du matériel, que les différentes superpositions culturelles n'apparaissent pas de manière flagrante. En 1991, lors de la seconde campagne, une série de cinq décapages fins suivie d'un inventaire des différents fragments de céramiques récoltés dans la fouille ont corroboré nos premiers résultats (cf rapport 1991). Les dix derniers décapages, effectués durant la troisième et dernière campagne de fouilles, ainsi que l'observation stratigraphique et les datations au ¹⁴C nous ont également confortés dans cette hypothèse.

Deux coupes stratigraphiques, dont les observations se recoupent, ont été étudiées : l'une parallèle au rivage (coupe est-ouest) sur une longueur de 10 m, l'autre perpendiculaire au rivage (nord-sud) sur une longueur de 5 m.

La coupe est-ouest se décompose en une couche supérieure de sable brun humifère à laquelle se mélange, des unités A5 à E5, une zone charbonneuse. Cette couche très perturbée par des éléments récents, comporte un grand nombre de racines et correspond aux 20 premiers cm de fouilles et aux décapages 1, 2, 3, et 4 des deux premières campagnes.

La seconde couche de sable humifère cendreuse correspond aux décapages numérotés de 5 (décapage transitoire) à 17. Dans ces décapages aucun objet historique n'a été retrouvé. Cette couche comporte parfois de petites poches cendreuse assez fugaces ainsi que quelques minuscules charbons de bois épars. C'est dans cette épaisseur que se concentre le maximum de matériel archéologique précolombien. Le décapage n° 18 opère la transition (déjà perceptible dans le décapage n° 17) entre différentes textures de sable où la quantité de vestiges archéologiques

décroit considérablement : un sable clair, et un sable grossier beige, constitué de fragments de coquilles concassées qui précède un « socle » de concrétion que nous avons retrouvé vierge

■ Les variations décoratives et de l'organisation du décor sur les vases sur l'ensemble des 18 décapages

La quantité de céramique a été variable d'un décapage à l'autre, sans évolution particulière ; de plus nous n'avons pu noter, sur l'ensemble des dix huit décapages, que peu de variations concernant l'organisation des décorations. Les tessons non décorés restent majoritaires à 75 %. Aussi devons nous constater qu'il n'existe pas de réelle différence ou préférence décorative entre les décapages. Il appartiendra désormais à l'étude typologique de confirmer ou d'infirmier cette hypothèse. Seul l'élément « coquillages » semble manifester quelques variations au fil des décapages. Ainsi l'espèce *Strombus*, utilisée par l'homme, est fortement représentée dans tous les décapages où les témoins de l'occupation humaine (la céramique) sont importants, alors que cette présence diminue dans les derniers décapages où les vestiges humains se font plus rares. Nous avons également observé que sur l'ensemble des six espèces de coquilles que nous avons sélectionné, car susceptible d'avoir été exploité par l'homme, certaines variations quantitatives sont à noter comme la diminution des *Crassostrea Rhizophorae* (huîtres de palétuvier) et du *Cittarium Pica* (burgos) au fil des décapages pour des raisons que nous ne pouvons encore définir.

Les coquillages travaillés ne concernent que quelques espèces telles que le *Strombus* et le *Cittarium Pica*, pour la fabrication d'objets ornementaux et d'outils, l'*Anomalocartia Brasiliana*, et quelques *Cypraeacassis Testiculus* pour les objets de parure essentiellement.

En ce qui concerne le matériel lithique, retrouvé sur l'ensemble des décapages, il se compose essentiellement d'éclats de jaspe, de fragment de roches volcaniques ou encore de galets et de ponce dont l'évolution typologique, au fil des décapages, n'a pas été mise en évidence.

■ Les datations

Les résultats des datations au ¹⁴C ont été effectués par le laboratoire ARCHEOLABS, essentiellement sur un échantillonnage de tests de *Strombus* et de *Cittarium Pica* provenant de cinq décapages différents.

Premier décapage	:	date calibrée 475-690 cal AD
Deuxième décapage	:	date calibrée 1035-1275 cal AD
Septième décapage	:	date calibrée 445-675 cal AD
Treizième décapage	:	date calibrée 515-725 cal AD
Dix-huitième décapage	:	date calibrée 415-650 cal AD

Ces datation recoupent les premières suppositions que nous avons émises dès la seconde campagne de fouilles. Ainsi, ce site se compose d'une première épaisseur archéologique perturbée, comportant du matériel précolombien et historique, comprise entre le niveau du sol naturel et le

décapage n° 4 ; puis d'une seconde épaisseur de matériel précolombien plutôt homogène qui débute entre le 5^e et le 6^e décapage et s'étend jusqu'au 18^e décapage inclus, soit une épaisseur de couche moyenne comprise entre 57 cm et 143 cm de profondeur. Ces dates correspondent exactement à l'occupation Saladoïde moyen (chronologie traditionnelle) ou Caribéen ancien (nouvelle chronologie).

Ainsi, ces fouilles ne nous ont pas permis de déceler d'indice notable impliquant l'existence de deux occupations

humaines culturellement distinctes comme la « Caraïbe » et « l'Arawak » mais plutôt une seule occupation « Saladoïde moyen » ou « Caribéen ancien », homogènement représentée dans sa tradition céramique, et dans son outillage conchilien et lithique taillé ou poli, inclus dans une grande épaisseur stratigraphique.

Nathalie VIDAL

RIVIÈRE-PILOTE ANSE FIGUIER

Suite à la découverte fortuite, au mois de mai 1992, lors du dragage du marigot de l'Anse Figuiier à la pelle mécanique par une équipe municipale, d'une importante quantité de matériel, un sauvetage urgent d'un mois a été entrepris en novembre 1992. Deux ouvriers de la commune de Rivière Pilote ont procédé à quatre sondages qui, malheureusement, n'ont pu être menés à bien en raison de la morphologie particulière de cette anse. Elle contient, en effet, une nappe phréatique particulièrement importante en saison des pluies. Cependant, nous avons pu récolter, dans les déblais du marigot, une quantité impressionnante de matériel anthropique (cf rapport 1992, « Anse Figuiier » : plus de six mille tessons de céramique, environ mille cinq cents tests de coquillages et deux ossements silicifiés).

Grâce à l'appui logistique de la commune, une nouvelle campagne de sondages profonds, réalisés à la pelle mécanique, a donc été menée durant le mois d'avril 93, en période de carême (saison sèche).

Les objectifs visés par cette opération étaient une détermination de la répartition stratigraphique et géographique du matériel archéologique sur le site considéré ainsi qu'une étude de la nature des sols les plus riches en vestiges.

A cette fin, une série de dix sondages de 100 x 50 cm a été effectuée à la pelle mécanique sur l'ensemble de l'anse afin de déterminer l'emplacement des vestiges anthropiques.

Nous avons ainsi pu constater que le sondage 1 comportait une bonne quantité de matériel précolombien mais, ce sondage ayant été effectué près du marigot, que la nappe phréatique très proche rendait très difficile les investigations à cet endroit, même en saison sèche. Les sondages 2 et 3 comportaient sous leur épais remblai historique une importante couche de vase présentant la concentration de matériel archéologique la plus importante de l'anse à une profondeur moyenne comprise entre 100 et 150 cm environ. Le sondage 9 possédait les mêmes caractéristiques mais sur une plus grande profondeur, et avec une couche de vase moins épaisse. Les sondages 6 et 7, plus difficiles à

interpréter à cause de l'omniprésence de la nappe phréatique, nous paraissaient cependant présenter une certaine perturbation de la couche anthropique amérindienne certainement due à la proximité de l'établissement historique et de ses aménagements. Le sondage 4, bien que stérile de tout vestige, confirmait stratigraphiquement les couches sédimentaires des précédents sondages. Les sondages 5 et 8 stériles en vestiges céramiques mais révélant un sol sableux (sondage 5) et un sol de sable induré (sondage 8) sur une profondeur moins importante que les précédents sondages, n'infirmait pas la présence d'un établissement précolombien a-céramique. Enfin le sondage 10 plus particulier, car effectué sur le cordon littoral arénacé, posait le problème stratigraphique des vestiges retrouvés dans les sols instables comme ce fut le cas pour la Grande Anse du Diamant. En effet, les vestiges anthropiques ne bénéficiaient que d'une stratigraphie ténue, et se retrouvaient dès les dix premiers centimètres sous le niveau du sol actuel, présentant une différence de niveau (pour du matériel stylistiquement équivalent) de plusieurs centimètres avec les couches anthropiques des sondages 1, 2, 3 et 9.

Sur le site de l'Anse Figuiier, le problème majeur pour une investigation plus fine nous semble être le réseau hydrographique souterrain. En effet notamment dans les sondages 1, 2 et 3 entre 140 à 200 cm de profondeur et même en période sèche nous avons pu observer le ruissellement constant des eaux en direction est-ouest (depuis le morne Poirier vers le marigot). Ainsi la couche de vase molle et compacte reste humide en permanence et il nous a été très difficile d'en extraire le matériel. Cependant la conservation de bois tels que nous en avons récolté dans le sondage n° 2 semble plus aisée et pourra, peut être, nous permettre de déterminer après analyses (identification de l'espèce et datation) le type d'installation ayant existé à l'Anse Figuiier et/ou la confirmation de l'existence d'une mangrove.

Nathalie VIDAL

Les fouilles de cette année ont occupé une surface de 90 m². La stratigraphie de cette partie du cimetière était très perturbée car la densité d'inhumations était telle que peu de couches archéologiques étaient encore lisibles. Sous la couche humifère existe parfois un terrain très dur sur lequel les sépultures ont été posées.

Un chirurgien pédiatre du Centre Hospitalier Universitaire martiniquais a participé à ces recherches afin de déceler, parmi ces individus, des pathologies qui seraient propres aux gens de race noire : la drépanocytose¹ et la maladie de Blount² dont est d'ailleurs atteint l'un des individus mis au jour. Les anthropologues dominicains, venus faire une première étude l'année précédente, ont bien voulu, cette année encore, nous consacrer de leur temps. Une première analyse faite *in situ* est venu confirmer les caractères noirs de ces individus.

I Contexte

Ce cimetière est situé au sud de la chapelle du domaine. Autrefois probablement partie intégrante du domaine, il est aujourd'hui séparé de l'église par une route. Les vestiges d'une habitation du XIX^e siècle dans laquelle se sont succédées plusieurs familles de colons, ont empêché l'élargissement de la fouille à l'est alors que des ossements trouvés au niveau des fondations de la maison laissent à penser que le cimetière continuait dans cette direction. A quelques mètres se situe d'ailleurs l'ancienne rue « cases nègres », c'est-à-dire l'endroit où vivaient les esclaves. Cette indication vient confirmer l'hypothèse selon laquelle il s'agit d'un cimetière d'esclaves.

II Type de tombes

Dans leur majorité, les sépultures mises au jour ont été pratiquées en pleine terre ou en cercueil, le premier type semblant toutefois majoritaire. Malgré la prédominance de tombes en pleine terre (enterrement direct), il demeure certain qu'un grand nombre de défunts ont été placés dans des cercueils en bois (enterrement indirect); la présence éloquente de clous en témoigne. A ces clous adhèrent encore parfois des fragments de bois.

III Les inhumations

Étant donné l'état de conservation précaire de certaines sépultures, voire leur décomposition totale, il n'a pas toujours été possible de déterminer le sexe des individus. Parmi les squelettes complets nous avons pu compter plus de femmes (19) que d'hommes (11). La plupart des défunts ont été

inhumés en décubitus dorsal, la tête à l'ouest. Un seul individu, déposé dans un cercueil reposait en décubitus ventral, bras le long du bassin, face inclinée sur le côté gauche, tête à l'ouest également. Il semble évident que ce corps a été déposé là précipitamment, sans aucune cérémonie. Une autre sépulture présente aussi la particularité d'avoir été posée en décubitus latéral gauche. Les positions des membres supérieurs sont assez variables, avec une prédominance des bras le long du corps. Cependant, les bras sont, parfois, croisés sur le pubis, le bras gauche posé sur la poitrine et le droit tendu sur le bassin ou inversement. Les membres inférieurs sont dans le prolongement du corps, les jambes et les pieds plus ou moins serrés selon la configuration de la tombe. La plupart des défunts ont subi une sépulture primaire. Celle-ci consiste à déposer le défunt dans son lieu de dépôt définitif, peu de temps après la mort. La connexion anatomique témoigne de cet état de fait.

IV Le matériel associé

A coté des clous qui témoignent d'une inhumation en cercueil, certaines sépultures possèdent des objets principalement portés par des femmes : épingles en cuivre (servant probablement d'attaches au vêtement), chapelets, crucifix (qui prouvent que les défunts étaient chrétiens), colliers, etc. Une étude ultérieure plus approfondie doit être menée par les anthropologues dominicains, ainsi que par le chirurgien cité plus haut, pour déterminer les différentes pathologies dont pouvaient être atteints les défunts enterrés à Fond Saint-Jacques. A priori, l'amorce de cette étude faite sur le terrain ne révèle pas d'anomalies particulières, si ce n'est, parfois, l'observation de problèmes dentaires dus une alimentation déséquilibrée produisant des caries. Il ressort également que ces individus consommaient beaucoup d'aliments durs, car les dents sont lisses. Selon les anthropologues, cette caractéristique dentaire se rencontre chez les personnes consommant de la canne à sucre ou des coquillages.

V Les caractères physiques des défunts

Les caractères morphologiques du squelette d'origine noire avait déjà été défini, l'an dernier, par la première étude effectuée par les chercheurs dominicains. Ce sont ces traits qui se retrouvent chez les individus exhumés lors du sauvetage urgent, en 1992, ainsi que durant l'opération de fouilles de cette année. Sans rentrer dans les détails, l'analyse approfondie en laboratoire se proposant de le faire plus tard, les anthropologues ont décelé chez certains squelettes dégagés cette année un prognathisme marqué, une dépression nasale, etc., traits bien spécifiques des populations noires.

¹ Drépanocytose : maladie héréditaire du sang qui entraîne, entre autres, des troubles osseux par infarctus osseux. Cette maladie est originaire d'Afrique; elle est transmise par les gènes. Elle est témoin de l'origine africaine du malade. Ces infarctus osseux sont décelables même longtemps après la mort.

² Maladie de Blount : il s'agit d'une épiphysiodèse (fusion des cartilages de croissance) prématurée qui se situe au niveau des genoux, entraînant une arcature des membres. Cette maladie a une incidence très élevée aux Antilles, dans la population noire. C'est donc une maladie importante à rechercher en paléopathologie humaine.

De plus, la datation au ¹⁴C pratiquée sur quelques échantillons d'ossements ne peut que confirmer cet hypothèse. En effet, la date retenue est 1730 cal AD (datation ARCHÉOLABS n° 985). Elle correspond à la période esclavagiste, et ce cimetière a une forte probabilité d'être celui des travailleurs de l'habitation-sucrerie. Certains chroniqueurs nous apprennent que la mort d'un esclave était considérée comme quantité négligeable. Une simple fosse leur servait, semble-t-il, de sépulture. Il devait en être ainsi dans la plupart des habitations, excepté à Fond Saint-Jacques où les fouilles nous ont prouvé que les corps étaient déposés, la plupart du temps, dans une bière. Cette situation « privilégiée » était sans doute due au fait que ces travailleurs appartenaient à des religieux, « à de bons maîtres qui en prennent soin, qui les assistent » (Du Tertre) et qui ne pouvaient, de part leur position, leur accorder moins qu'un enterrement relativement décent.

Malgré une certaine cohérence dans le mode d'inhumation (corps orientés est-ouest), il n'en demeure pas moins qu'un certain désordre règne dans la déposition des sépultures qui se superposent ou s'enchevêtrent parfois : des squelettes ont été déplacés pour en déposer d'autres. Il y a eu une réutilisation fréquente de cet endroit. On peut également observer que quelques corps ont été enterrés précipitamment. Cela ne pourrait-il pas être dû à une épidémie? La réponse sera donnée par des recherches précises sur les fléaux de l'époque.

De part son caractère unique en Martinique, ce cimetière demeure un témoignage précieux pour la connaissance des cimetières d'habitation au XVIII^e siècle.

Colette LETON

SAINTE-MARIE Usine centrale de Fond Saint-Jacques

Depuis 1991, les éléments de l'usine centrale créée en 1893 à Fond Saint-Jacques, ont été progressivement mis au jour : la première année les « fosses d'engrenage » dans lesquelles étaient situées les roues du moulin à vapeur permettant le broyage de la canne étaient dégagées; en 1992 c'était au tour de la cheminée et de la chaudière à vapeur (générateur tubulaire) qui actionnait le moulin, d'être découverts. Cette année, l'objectif était d'exhumer dans sa totalité cet ensemble.

La surface fouillée représente 120 m² (Fig. 5).

A quelques exceptions près, les structures rencontrées cette année étaient beaucoup moins enterrées que celles dégagées lors de fouilles précédentes. Une douzaine de centimètres recouvrait certaines d'entre elles.

Nous déplorons toujours l'absence de documents d'archives concernant l'usine centrale de Fond Saint-Jacques. Ils nous auraient permis une meilleure compréhension du site en précisant le nom et la fonction des différentes constructions mises au jour. Nous serons donc contraints, cette fois encore, de décrire les éléments que nous avons dégagés en leur supposant, dans la limite de nos connaissances, des fonctions qui devront être vérifiées et complétées ultérieurement.

I Les vestiges

■ Les canaux et rigoles

Au nombre de sept, ces canaux et rigoles sont d'importance inégale et donc très certainement voués à des tâches distinctes.

Les carrés C, D, E et F ont révélé un premier système de canalisation long de 4,78 m et large de 0,20 m qui se jette dans une fosse. Il est rejoint, à l'ouest, par un autre canal, plus court, en mauvais état de conservation, puisqu'il s'interrompt subitement au niveau d'une courbe. Il est probable que ce canal se prolongeait bien au-delà, vers le nord (carrés C1, C2). Les raisons qui ont conduit cet état restent à définir. Le troisième canal est parallèle aux deux premiers et occupe, en longueur, quasiment toute la surface fouillée. Long de 11,60 m et large de 0,22 m, il s'achève, dans sa partie sud, par une courbe (L = 0,80 m) rapidement stoppée par des briques. En fait ce canal est le prolongement de la première partie mise au jour lors de la fouille précédente : il longe les marches et la maçonnerie qui abritait le générateur tubulaire. Sans raison définie à ce jour, un quatrième petit canal (carrés B4, C4), arrêté dans sa partie sud par des briques, semble avoir été conçu pour se déverser dans le grand bassin qui se trouve à sa verticale.

Le dernier système de conduite de liquide se traduit par trois petites rigoles situées dans le pavage du grand bassin. L'une court le long de la paroi sud de ce bassin, les deux autres longent des murets faisant partie intégrante de celui-ci.

■ Les bassins et/ou les fosses

La première de ces fosses occupe les carrés B, C et D. Elle mesure 3,15 m de long sur 1 m de large et 0,80 m de profondeur. C'est ici qu'aboutit le premier canal décrit ci-dessus. Sa forme, probablement rectangulaire à l'origine – ses parois ont été quelque peu endommagées par le temps et par les remaniements – est ovalisée dans sa partie nord. Au-dessus de cette structure deux autres fosses parallèles sont distantes d'à peu près 1 m. De 0,30 m de profondeur, 1,65 m de long sur 0,30 m de large, leurs extrémités sud est en pente. Les tiges métalliques qui se trouvent sur la

partie plate de cette construction témoignent de la présence d'une ancienne machine dont les côtés devaient venir s'implanter dans ces deux fosses. S'agissait-il d'une petite roue ? Une fosse, jumelle de celle déjà rencontrée au cours des fouilles précédentes, est bordée à l'est par l'une de ces petites fosses, et à l'ouest par le grand canal décrit ci-dessus. Distant de 3,30 m de son semblable, il en partage les mêmes côtes : 1,35 m de profondeur, 0,90 m de longueur et 0,70 m de largeur. Sur sa paroi nord, il possède aussi trois tiges métalliques. Il existe, de même, une ouverture qui a été colmatée par de grosses pierres et dont le bord supérieur forme une demi voûte en briques.

Dans le carré G a été dégagée une petite fosse carrée de 0,27 m de côté sur 0,25 m de profondeur. Entièrement construite en briques, son utilisation est complexe à définir actuellement.

La plus importante de ces fosses ou bassin, se situe dans les carrés A et B. Très profonde (2,65 m) sa fouille s'est avérée ardue de par son remplissage fait de terre, de pierres, de briques, etc. et à cause de l'eau qui n'a cessé de sourdre du sol transformant ainsi la terre en boue. De 4,90 m de long sur 2,40 m de large, il s'agit très probablement de la chaufferie puisqu'elle donne sur l'emplacement où se trouvait le générateur tubulaire et son foyer. On peut d'ailleurs voir sur le sol une butée métallique contre laquelle se fermait la porte de ce foyer.

Au sud de cette grande pièce trois murets, de tailles différentes, la surplombent pour former une sorte de pyramide. Collés les uns aux autres, les deux plus petits (1,25 m de haut, 0,61 m de large) entourent le plus grand qui mesure 2,30 m de haut et 0,70 m de large. Dans l'état actuel des connaissances, il nous est une nouvelle fois impossible d'en donner leur fonction.

■ Les tiges en métal

Des différents appareillages que devait contenir cet espace de l'usine centrale il ne reste malheureusement que des vestiges représentés par des tiges métalliques, concentrées ici dans un même endroit, au nord-est du long canal. Le carré A2 en compte sept de 0,10 m de haut sur 0,05 m de diamètre. D'après leur disposition, ces tiges devaient supporter une machine grossièrement circulaire. Tout à côté, au-dessus de la première fosse décrite antérieurement, quatre autres tiges soutenaient probablement une structure rectangulaire de 1,20 m de long sur 0,45 m de large.

■ Les autres structures

Nous n'avons décrit, jusqu'alors, que des structures en assez bon état de conservation et qui appartiennent sans aucun doute à l'usine centrale. Nous appelons « autres structures » celles qui datent également de l'époque de l'usine centrale mais dont il ne demeure que des traces informes, tels ces restes de mur que l'on trouve dans les carrés C3, C4 et C5. En outre, deux « boîtes » rectangulaires en béton (0,58 x 0,40 m) occupent les carrés F1 et C5. Mais il s'agit là de constructions totalement contemporaines aménagées dans les années 70, à l'occasion d'un

spectacle « son et lumière ». Des câbles électriques disposés à l'intérieur de ces boîtes ont souvent contribué à la destruction d'éléments plus anciens.

III Matériaux utilisés

Plusieurs matériaux composent toutes ces structures. Parfois, pour une même construction on peut trouver différents éléments, comme c'est le cas pour la première fosse décrite où se mêlent des pierres, des briques sur les parois et des carreaux en terre cuite pour le dallage, dans certains endroits des traces de ciment.

Le matériau le plus souvent utilisé demeure tout de même la brique, pour le pavage (carrés E1, F1, E5, F2, F3) et quelquefois la bordure des canaux, tandis que la pierre peut daller un sol mais se trouve surtout dans les constructions en élévation (chaufferie et murets).

Le ciment se rencontre sur de petites surfaces et le béton n'apparaît que très rarement lorsqu'il s'agit de formes contemporaines.

Le métal, nous l'avons vu, concerne avant tout les barres de la fosse attenante au grand canal et les tiges ayant supporté un outillage.

III Le mobilier

Comme l'année précédente, les briques constituent la majorité des objets retrouvés durant cette campagne de fouilles. Il faut également noter la présence de quelques fers à cheval. La pauvreté du mobilier s'explique sans doute par le fait que cette usine fonctionnait avec du matériel très lourd qui, lorsqu'elle a cessé son activité, a été transporté ailleurs pour y être utilisé (distillerie Saint-James de Sainte-Marie) ou récupéré par des particuliers.

IV Conclusion

C'est donc avec cette fouille que s'achève le dégagement des structures relatives à l'usine centrale. Cela ne signifie pas pour autant que tous les vestiges ont été mis au jour. En effet, dans certains endroits nous avons pu constater que telle construction devait se poursuivre bien au-delà de ce que nous avons fouillé, mais l'aménagement qui y a été fait (escalier, dallage, etc.), ne nous autorise pas à le détruire. Nous ne connaissons sans doute pas la surface totale occupée par l'usine de 1893. Ce qui importe avant tout c'est d'essayer maintenant de voir de quelle façon pouvaient s'agencer les différentes constructions découvertes jusque là, connaître le rôle exact de chacune d'elles et, avec les différents éléments que nous avons déjà recueillis, tenter de répondre à la problématique que peut soulever de telles recherches : la manière dont s'est faite l'intégration sociale et ethnique au cours du passage de l'habitation-sucrière à l'usine centrale.

Colette LETON

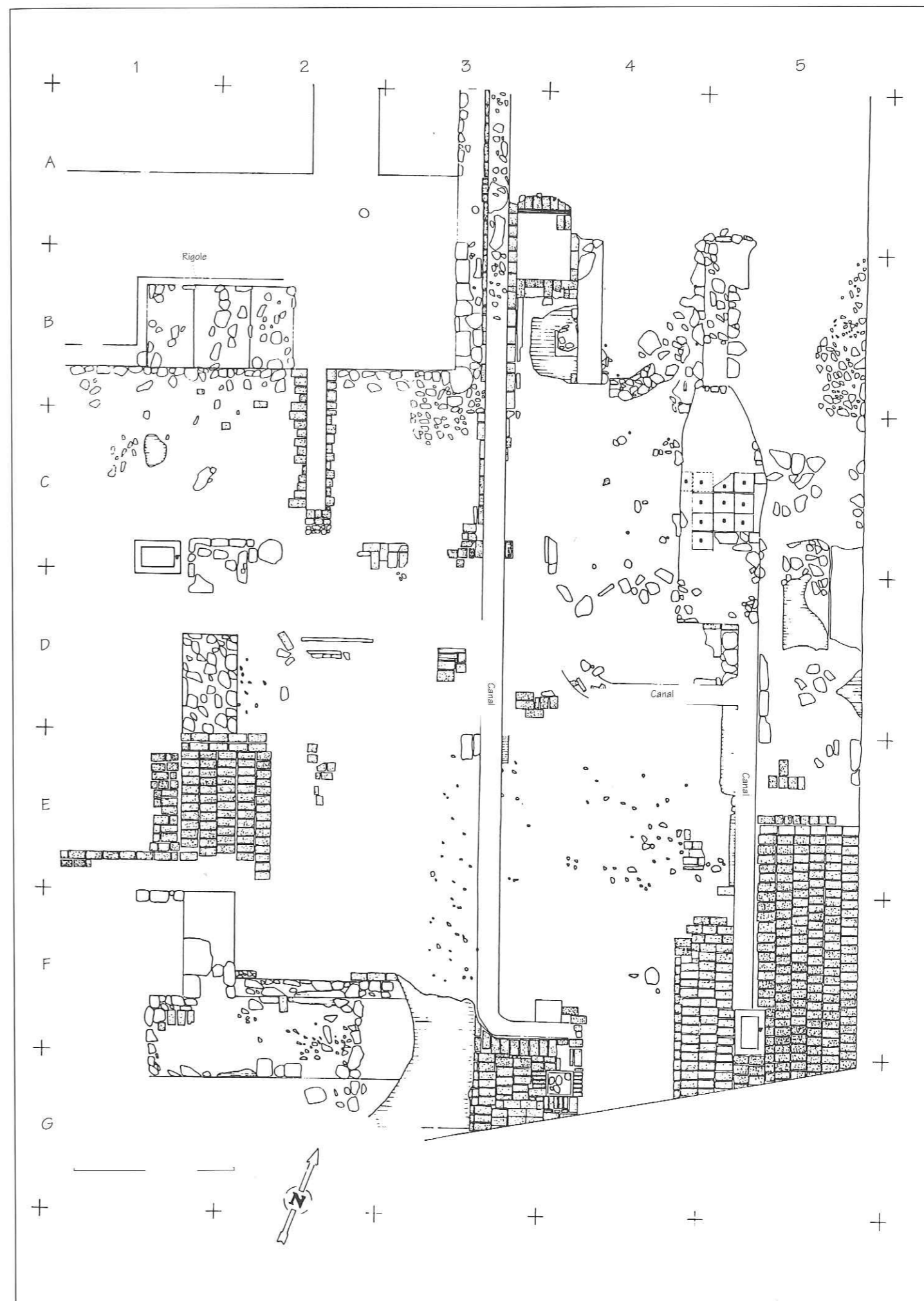


fig. 5 Usine centrale de Fond Saint-Jacques.

Les tableaux ci-dessous concernent tout le matériel recueilli sur les différents chantiers de Fond Saint-Jacques, depuis le début des opérations de fouilles. La première campagne de recherches a débuté en 1988 et a porté sur la distillerie 1. 1989 a été consacré à la distillerie 2, tandis que la chaufferie a été mise au jour en 1990. Les années 1991, 1992 et 1993 ont permis de mettre en valeur certains éléments de l'usine centrale créée en 1893, et implantée dans les bâtiments de l'ancienne sucrerie. Parallèlement, en 1992 et 1993, était dégagé le cimetière de l'habitation-sucrerie dont la datation au ¹⁴C fixe 1730 comme année d'inhumation.

Un total de 2527 objets, tous matériaux confondus, a été recueilli sur le site de Fonds Saint-Jacques. On peut constater que les objets en céramique sont les plus élevés (1009), ce qui est dû au nombre de fragments de formes à

sucre et de pots à mélasse retrouvés sur les chantiers. Le métal arrive en seconde position avec 917 objets. Les clous, les fers à cheval et les tiges forment la majorité de ce matériel. Puis, les briques, au nombre de 544, viennent à leur tour grossir ce tableau. La plupart du temps ces briques ont été retrouvés comme objets de remblai. Mais leur présence dans certaines structures démontre qu'elles ont servi également à la construction. Elles sont souvent de fabrication locale (Trois-Ilets, Du Chaxel, ...), ou proviennent de France (Carbonel, Pessac en Gironde, DB, PO, ...) et auraient servi, dans ces cas là, de lest aux bateaux. Enfin, le verre et la faune (os d'animaux) viennent compléter cette grille mais avec des valeurs peu représentatives (27 et 30).

Colette LETON

Provenance	BRIQUES				TOTAL
	ENTIÈRES		FRAGMENTS		
	estampillées	non estampillées	estampillées	non estampillées	
DISTILLERIE 1					0
DISTILLERIE 2	6	10	35	9	60
CHAUFFERIE		6	6	12	24
SUCRERIE 1	20	1	51	5	77
SUCRERIE 2	30	20	254	79	383
CIMETIÈRE					0
TOTAL	56	37	346	105	544

Provenance	TABLEAU RÉCAPITULATIF					TOTAL
	BRIQUES	CÉRAMIQUE	MÉTAL	FAUNE (os d'animaux)	VERRE	
DISTILLERIE 1	0	28	60	18	9	106
DISTILLERIE 2	60	270	84	9		423
CHAUFFERIE	24	543	86		12	653
SUCRERIE 1	77	40	89			206
SUCRERIE 2	383	127	436		9	946
CIMETIÈRE	0	1	162			163
TOTAL	544	1009	917	27	30	2527

fig. 9 Sainte-Marie, inventaire des fouilles de Fond Saint-Jacques.

I Introduction

L'élément premier de toute habitation est sans aucun doute le moulin car c'est lui qui abrite la source d'énergie utilisée pour le broyage de la canne. Celui de Crève-Cœur a dans un premier temps fonctionné grâce à la traction animale puis des transformations au cours du XIX^e siècle ont permis l'installation du système de la vapeur. Il se présente sous la forme d'une construction circulaire de 20 m de diamètre. Le pourtour est constitué de 16 piles faites d'une maçonnerie recouverte d'enduit, qui devaient supporter la toiture. Ces piles sont hautes de 1,70 m par rapport au niveau du sol à l'intérieur du bâtiment, et certaines sont reliées entre elles par un mur en retrait de 20 cm.

La campagne de fouille de cette année avait pour but d'étudier l'intérieur du moulin, et permettre de retrouver l'équipement ayant servi à l'acheminement du « vesou » (jus de canne non cuit) jusqu'à la sucrerie. Toutes les structures dégagées étaient couvertes d'une végétation très dense due à la longue période d'abandon du site.

■ Structure n° 1

Située dans la partie nord-ouest du moulin, cette première structure nous semblait être une rampe d'accès. Le déblaiement a révélé deux marches d'escalier pavées, ce que nous avons pu constater d'après les quelques briques de terre encore en place ainsi que par les empreintes laissées dans le mortier par les briques manquantes. Ces briques mesurent 20 x 10 cm avec une épaisseur de 4 cm. Les marches épousent la forme circulaire du muret qui entoure cette partie centrale du moulin. La première marche mesure 3,97 x 0,54 m et la deuxième 3,52 x 0,42 m. Ces mesures correspondent à l'état actuel.

■ Structure n° 2

C'est un ensemble composé de deux structures de maçonnerie de forme rectangulaire. La première qui mesure 2,78 x 0,94 m pour une hauteur de 38 cm, possède une partie supérieure dallée de cinq pierres taillées de dimensions différentes. On peut observer que cette structure était surmontée d'un rebord en pierres qui s'est effondré. L'ensemble des rolles était monté au-dessus de cette structure. Le vesou y était recueilli dans un premier temps avant de s'écouler vers la gouttière qui l'acheminait vers la sucrerie. Mesurant 99 x 92 cm pour une hauteur de 31 cm, la seconde structure se situe dans le prolongement de la première vers le sud. Entre les deux on note une distance de 24 cm. La gouttière en pierre servant à l'écoulement du vesou commence sur cette partie de l'ensemble de maçonnerie, la première pierre taillée qui la constitue y étant encadrée. L'ensemble est entouré d'un dallage mesurant entre 24 et 30 cm de largeur et constitué d'un mélange de pierres et de tuiles cassées.

■ Structure n° 3

Il s'agit de la gouttière d'écoulement du vesou, remarquablement bien conservée. Constituée de pierres taillées elle comprend deux parties; l'une aérienne située au centre du moulin et l'autre située dans le trottoir et qui devait être couverte lors du passage des animaux. Lors du dégagement de cette partie, la présence de briques cassées qui ont pu servir à cet effet a été noté. La gouttière se dirige au sud vers la sucrerie, aboutit à l'un des ensembles de piles qui forment le mur d'enceinte du moulin, qu'elle traverse par un dallot. La relation entre les deux bâtiments devait s'effectuer par voie aérienne, à l'aide d'une autre gouttière.

■ Structure n° 4

Située dans la partie sud-ouest cette plate-forme en ciment, surélevée par rapport au niveau du centre, contient quatre boulons de fixation d'une machine à vapeur dont il ne reste plus rien. Elle a certainement été récupérée, comme beaucoup d'autres matériaux, lors de la vente de l'habitation à l'usine centrale du Marin.

■ Structure n° 5

Dans le prolongement de la plate-forme se trouvent deux madriers en bois dont la fonction reste indéterminée. Creusés et encastrés dans le sol, ils sont parallèles et n'aboutissent à aucune des autres structures. Le madrier le plus au sud semble avoir été interrompu par la mise en place de la plate-forme. Il s'agit d'un ensemble bien structuré car la pierre a été taillée afin d'accueillir ces madriers, d'autre part la présence des traces d'emplacement de trois poutres en bois laisse supposer que l'ensemble était couvert. La quatrième poutre n'a pu être retrouvée. Rien ne laissait supposer la présence de ces madriers qui étaient entièrement couverts de pierres plus ou moins scellées. Peut-être ont-ils rempli la fonction de déversoir lors du nettoyage de la machine à vapeur.

■ Structure n° 6

Les trois rolles qui se trouvent dans le moulin étaient visibles avant les fouilles. Ce sont des rolles verticaux métalliques, qui se sont effondrés de part et d'autre de la grande structure en maçonnerie : deux côté est, un côté ouest. Deux de ces rolles sont de même dimensions, le troisième, plus petit, a conservé l'axe vertical d'entraînement et la croix métallique d'appui des supports. Il semblerait que ces rolles soient antérieurs à l'installation de la machine à vapeur.

■ Structure n° 7

Ce sont deux marches, semblable aux premières, situées nord-est.

II Conclusion

Il est peut-être trop tôt pour tirer des conclusions définitives sur les fouilles de cette année, puisque les recherches ne sont pas terminées. Il apparaît que le moulin a subi des transformations comme en témoigne la découverte des

madriers, la présence de la plate-forme qui accueillait la machine à vapeur. L'étude des corrélations entre le moulin et le générateur à vapeur d'une part, le moulin et la sucrerie d'autre part, permettra une meilleure compréhension de ce qui est antérieur ou postérieur à l'installation de la machine à vapeur.

Sylvie SIMONEAU



fig. 10 Crève Cœur, vue générale du moulin.

SAINT-PIERRE Prospection-inventaire

I Avant-propos

La prospection archéologique effectuée par l'AFAN sur la commune de Saint-Pierre s'est déroulée de 1992 à 1993, dans le cadre d'une opération de prospection-inventaire de la Martinique, elle comprenait l'inventaire archéologique de cinq communes côtières.

Son but était d'établir un recensement diachronique des sites archéologiques, principalement sur la bande littorale, grâce à des prospections systématiques suivies de sondages, dans le but d'organiser la gestion préventive du patrimoine archéologique communal.

II Contexte physique et historique

La commune de Saint-Pierre est située dans la partie nord-ouest de la Martinique, dans un contexte volcanique éruptif à dominante poncée, et s'ouvre largement sur la mer des Antilles grâce à une bande littorale étendue. Elle est dominée par la masse imposante de la Montagne Pelée, dôme volcanique haut de 1397 m, rendu célèbre par son éruption meurtrière de 1902.

La montagne Pelée est le massif principal de la commune, il recueille sur sa façade occidentale les eaux de pluie qui s'écoulent par quatre rivières d'importance variable : la rivière de la Pointe de la Mare, la rivière Claire, la rivière Sèche et la rivière des Pères. On notera l'existence d'un vaste plateau à vocation agricole situé entre la rivière des Pères et la Roxelane, descendant en pente douce vers la mer au niveau des quartiers de la Montagne, de la Galère et de Périnelle (fig. 11).

Le littoral se compose dans sa majeure partie d'une côte basse sableuse ou à galets, mais de nombreuses portions du littoral ont fait l'objet de remblaiements qui ne rendent plus compte de l'aspect initial de la côte et empêchent toute observation. Situé dans une plaine alluviale, le bourg de Saint-Pierre était au XVII^e siècle une place forte importante, ayant rang de capitale, placée à l'abri d'une grande rade longtemps privilégiée pour la sûreté de ces mouillages. L'habitat colonial s'est progressivement installé de part et d'autre de la rivière Roxelane et au pied d'une barrière montagneuse abrupte formant une sorte d'amphithéâtre naturel. On trouve au pied de cet « amphithéâtre » l'ancien quartier commerçant dit du Mouillage. Plus au nord, sur la rive droite de la Roxelane, se situe le quartier du Fort qui tire son nom de l'ancien château qui se dressait à cet emplacement et enfin le quartier dit de la Galère près de Périnelle.

III Les modes d'intervention

Après une phase de prospection pédestre infructueuse sur le littoral de la commune, nous avons décidé en accord avec le conservateur régional de concentrer les recherches sur l'agglomération même de Saint-Pierre, qui fait déjà l'objet d'un programme de recherche conduit par S. VEUVE (CERA Martinique).

Nous sommes donc intervenus essentiellement sur l'emprise du bourg ou de ses marges immédiates. Les 18 sondages de reconnaissance archéologique ont été réalisés à l'aide d'une tracto-pelle munie d'un godet de curage de 1,90 m de large, pour une profondeur moyenne de 2,30 m. L'emplacement des sondages a été étudié de manière à obtenir des séquences stratigraphiques corrélables dans la mesure du possible, afin d'effectuer une synthèse stratigraphique. Par ailleurs l'accès aux terrains dans un contexte urbain a été grandement facilité par l'existence de nombreuses parcelles appartenant à la commune, anciennement bâties, mais actuellement libres de toute construction.

IV L'occupation historique du bourg de Saint-Pierre d'après les sondages

Les sondages archéologiques effectués dans le bourg font apparaître pour les périodes historiques des séquences stratigraphiques relativement identiques. Il s'agit principalement de :

- niveaux de cultures immédiatement antérieurs à l'éruption de 1902 (sondages 219, 222)
- niveaux de fréquentation, remblais ou nivellements du XVIII^e/XIX^e siècle (sondages 206, 207, 210, 215)
- fosses-dépotoirs du XVIII^e/XIX^e siècle (sondages 213, 216)
- niveau de sol du XVIII^e siècle (sondage 214)
- niveaux de grève du XVIII^e siècle (sondages 214, 215, 217)

La première séquence est en général constituée d'un remblai récent (postérieur à 1902) compris entre 30 et 90 cm de puissance. A la base de ce remblai on peut observer des restes de sols carrelés d'habitations, abandonnées à la suite des destructions de 1902 (sondages 207, 208 et 220).

Le sondage 214 situé en bord de mer a fait apparaître un sol datable du XVII^e siècle, appartenant à une cave ou un rez-de-chaussée installé sur un ancien niveau de grève. Un peu plus haut dans le bourg deux fosses-dépotoirs ont été observées, l'une d'elle a livré un abondant mobilier archéologique datable du XVII^e ou du début du XIX^e siècle. Les sondages situés sur le littoral urbanisé, à une quinzaine de mètres du trait de côte, ont aidé à mettre en évidence à environ 2 m de profondeur ce que l'on peut considérer avec réserve comme l'ancien niveau de grève. Il est datable approximativement du XVIII^e siècle, grâce à la présence de nombreux tessons de céramiques roulés par l'action du ressac (sondages 214, 215, 217). Cependant cette séquence reste difficile à interpréter d'un point de vue géomorphologique, car elle peut être mise en rapport avec des phénomènes de sédimentation très brefs liés aux fortes perturbations topographiques occasionnées par les raz de marée. Les secteurs non bâtis durant l'époque historique récente ont permis de reconnaître les niveaux appartenant aux sols cultivés avant l'éruption de 1902 (sondage 219, 222). Il s'agit d'un horizon constitué d'un sédiment meuble de couleur noire, visible entre 80 cm et 1,20 m de profondeur, et assez riche au sommet de la couche en tessons de céramiques du XIX^e/XX^e siècle.

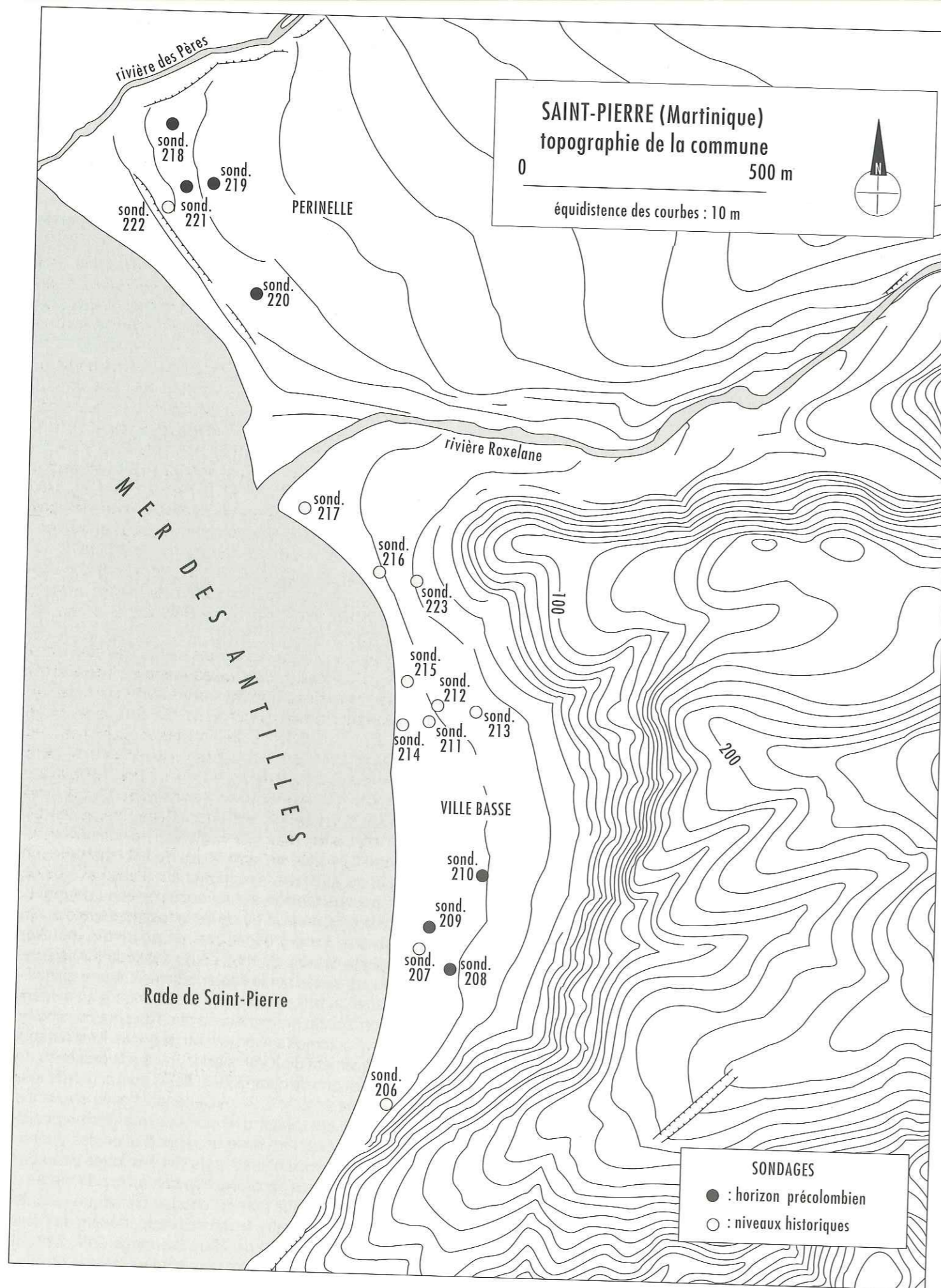


fig. 11 Saint-Pierre, situation des sondages.

Le principal enseignement de cette série de sondages est qu'aucun niveau de la colonisation primitive du XVII^e siècle n'a été rencontré. De fait, au milieu du XVII^e siècle, l'habitat est surtout concentré autour du quartier du Fort, en aval de la rivière Roxelane, dans un secteur où nous n'avons pas pu effectuer de sondage ; ceci confirmant les données de la cartographie ancienne. En revanche les autres sondages ont mis en évidence une occupation amérindienne de la rade de Saint-Pierre, plusieurs siècles avant la colonisation européenne.

IV L'occupation amérindienne du site de Saint-Pierre avant la colonisation

En effet l'une des grandes révélations de cette campagne de sondage a été la découverte d'une vaste occupation précolombienne située à l'emplacement même du bourg de Saint-Pierre. Parmi les dix-huit sondages, sept d'entre eux ont révélé l'existence d'une couche d'occupation amérindienne.

Les découvertes précolombiennes sont localisées dans deux secteurs distincts : la zone de la plaine alluviale de la ville basse, située à une altitude comprise entre 6 et 10 m NGF, comprenant les sondages 208, 209 et 210 et le secteur du quartier de Périnelle situé entre 20 et 33 m NGF qui concerne les sondages 218, 219, 220 et 222.

Dans le secteur de la basse ville le niveau précolombien se présente sous la forme d'une couche de terre végétale de couleur noire de 50 à 60 cm d'épaisseur, contenant parfois des tessons de céramique amérindienne (sondage 210) et surmontée d'une couche de ponces pures. Cette couche noire repose sur un lit compact de ponces d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, elles-mêmes déposées sur un niveau d'argile pure de couleur marron clair.

La découverte la plus importante provient du sondage 210. Il s'agit d'une inhumation en fosse appartenant à un sujet amérindien. Cette fosse est creusée dans le niveau de ponces et son niveau d'ouverture est scellé par l'horizon précolombien. Seule la partie dégagée durant le sondage a pu être observée et a permis de recueillir un crâne humain, mais le mode d'inhumation et la présence éventuelle de mobilier d'accompagnement n'a pu être examiné. Certains restes osseux ont été datés au radiocarbone au laboratoire américain de l'University Branch (Miami, Florida, USA) et ont fourni le résultat suivant :

N° de laboratoire	Beta-61784/Cams 6205
Age C14 en années B.P.	940 +/- 80 BP
Date cal. AD (Stuiver and Pearson, 1993)	972 -1277

Âge ¹⁴ C en an. BP (et ap. J.-C.)	type de l'éruption	sigle de l'éruption	relation archéologique
1902 ap. J.-C.	nuées ardentes		1902-1932
320	nuées ardentes	P1	
490	nuées ardentes	P2	
590	nuées ardentes	P3	
650 ± 20	éruption ponceuse	P1	
690	nuées ardentes	C2	(940 ± 80 B.P. : sépulture S. 210)
1140	nuées ardentes	C1	
1670 ± 40	éruption ponceuse	P2	
2010 ± 140	éruption ponceuse	P3	
2440 ± 70	éruption ponceuse	P4	

fig. 12 Âge et classification des dernières éruptions ponceuses et à nuées ardentes de la Montagne Pelée reconnues entre 0 et 3000 ans B.P. (d'après BRGM, 1985 et Traineau H. et Raçon J.- Ph., 1991')

On a observé par ailleurs sur la même coupe une autre fosse de forme plus régulière, elle n'a révélé aucun reste osseux, mais il est probable qu'il s'agit là d'une deuxième inhumation.

Les deux autres sondages, 208 et 209, n'ont quant à eux livré aucun mobilier archéologique précolombien, mais compte tenu des observations réalisées (profondeur, contexte géomorphologique, nature du sédiment) on peut affirmer sans risque d'erreur qu'il s'agit bien du niveau d'occupation précolombien.

Les sondages décrits plus haut permettent donc de révéler l'existence d'une implantation amérindienne située en plein cœur de l'agglomération de Saint-Pierre, mais dont la nature n'est pas connue pour l'instant (nécropole, habitat, zone de cultures?). Son extension minimale, calculée d'après l'implantation des sondages, pourrait être proche d'une superficie de 25 000 m².

Dans le quartier de Périnelle, qui est séparé du bourg par la rivière Roxelane, les séquences stratigraphiques sont relativement identiques à celles du village. Le niveau précolombien, constitué de la même couche de sédiment végétal noirâtre, est scellé entre deux couches de ponce qui pourraient correspondre aux phases P2 et P1 datées par le B.R.G.M. de 1670 ± 40 BP et 650 ± 20 BP (cf. fig. 12). Le niveau de ponces le plus ancien repose, comme dans le bourg, sur un lit d'argile pure de couleur rouge brun associé ou non à des blocs d'andésite.

Dans les sondages 219, 220 et 222 l'horizon précolombien mesure une quarantaine de centimètres d'épaisseur, et a fourni un mobilier céramique assez abondant (fig. 13, sondage 220).

Le sondage 218, qui est situé dans l'ancienne cour de la maison des Jésuites, présente les mêmes particularités sédimentaires mais révèle de surcroît une composante paléoenvironnementale intéressante. En effet ce sondage a permis de révéler à 1,50 m de profondeur l'existence d'un paléo-ruisseau colmaté. Ce paléo-ruisseau orienté nord-nord-ouest/sud-sud-est, a creusé son lit dans une épaisse couche de ponce (c4) qui repose sur un niveau d'argile pure (c5). Le remplissage est constitué d'une alternance de lamines sableuses d'épaisseur et de granulométrie variable (c3). Un gros galet d'andésite bloqué dans le remplissage sableux a piégé deux tessons de céramique précolombienne dont la surface est dans un très bon état de conservation (fig. 13, n° 4 et 8). La couche précolombienne qui vient sceller le comblement du paléo-ruisseau est assez riche en mobilier céramique (c2). Il pourrait exister par conséquent

deux phases d'occupation amérindienne : une phase ancienne matérialisée par les deux tessons découverts dans cette ravine, révélant peut être une occupation située en amont, et une phase plus récente représentée par le mobilier céramique de c2. L'ensemble est surmonté d'un autre niveau de ponce mélangé à de la terre végétale et localement perturbé (c1a).

Ce deuxième ensemble précolombien présente donc lui aussi un intérêt majeur grâce à l'existence probable d'au moins deux phases d'occupation, et à la présence du paléoruisseau². La superficie de cette occupation, d'après la mesure des écarts entre les sondages positifs pourrait avoisiner 40 000 m².

Il est difficile en l'absence d'étude spécialisée de caractériser formellement ces différents profils pédologiques, cependant l'horizon précolombien de Périnelle et de la basse ville semble correspondre à un sol anthropisé ancien, fossilisé par les retombées ponceuses de l'éruption de 650 BP et qui ont entraîné l'abandon de ce terroir.

II Bilan

L'apport majeur de l'opération de prospection est donc la mise en évidence d'une ou de plusieurs occupations amérindiennes du Caribéen final sur le site de Saint-Pierre entre le X^e et le XIII^e siècle de notre ère. La nature de cette occupation – qui reste pour l'instant difficile à caractériser, en l'absence d'un programme de recherche portant sur ce thème – pourrait occuper une superficie d'au moins 6,5 ha. L'intérêt de cette découverte est qu'elle révèle non seulement un secteur d'habitat et d'inhumation amérindien, mais aussi et surtout le riche terroir qui lui est associé. Un sol riche donc, sans doute recherché pour sa fertilité, et dont l'abandon par les populations insulaires semble avoir été provoqué par l'une des dernières éruption ponceuse de la Montagne Pelée qui l'anéantit sous une épaisse couche de ponce au début du XIV^e siècle.

J.-M. MARTIN

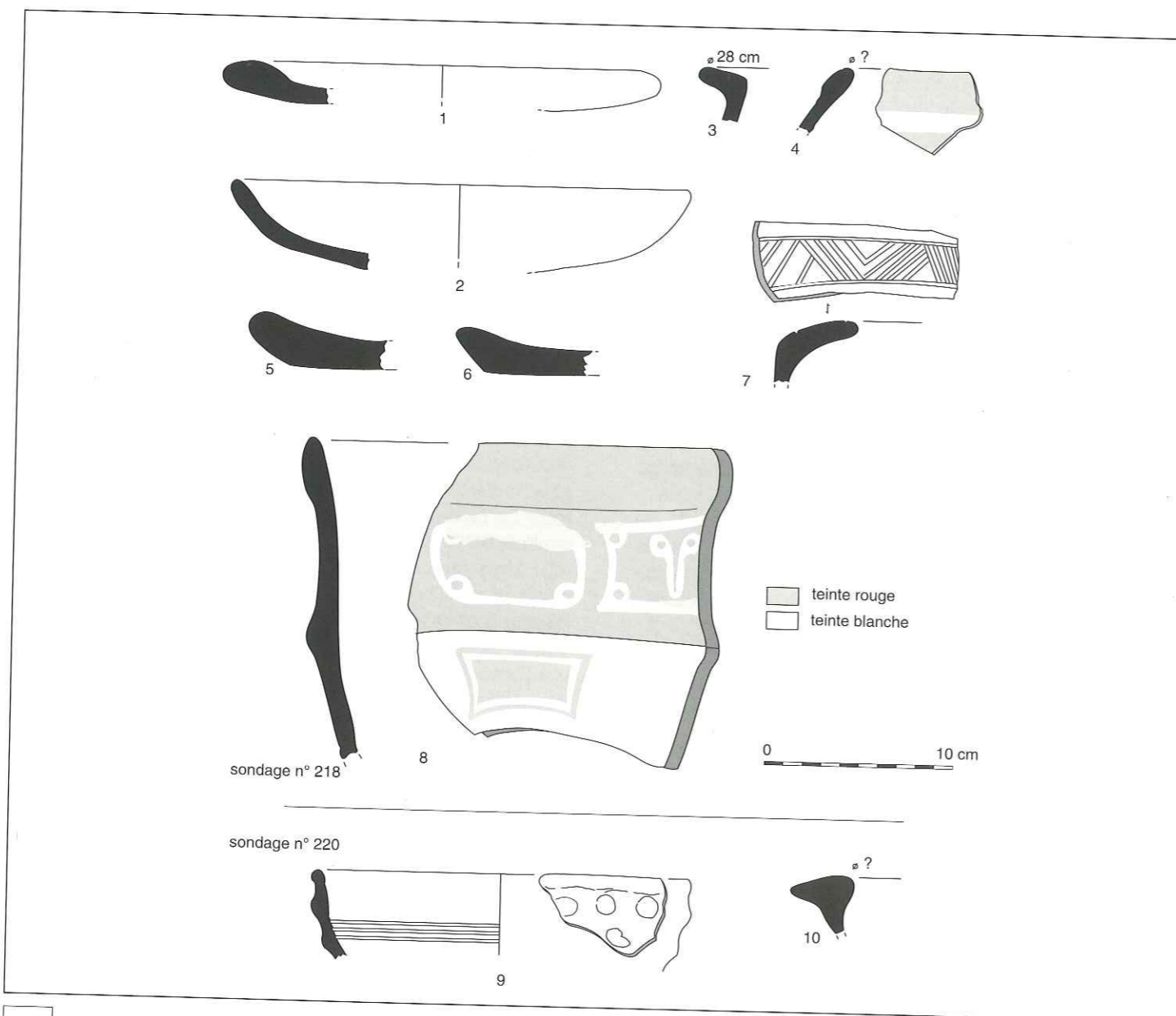


fig. 9 Saint-Pierre, céramiques des sondages 218 et 220.

¹ - B.R.G.M. 1985 : Les éruptions ponceuses de la Montagne pelée. Description des Dépôts. Rapport B.R.G.M. 85 SGN - 471 IRG.
- TRINEAU H. et RANCON J.-Ph. 1991 : Zonage de l'alea volcanique à la Montagne Pelée. Rapport R 32173 ANT 4S 91.

² son étude sédimentaire, palynologique et malacologique permettrait d'apporter des informations utiles et inédites sur le paléoenvironnement de Saint-Pierre et son interaction avec les groupes amérindiens.

SAINT-PIERRE Cimetière du fort

La campagne de fouille de 1993 s'est déroulée du 22 novembre au 10 décembre. Faisant suite au sauvetage urgent de l'année dernière, elle porta son action sur la zone occidentale du cimetière, comprise entre l'avant de la façade de la chapelle et la limite sud. Trente quatre tombes nouvelles ont été découvertes. Elles paraissent dans leur ensemble sensiblement moins bien conservées que celles situées à l'est de la chapelle. La puissance destructrice de l'éruption de 1902 s'est particulièrement manifestée dans ce secteur : les balustrades métalliques entourant certaines tombes n'ont laissé que des vestiges infimes, toutes les plaques de marbre ont été brisées quelle que soit leur épaisseur, et les carreaux de marbre ou de terre cuite, qui parfois les remplaçaient, largement dispersés. Il est vrai qu'elles se présentaient adossées au mur d'enceinte, mais en faisant face à la montagne Pelée elles reçurent de plein fouet la violence des nuées ardentes.

Bien qu'il s'agisse du cimetière le plus ancien de l'île la tombe la plus ancienne découverte à ce jour ne porte de date antérieure à 1782. Et encore celle-ci se trouve à l'intérieur de la chapelle (tombe 82).

■ Inventaire descriptif des tombes

- Tombe 82 : la seule plaque tombale, en marbre, située dans la nef de la Chapelle des Morts, au pied de la marche du chœur, concerne le père Sébastien, cordelier, surnommé Henry. Curé des Nègres de la paroisse du Fort, il meurt à Saint-Pierre le 1er mars 1782, à l'âge de 37 ans. Il s'agit, en l'état actuel de la fouille de la tombe la plus ancienne.

Les tombes 83 à 86 prennent place à l'avant de la façade de la chapelle, dans un désordre relatif quant à leur taille et leur orientation.

- Tombe 83 : restes d'une grande plate-forme entourée d'une marche au bord saillant et témoignant de l'existence d'une balustrade de fer. La plate-forme présente une double série de quatre plaques séparées par un passage dallé. On notera les restes d'un mur parallèle au côté ouest de la tombe.

- Tombe 84 : entourée de pierres de basalte qui portaient une balustrade de fer, la tombe présente de la terre au milieu.

- Tombe 85 : le pourtour est maçonné de pierres. L'extrémité du petit côté est porte deux rangées de carreaux blancs et noirs alternés.

- Tombe 86 : plaque tombale de marbre légèrement bombée portant une inscription et orientée différemment des autres selon un axe nord-est/sud-ouest.

Les tombes qui suivent, n° 87 à 116, se trouvent adossées au mur d'enceinte ouest, dans sa partie sud. Ce dernier, rasé au même niveau que celui des tombes, sert de soutènement au terrain du cimetière qui domine la rue située en contrebas.

- Tombe 87 : elle occupe l'angle nord-ouest de la partie sud du côté ouest du cimetière. Il n'en subsiste que quelques pierres sur le pourtour, le reste ayant été emporté en contrebas par delà le mur d'enceinte.

- Tombe 88 : larges dalles de basalte tout autour d'une dalle de marbre brisée.

- Tombe 89 : grandes dalles de basalte sur le pourtour. Au centre une plaque de marbre portait l'inscription et était entourée d'une rangée de carreaux noirs. A l'avant, entre ces derniers et le basalte prenait place une rangée de carreaux blancs.

Les tombes suivantes sont sensiblement plus longues que les précédentes (environ 25 cm).

- Tombe 90 : au centre carreaux blancs et gris disposés en quinconce et cernés d'une rangée de dalles allongées, puis de pierres de basalte.

- Tombe 91 : pierres de basalte tout autour, carreaux blancs en quinconce au centre.

- Tombe 92 : au centre carreaux de marbre blancs et gris placés en quinconce successivement entourés d'une rangée de dalles étroites de couleur blanche, de dalles de marbre gris clair et de pierres de basalte.

- Tombe 93 : carreaux de marbre blanc au centre mal conservés, entourés de dalles de marbre allongées, puis de pierres de basalte. Une balustrade en fer disparu en faisait le tour. Une stèle de marbre blanc, au sommet en demi-cercle, incomplète, se trouvait à plat sur la tombe. Elle s'orne d'une moulure plate sur le bord et porte trois inscriptions superposées partiellement conservées.

- Tombe 94 : pierres de basalte tout autour d'un assemblage de carreaux de marbre gris et blancs veinés en forme de tressage. Restes de scellement d'une balustrade en fer.

- Tombe 95 : emplacement vide.

- Tombe 96 : alternance de carreaux de marbre blanc et gris clair au centre, pierres de basalte autour.

- Tombe 97 : identique à la tombe 96, avec des vestiges d'une balustrade métallique en plus.

- Tombe 98 : pierres hétéroclites maçonnées tout autour et partiellement recouvertes d'un mortier, terre au centre.

- Tombe 99 : pierres de basalte tout autour d'un assemblage de carreaux de terre cuite émaillée en blanc partiellement conservés. Se trouve là, posé à plat un fragment de plaque de marbre portant une inscription incomplète.

- Tombe 100 : pierres de basalte tout autour, terre au centre.

- Tombe 101 : pierres basalte tout autour, terre au centre. Traces de scellement d'une balustrade métallique.

- Tombe 102 : pierres de basalte tout autour d'une rangée de carreaux de marbre blanc; terre au centre.

- Tombe 103 : pierres basalte tout autour. Traces d'un mortier de scellement au centre (dalle disparue ?).

- Tombe 104 : pierres de basalte sur trois côtés, partie centrale en creux.

- Tombe 105 : pierres de basalte tout autour d'une dalle de marbre blanc portant une inscription.

- Tombe 106 : petit muret bas couvert de briques cuites, sur les côtés latéraux et l'arrière. Au centre, grands carreaux de marbre blanc. Une stèle de marbre blanc, aux angles supérieurs arrondis porte une inscription cernée d'une moulure.

- Tombe 107 : pierres de basalte entourant une épaisse dalle de marbre fissurée et sensiblement déplacée.

- Tombe 108 : pierres de basalte entourant une dalle de marbre blanc.

- Tombe 109 : pierres de basalte encadrant une plaque de marbre blanc très fragmentaire.

- Tombe 110 : pierres de basalte encadrant une plaque de marbre blanc très fragmentaire.

- Tombe 111 : rangée de carreaux de terre cuite rouge en bordure (double rangée à l'avant) autour d'une partie centrale maçonnée en pente vers l'avant et recouverte de quelques fragments de plaque de marbre blanc.

- Tombe 112 : plaque de marbre partiellement conservée entourée de quelques carreaux de terre cuite vernissée noir.

- Tombe 113 : ne subsiste qu'une rangée de pierres mal conservées en façade.

- Tombe 114 : rangée de pierres de basalte en façade.

- Tombe 115 : terre. Le caveau est entrouvert.

- Tombe 116 : cette tombe occupe l'angle sud-ouest du cimetière. Tout comme la tombe 115, la superstructure a disparu et l'entrée du caveau est largement ouverte, la partie frontale de ce dernier s'étant effondrée.

■ Les noms

Les noms mis au jour par la présente campagne de fouilles sont intégrés en caractères gras au listing établi à la suite du sauvetage urgent de 1992.

- Abe (Marie Amélie Laure), 13/9/1858 – 17/4/1860, tombe 93.
- Bardury, tombe 11.
- Becasse (Clotilde Magdelaine), épouse Jean-Laurent. Eynard, + 12/9/1848, tombe 41.
- Berle (Marie Joséphine Marguerite), épouse de Delille Loture (Louis Charles Claire Martin), + 13/1/1845, tombe 106.
- Bernard de Feissal (Louise Marie Antoinette), épouse de Asselin de Chambuert (Jean Louis Honoré Auguste), 11/8/1822 – 9/4/1846, tombe 52.
- Bernard de Feissal (Louise Marie Laure), 7/2/1858 – 11/7/1858, tombe 52.
- Bousquet de Pincevoir (Charles Ferdinand), 8/4/1834 – 22/8/1835, (Henry Dieudonné Rodolphe Raoul), 26/6/1832 – 23/8/1835, (Marie Théotiste Hélène Silvanie), 1/1/1825 – 24/8/1835, tombe 71.

- Carreau, tombe 33.
- Centi Corp, tombe 32.
- Chambuée (de) (Jean Louis Honoré), + 20/4/1848 (72 ans), tombe 52.
- Chambuée Béatron, tombe 57.
- Charriez (Auguste), tombe 48.
- Codet (Louis Paulin), 8/10/1834 – 28/9/1858, tombe 6.
- Delille Loture (Adélaïde,...), épouse de Larosière, 19/4/1806 – 20/11/1836, tombe 105.
- Delille Loture (Louis Charles Claire Martin), + 11/9/1845, tombe 106.
- Des Grottes, tombe 70.
- Dupouy (Raphaël), 27/8/1848 – 9/12/1848, tombe 69.
- Eynard (Jean Laurent), + 22/11/1864, tombe 41.
- Fabre (Jn Bte), tombe 44.
- Fabre, tombe 33.
- Gardié de Beuze, tombe 89.
- Gloumeau, tombe 39.

- Hachard, tombe 37.
- Hilaire (Jean Baptiste), tombe 28.
- Hubert (Jude) née Vindille, + 18/3/1868, tombe 3.
- Knight (L T), tombe 12.
- Lafaye (de), née Nelly Françoise Eléonore Jaham de Courcilly, + 17/7/1861, tombe 49.
- Le Maistre, tombe 40.
- Lebrun (Marie Elisabeth), veuve de Donafon (Pierre), +11/1/1838, tombe 108.
- Luynes (de) (Marie Thérèse Henriette), épouse de Asselin de Chambuert (Jean Louis Honoré Auguste), + 16/1/1847 (66 ans), tombe 52.
- Mondésir Laugier (Louis Dominique), + 9/2/1855, tombe 54.
- Morin (Georges), tombe 66.
- Munier (Louis Albany), + 1841, tombe 58.
- Nantillois (de) (François Raoul), 1806-1829, tombe 2.
- Ninet, tombe 86.

- Palmer, tombe 25.
- Paviot (E. Lilla), + 1816, tombe 2.
- Pinel de Golleville, tombe 38.
- Poncy (Maria Louise Louisa), épouse Assier de Pompignan, + 14/10/1867, tombe 34.
- Pontèves (de), tombe 23.
- Regnaudin, tombe 86.
- Remy, tombe 25.
- Ripert (P.), + 24/6/1863, tombe 45.
- Sébastien (Henry), curé des nègres de la paroisse du Fort, + 18/3/1782, 37 ans, tombe 82.
- Thore (Benjamin et Alexandre), tombe 68.
- Vatbié, tombe 7.
- Volny Laugier (Louis Jean Baptiste), + 7/2/1846, tombe 54.

Serge VEUVE

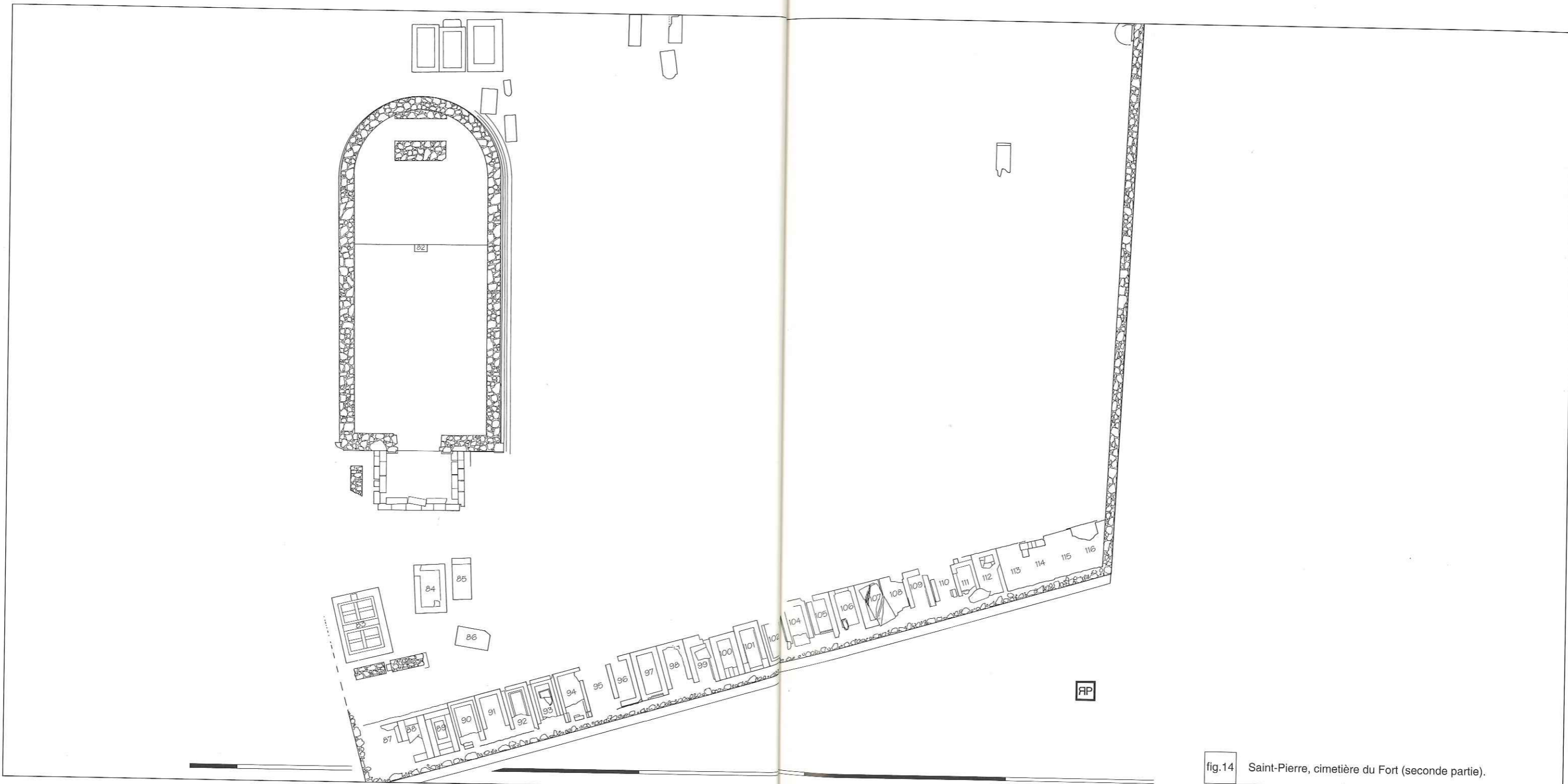


fig.14 Saint-Pierre, cimetière du Fort (seconde partie).

La date de 1839 marque une étape importante dans l'histoire de la psychiatrie car le 18 décembre est publiée une ordonnance royale « portant règlement sur les établissements publics et privés consacrés au traitement des aliénés », au terme duquel les établissements privés – à l'instar sans aucun doute des établissements publics – devaient justifier en tout temps d'une alimentation en eau de bonne qualité et en quantité suffisante. Tel était le cas à la Maison coloniale de santé inaugurée à Saint-Pierre la même année par le gouverneur de Mosges.

L'institution s'est progressivement constituée par le rachat de plusieurs maisons. En 1900 la Maison occupe en effet les numéros 3, 5, 7 du côté sud de l'extrémité est de la rue Levassor, quartier du Fort. A la limite de la zone urbanisée, elle domine la rivière Roxelane.

La campagne de fouilles s'est déroulée du 1er au 31 décembre 1993. Implantée dans la partie médiane elle a concerné les bâtiments qui jouxtaient au sud la salle d'hydrothérapie ainsi que le prolongement des cours qui s'amorçaient de part et d'autre de celle-ci. Toute cette zone avait fait l'objet d'un dégagement de surface (environ 0,40 m) par une équipe municipale à la fin des années 80. Quelques années auparavant c'est l'ensemble de la partie orientale qui avait été entièrement dégagé de la sorte.

I Les dortoirs

Le bâtiment, large de 8,03 m, se compose d'une double série de locaux mitoyens avec la salle d'hydrothérapie au nord. Il a été fouillé sur une longueur de 12,50 m.

De part et d'autre du mur mitoyen construit en pierres (largeur : 0,50 m) la division de l'espace en cellules associée à la présence de lits métalliques imposait la notion de dortoir. La présence d'objets religieux particulièrement significatifs dans les locaux est inciterait à y voir le dortoir des sœurs de Saint-Paul de Chartres. L'extrême pauvreté du matériel dans l'autre cas irait plutôt de pair avec un dortoir réservé à des malades aliénés.

■ Le dortoir des religieuses

Le dortoir des religieuses tourné vers le soleil levant s'ouvrait sur une cour pavée plantée d'arbres et au fond de laquelle s'échappait, du mur de soutènement de la partie est, une cascade alimentant un bassin.

▲ L'architecture

Le dortoir comprenait dans la zone fouillée un simple rez-de-chaussée divisé en six cellules par des cloisons de bois. Chaque cellule (dim. : 2,10 x 3,33 m) s'ouvrait sur la cour par une porte dont les pieds-droits étaient distants de 1,11-1,14 m. La façade sur cour était composite : partie inférieure en maçonnerie (H. : 0,62 m, ép. : 0,33 m), planches au dessus. Compte tenu de la nature de la catastrophe et de l'incendie qu'elle déclencha, seule la partie inférieure a été conservée.

A l'intérieur le sol était constitué d'un plancher posé sur des poutres à une vingtaine de cm du sol de terre. L'extrémité de ces poutres prenait appui d'un côté sur l'élargissement de 30 cm de la base du mur mitoyen (fondation ?) et sur la maçonnerie d'une canalisation à l'autre bout. Celle-ci provenait de la salle d'hydrothérapie et longeait à l'intérieur le mur de façade à 15 cm de celui-ci.

▲ Le mobilier

Quatre lits en fer à une place ont été retrouvés (longueur : 1,80 m, largeur : 0,70 m). Ils étaient montés sur des pieds à roulettes (hauteur 33 cm) et présentaient un montant à la tête et au pied (hauteur 42 cm). Trois d'entre eux se trouvaient entassés dans l'extrémité nord : deux côte à côte dans la cellule 1, le troisième en travers par dessus les deux premiers se trouvait à cheval entre les cellules 1 et 2. Le quatrième extrêmement déformé se trouvait en travers de la porte de la cellule 3 et empiétait sur la cellule voisine 2.

▲ Les trouvailles

Trois seaux en fer et un pot de chambre en terre cuite vernissée (pl. 5, 4) se trouvaient regroupés près de la tête des deux lits juxtaposés dans la cellule 1. La faïence décorée est représentée dans ses exemples les plus complets par de petites et grandes tasses aux parois verticales, des bols, des couvercles de tailles diverses. Mais le matériel le plus intéressant et le plus significatif présentait une connotation nettement religieuse. : il s'agit de cinq statuettes en porcelaine blanche représentant des vierges à l'enfant ou des personnages en prière cinq chapelets, un petit cœur en terre cuite, cinq petites croix et trois médailles répartis essentiellement dans les cellules 1 à 4.

■ Le dortoir des malades

Du côté ouest du mur mitoyen prenait place un autre dortoir. Il s'ouvrait sur une cour où lui faisait face un groupe de cellules équipées de chaises de force scellées dans le ciment.

▲ L'architecture

Tout comme le local précédent, le dortoir des malades présentait en l'état actuel de la fouille une juxtaposition de six cellules matérialisées ici par un vide sanitaire important (prof. : 0,85-1,15 m). Les cloisons séparant les cellules étaient en effet portées par des murets évidés en arc de cercle dans leur partie inférieure afin de laisser libre la circulation de l'air. De longueur identique (3,30 m) aux cellules des sœurs, celles-ci étaient plus étroites (espacement inégal des murets compris entre 1,57 m et 1,84 m). De même étaient les portes ouvrant sur la cour (0,83-0,85 m contre 1,11-1,15 m). Un plancher de bois recouvrait le vide sanitaire. Une caniveau maçonné et couvert (l. : 0,22 m ; pr. : 0,57 m) longeait, à l'intérieur des cellules, le mur de façade à 0,10 m de celui-ci. Il constituait lui aussi une des évacuations d'eau de la salle d'hydrothérapie.

Le mur de la façade sur cour était d'une épaisseur de 0,45 m et sa hauteur maximale conservée de 1,20 m, ce qui permet de lui restituer une élévation en pierres et non composite comme dans le cas précédent.

▲ Le mobilier

Trois lits en fer identiques à ceux du dortoir voisin ont été retrouvés mais beaucoup plus déformés en raison de la chute des murs de pierre et de la présence du vide sanitaire (cellule A, cellule B, cellule F).

A noter la présence d'un quatrième lit à l'extérieur dans la cour à 0,90 m devant la porte de la cellule D avec des restes calcinés de matelas ou de couverture.

▲ Les trouvailles

Les rares objets découverts étaient très fragmentaires et, à l'exception de 7 perles de chapelet extraites du caniveau

à 2 m du mur mitoyen avec la salle d'hydrothérapie (cellule A), n'avaient aucune connotation religieuse. Des fragments de pots de chambre en terre cuite vernissée étaient présents dans toutes les cellules sauf la C.

II Les cours

■ La cour à l'est des dortoirs

La cour située à l'est des dortoirs est cernée au nord par le portique-réfectoire et à l'est par un bassin surélevé de deux marches se prolongeant vers le sud par un étroit bâtiment découvert au cours de cette campagne.

La cour, entièrement pavée, a été partiellement fouillée (largeur est-ouest : 13,95 m, longueur nord-sud : 11,75 m (incomplète). Deux caniveaux à ciel ouvert la traversaient dans le sens nord-sud à proximité des bâtiments est et ouest distance de 2,20 m.

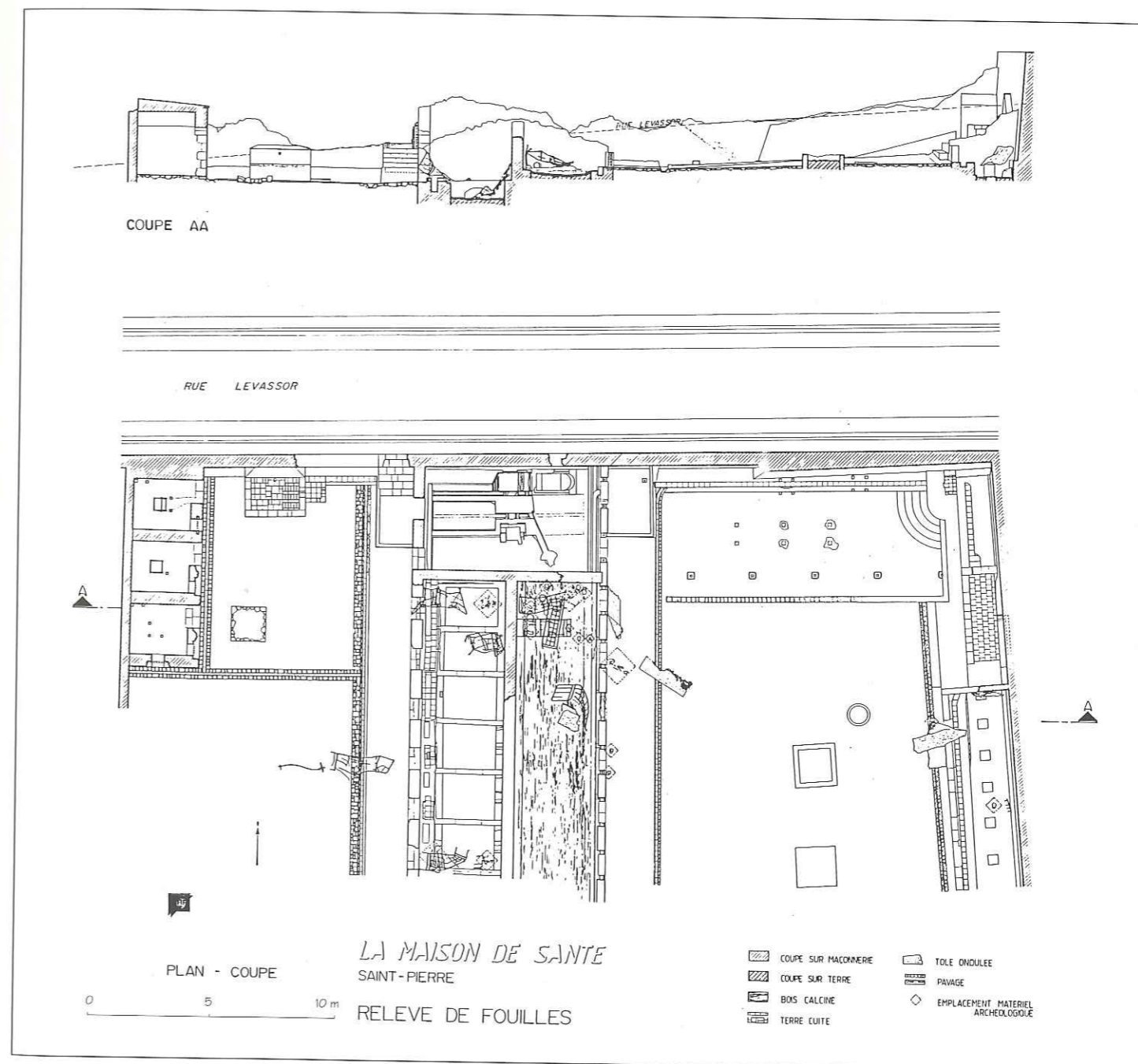


fig. 15 Saint-Pierre, la maison coloniale de santé.

Dans la partie est de la cour prenaient place deux petites constructions de plan carré (1,74 m de côté pour le massif nord, 1,65 m pour le massif sud, hauteur 0,45 m) espacés de 2,50 m. La construction nord était faite d'un muret de 0,20 m d'épaisseur; à l'intérieur se trouvait de la terre végétale. Le massif sud était construit de la même façon mais le dessus avait été crépi dans un deuxième temps, l'ensemble formant alors un socle. On voit sur la photographie de 1870 mentionnée plus haut des arbres pousser à l'intérieur de massifs maçonnés dans cette cour. Les structures découvertes sembleraient en faire partie.

Un petit bassin en forme de vasque se trouvait à proximité du massif nord. Sa bordure dépassait d'à peine 3 cm le niveau du sol de pavés (diamètre d'ouverture 0,70 m, profondeur 0,22 m). Il ne possédait aucune évacuation ni arrivée d'eau. Des bassins similaires nous ont été signalés se trouver dans l'ancien abattoir de la ville; ils auraient servi à recueillir le sang des bêtes égorgées.

Le bâtiment est accolé au mur de soutènement de la partie orientale de la Maison de santé a été dégagé sur une longueur de 8 m. Sa largeur intérieure s'élève à 2,36 m. Parallèlement au dortoir des malades, un caniveau longeait le mur ouest à 0,10 m de celui-ci et était recouvert par un plancher de bois qui s'étendait sur le reste de la pièce au dessus d'un vide sanitaire profond de 0,80 m. Le plancher était supporté par une poutre posée sur une série de piliers maçonnés (0,40 m de côté) alignés sur l'axe central du vide sanitaire.

La façade fait apparaître une série de portes (la largeur de deux d'entre elles seulement a pu être relevée : 0,91 m) et paraît avoir été composite : les murets séparant les portes ont une épaisseur de 0,25 m et sont hauts de 0,70 m. La partie supérieure devait être là aussi faite de planches de bois.

■ La cour à l'ouest des dortoirs

Le dégagement de cette cour a progressé vers le sud au même point que celui de la cour est (longueur actuelle de la cour devant les dortoirs est : 16 m). Elle est cimentée. Deux caniveaux à ciel ouvert, maçonnés de galets, la traversent. L'une de direction nord-sud à 1,60 m des dortoirs, l'autre de direction ouest-est à 4,45 m du mur nord de la cour se raccorde à la précédente.

Prolongeant vers le sud le groupe de trois cellules maçonnées de pierres adossé au mur ouest de la cour, un sondage de 4 m de large a exhumé le parement de ce mur tout en recherchant la dimension de la cour dans le sens nord-sud. Celle-ci est de 23,50 m. Elle se refermait sur un mur (écroulé) large de 0,50 m précédé d'un caniveau à ciel ouvert.

III Les squelettes

En 1902 le personnel se composait d'un gérant (Dancennis J.-B.), de deux médecins (Saint-Maurice et Artieres), d'un aumônier (père Risbourg), ainsi que de quatre dames hospitalières, les sœurs Marie-Emile, Andrée, Flavie, Béatrix. Il convient d'ajouter à cette liste les infirmiers, divers domestiques, et bien sûr les malades, dont le nombre avoisinait les deux cents. L'éruption de 1902 ensevelit sur place la plupart d'entre eux.

Les restes d'ossements humains ont été retrouvés en différents points de la fouille, en très mauvais état de conservation : os très souvent calcinés par l'incendie et fragilisés par l'humidité d'un sol de cendres en milieu subtropical, absence de compacité du terrain, impact des éléments éruptifs de 1902, effets pervers de la végétation. Dix-huit zones d'ossements humains correspondant à des squelettes plus ou moins bien conservés ont été retrouvées. Il est à souligner qu'il s'agit des premiers squelettes découverts à ce jour par la fouille archéologique de Saint-Pierre.

- Dortoir des sœurs : quatre zones : cellule 1 (n° 1), cellule 4 (n° 2), cellule 5 (n° 3), cellule 6 (n° 4).
- Dortoir des malades : sept zones : cellule A (n° 5, 6), cellule C (n° 7), cellule D et E (n° 8, de part et d'autre de l'ouverture du muret séparant les deux cellules), cellule F (n° 9, 10, 11).
- Cour est :
 - côté ouest : deux zones : devant la cellule 5 (n° 14), devant la cellule 6 (n° 15), porte de la cellule 4 (n° 16, 17), devant la cellule 2 (n° 18).
 - côté est : devant la porte nord du bâtiment est (n° 13).
- Bâtiment est, cour est : à 4,80 m du mur nord (n° 12).

IV Le bâtiment principal

A 2,48 m du groupe de trois cellules une césure verticale dans le mur ouest indique qu'une autre construction prend le relais. Il s'agit en fait de la façade d'un bâtiment rasé au niveau de deux appuis de fenêtres et recouverte d'un enduit peint en ocre jaune au dessus d'un bandeau gris descendant jusqu'au sol. A 2,15 m de l'angle sud-est prenait place une porte qui a été bouchée par la suite. La longueur de cette façade est de 11,17 m.

Les cartes postales d'avant 1902 montrent très souvent le bâtiment principal de la Maison Coloniale de Santé. Et ce n'est pas le moindre intérêt de cette campagne de fouille que d'avoir pu positionner cet édifice grâce à la découverte de sa façade latérale est.

S. VEUVE

SAINT-PIERRE

Sondages géophysiques

La mission réalisée du 21 mars au 8 avril 1993 avait pour but la poursuite et l'achèvement de prospections sur certains sites qui n'avaient fait l'objet que d'un test lors de la mission d'octobre 1991 (Ursulines et Hôpital militaire). Deux sites nouveaux ont été explorés ou testés : Habitation Levassor et Église du Fort. Plusieurs de ces prospections ont été réalisées ou poursuivies selon des techniques traditionnelles (mesure à la main en dispositif Wenner $a = 2m$ normal et dipôle-dipôle et sondages électriques) mais la mission a été mise à profit pour expérimenter avec succès

un appareil à bipôle roulant léger (deux électrodes fixes sont éloignées) avec enregistrement automatique des mesures sur ordinateur. Ce prototype et l'ensemble des mesures réalisées ont été présentés sur place dans le cadre d'un montage audiovisuel du CERA et du SRA Martinique. Une interprétation globale rassemblant les données de 1991 et 1993 sera publiée ultérieurement.

Albert Hess

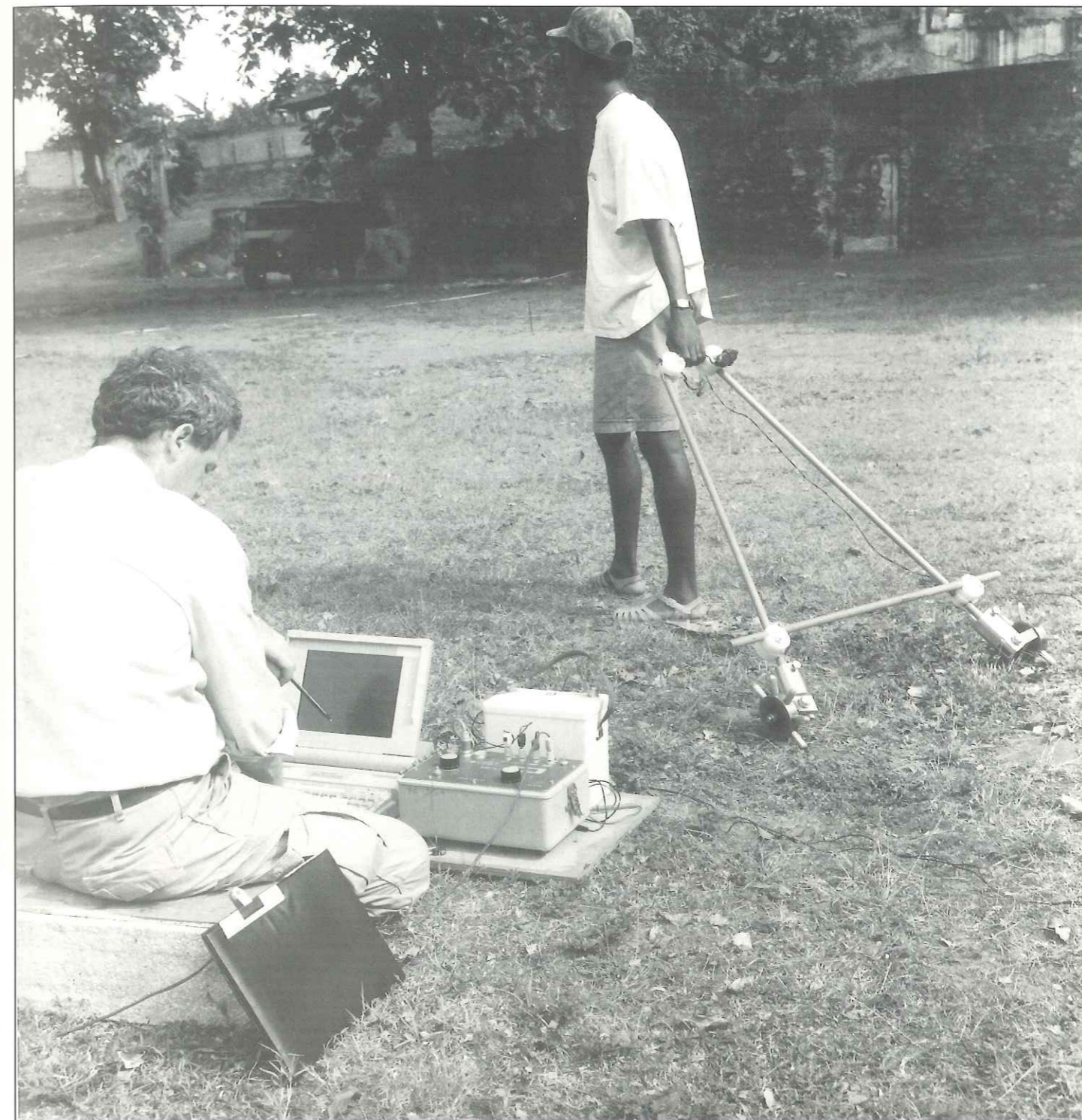


fig. 16 Saint-Pierre, mise en œuvre d'un sondage géophysique.

Le travail du GRAN cette année s'est développé selon trois axes :

1 – A la demande de la CNMH, un sondage a été entrepris dans la baie de Saint-Pierre sur les sites de naufrage dus à la catastrophe de 1902. Ce travail, en dehors de notre programme général, a été réalisé sous le contrôle scientifique du DRASM dans le cadre d'un contrat d'étude avec la CRMH. L'objectif est d'identifier les épaves visibles sur le fond afin de pouvoir mettre en place une procédure de classement. Ce travail comporte donc deux aspects complémentaires : une recherche historique et des sondages archéologiques.

2 – La campagne annuelle de prospections a, cette année, porté sur la zone du havre de la Trinité. Situé sur la façade atlantique, ce port était, aux XVIII^e et XIX^e siècle, le troisième

de l'île pour l'importance de son trafic maritime, après Saint-Pierre et Fort-Royal. Les travaux ont été concentrés sur trois zones présentant des dangers certains pour la navigation : les récifs bordant la côte nord de la presqu'île de la Caravelle, l'îlet Saint-Aubin, le haut-fond du Loup Ministre.

3 – Un sondage complémentaire a été organisé sur le site du naufrage d'un navire charbonnier découvert par le GRAN lors de la campagne de 1992. Une première expertise rapide, effectuée au moment de la découverte, avait montré la présence de restes de charpente importants et un matériel de bord diversifié (lampes à pétrole, vaisselle, verrerie, encrier etc.). Le travail de 1993 a permis de compléter cette investigation et a confirmé l'intérêt de l'épave.

Marc GUILLAUME

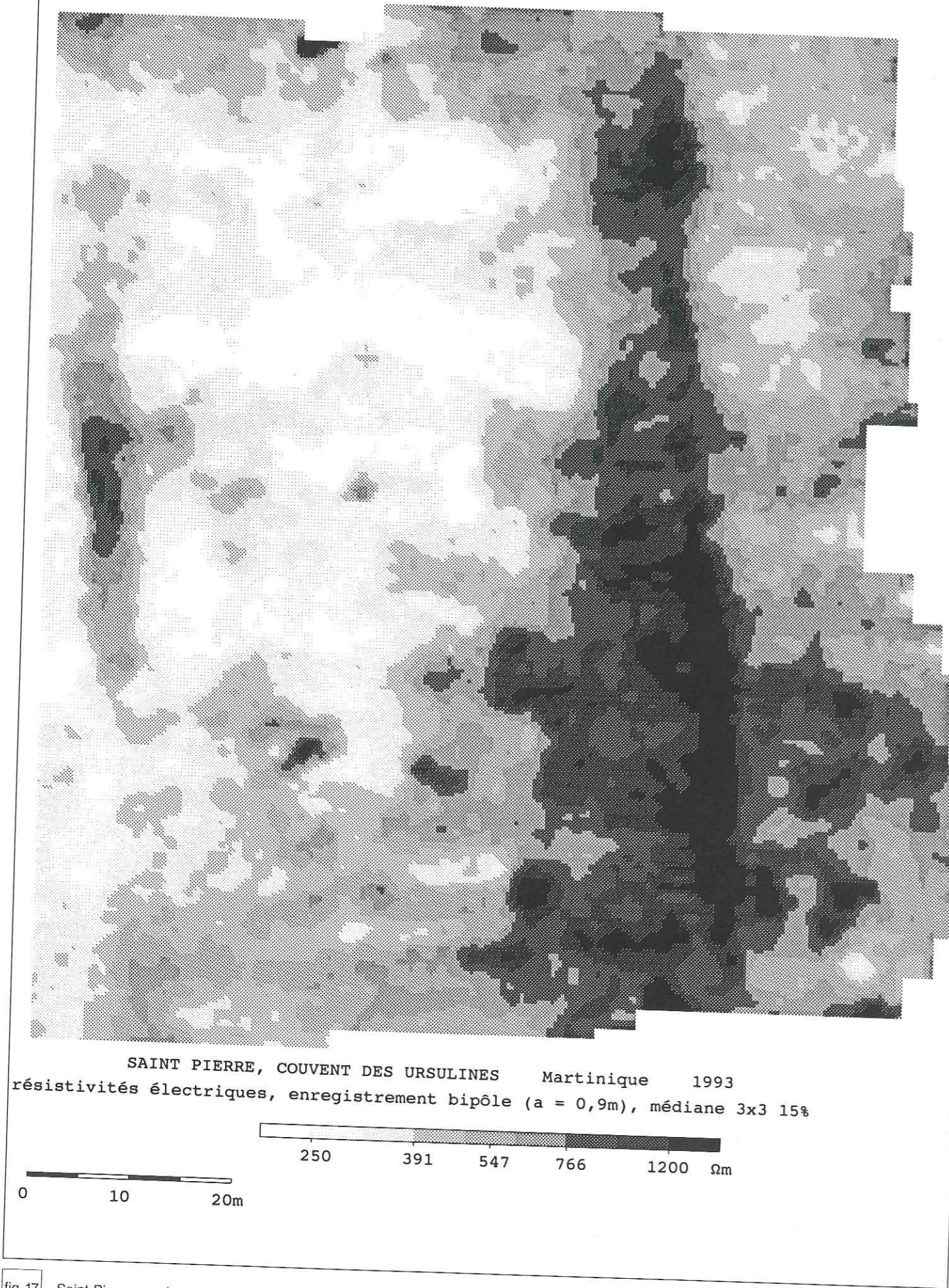


fig. 17 Saint-Pierre, sondage géophysique du couvent des Ursulines.

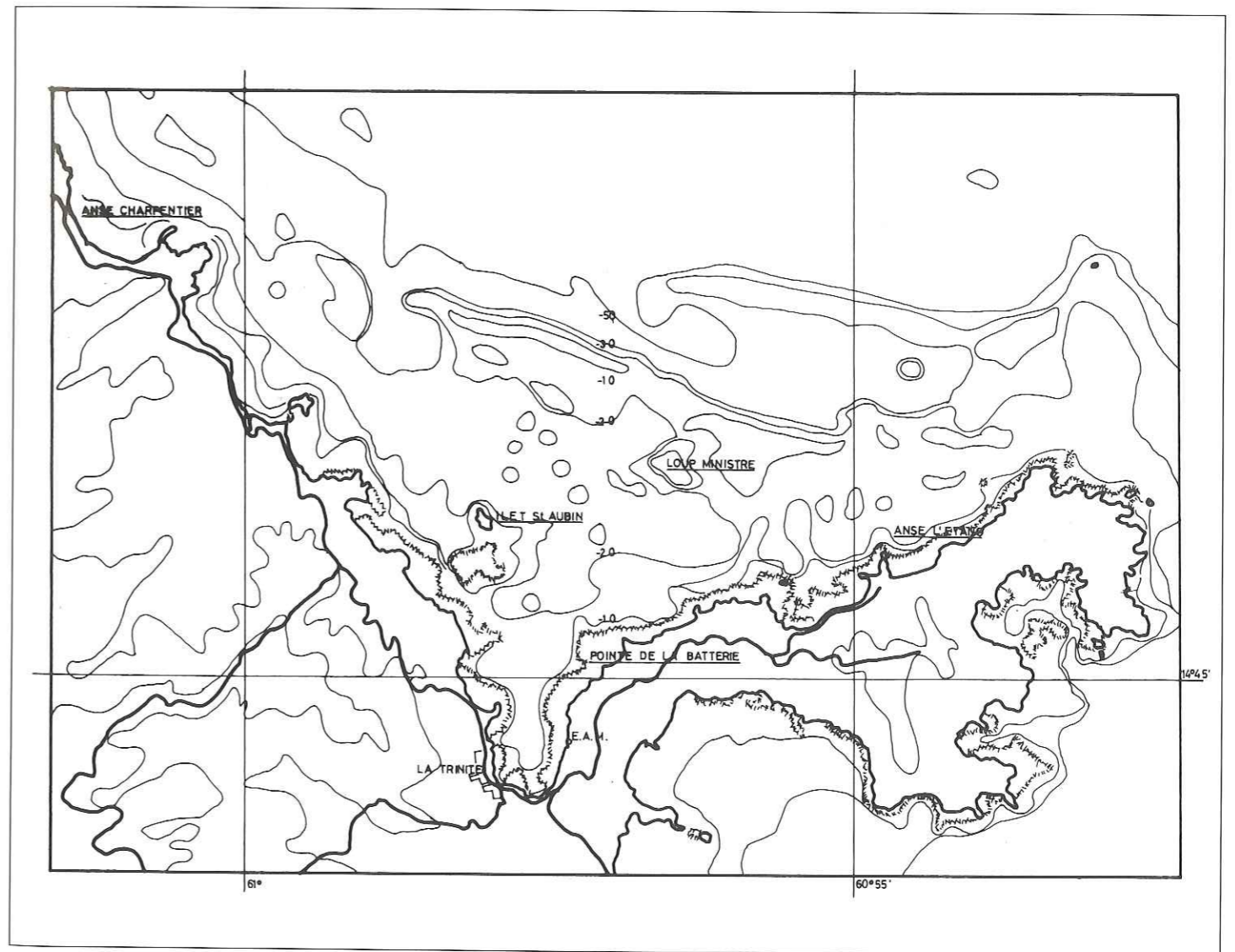


fig. 18 La Trinité, sites de prospections sous-marines.

LA TRINITÉ POINTE DE LA BATTERIE

La côte nord de la Caravelle est bordée d'une série de cayes s'avancent à quelques centaines de mètres en mer au droit des différentes pointes séparant les anses sablonneuses. Les cayes de la pointe de la Batterie s'avancent à plus de 400 m au large et représentent un des dangers majeurs de l'entrée dans le port de la Trinité. Lors d'une prospection en apnée, des traces de naufrage sont rapidement apparues : pièces de gréement (chouquet de mât, cerclage de fer etc.), gueuses de lest et fragments de doublage de cuivre. Ici encore l'exposition de ce récif à la houle a empêché la conservation des structures de charpente. Cependant les éléments découverts permettent de se faire une idée du navire échoué sur la caye. Les pièces de gréement et le doublage indiquent qu'il s'agit d'un voilier de bois à coque doublée de cuivre. L'ensemble des gueuses de fer semble encore en place. Entre trente et quarante gueuses de fer s'étendent sur une dizaine de mètres de long. Elles sont de deux modèles, l'un de 67 cm de long et l'autre de 95 cm, pour une section de 15 x 15 cm. La densité du fer étant de 7, leurs poids est de :

- $9,5 \text{ dm} \times 1,5 \text{ dm} \times 1,5 \text{ dm} = 21,375 \text{ dm}^3 \times 7 = 149,625 \text{ kg}$ (# 150 kg)
- $6,7 \text{ dm} \times 1,5 \text{ dm} \times 1,5 \text{ dm} = 15,075 \text{ dm}^3 \times 7 = 105,525 \text{ kg}$ (# 100 kg).

On peut estimer le poids de l'ensemble à environ 5 tonnes. Si l'on considère avoir l'ensemble du lest de fer du navire (nous n'avons pas observé de gueuses isolées), nous pouvons estimer son tonnage minimal (le lest de galets généralement utilisé en complément du lest de fer ne peut pas être estimé). Le poids de lest d'un navire est généralement compris entre le quart et le septième de sa charge. Cela nous donne un navire ayant au moins entre 20 et 35 tonnes. La longueur de la zone de concentration du lest, une dizaine de mètres, est cohérente avec cette hypothèse. Il pourrait s'agir alors d'un caboteur ou d'un borneur, un des nombreux navires assurant la liaison entre La Trinité et les autres ports de l'île ou des îles voisines.

Marc GUILLAUME

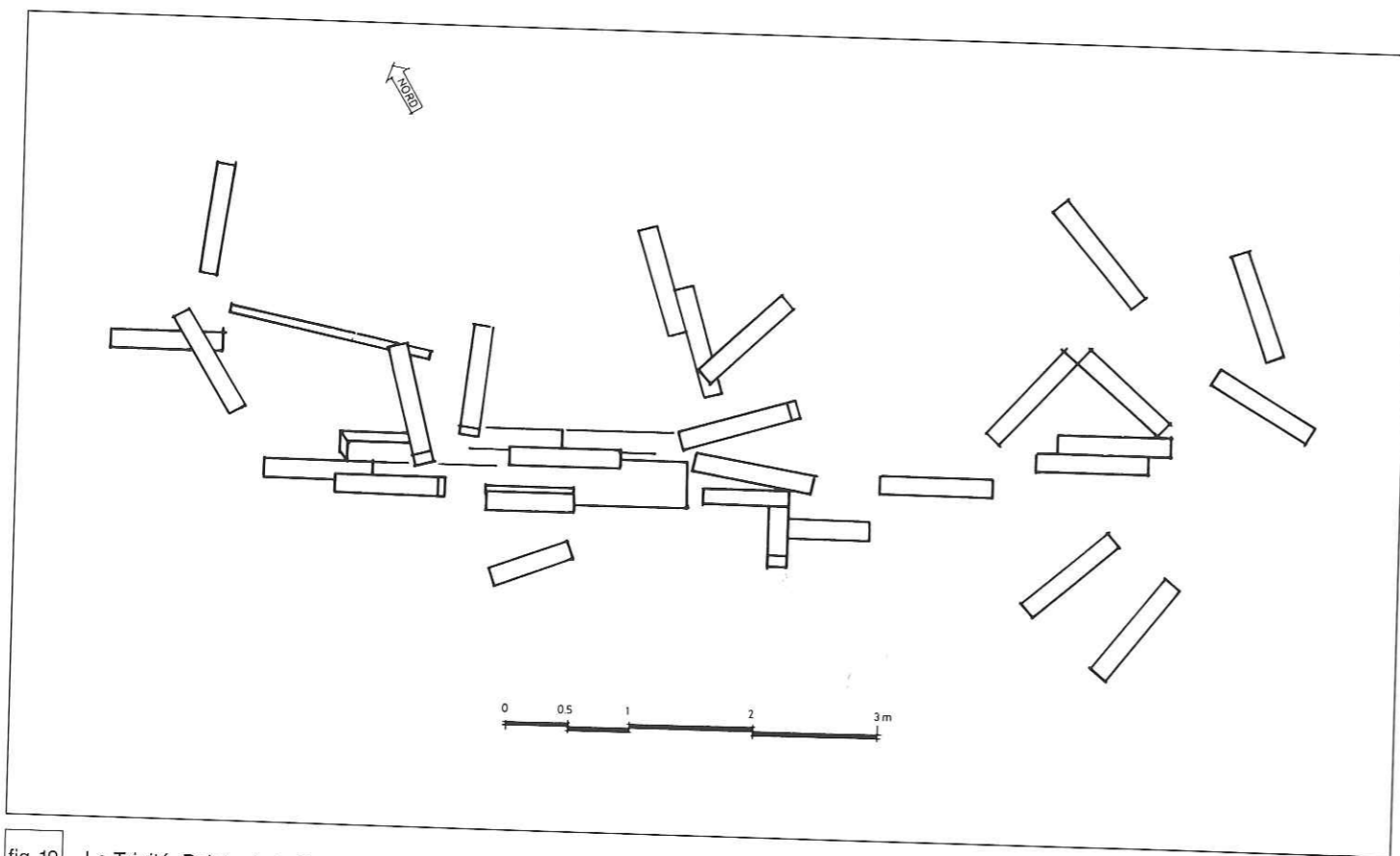


fig. 19 La Trinité, Pointe de la Batterie, relevé des gueuses de lest.

fig. 20 Sainte-Marie, mouillage du Pain de Sucre, ancres présentes sur le site.

SAINTE-MARIE PAIN DE SUCRE

En 1992, M. Gilles Leroy a déclaré aux Affaires maritimes plusieurs ancres anciennes au pied de la pointe du Pain de Sucre, dans l'Anse Charpentier, sur la commune de Sainte-Marie. Une plongée d'évaluation du site début 1993 a permis de localiser plus d'une quinzaine d'ancres sur un périmètre de moins de 100 m de côté. Il a également été possible de mettre à jour plusieurs fragments de formes à sucre, localisés dans une cuvette de sable, à l'ouest du site. Un comptage des ancres et un relevé précis du site ont été réalisés pendant la campagne de 1993. Les premières plongées ont montré que le nombre d'ancres était très supérieur à notre première estimation qui s'était faite avec une mauvaise visibilité.

Si certaines ancres sont encore très visibles appuyées ou posées sur le corail, elles sont, pour la plupart, soit ensablées, soit recouvertes de corail. Un grand nombre est dans un état de destruction avancée. La grande majorité de ces ancres sont des ancres à jas de fer repliable (XIX^e siècle). Pour trois d'entre elles, il est possible d'affirmer, à coup sûr, qu'il s'agit d'ancres à jas de bois. Un grappin à cinq branches, mesurant 1,10 m de long avec des oreilles de 17 cm de long et 15 de large, a également été repéré. La longueur de la verge de ces ancres s'étage entre 90 cm et 206 cm. Bloqués dans une cuvette de sable dans la zone de concentration des ancres, des tessons de forme à sucre ont été découverts. Elles ont des diamètres de 370 mm et 390 mm. Nous n'avons pas de données permettant de connaître leur hauteur. En l'absence de typologie des formes à sucre rencontrées en Martinique il n'est pas possible de les rattacher à un module particulier. Aucun élément ne permet pour l'instant de décider s'il s'agit des restes d'un chargement qui aurait chaviré ou du naufrage d'une embarcation. Cette concentration d'ancres peut sembler étonnante : plus

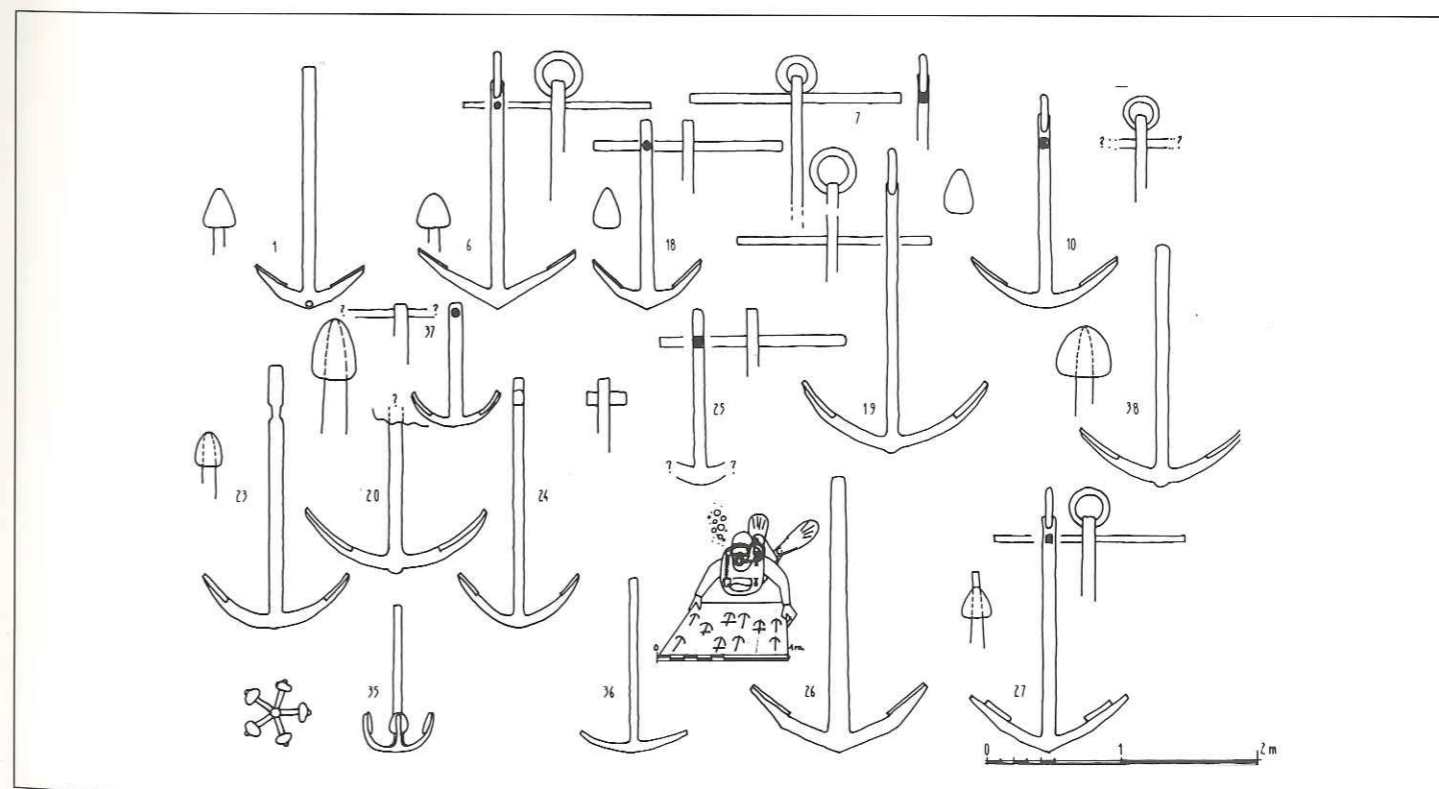
de quarante ancres de type très semblable sur une zone de moins de 150 m de long pour moins de 35 de large. Le mouillage se situe le long du flanc nord du Pain de Sucre. Le vent et la houle concourent à repousser le navire vers la côte. Si l'ancre dérape sur le sable, elle se trouve rapidement au pied de la caye sous laquelle elle s'engage. Nous avons eu, par deux fois, l'occasion de voir l'ancre de notre navire suivre ce chemin et venir retrouver les ancres anciennes. Sans l'aide du moteur et des plongeurs il eût été impossible de la dégager. Un voilier traditionnel aurait été contraint dans ce cas d'abandonner son mouillage.

La carte IGN 4502-M porte l'indication d'un lieu-dit *Le débarcadère* sur la côte face à la zone de concentration des ancres. En surplomb de la plage sont encore visibles des restes de murs maçonnés et le sol est jonché de tessons de céramique à pâte rouge. On note également la présence de fragments de tuiles écaïlle et divers fragments de faïence. Ces structures doivent être mises en rapport avec l'habitation dite *Habitation Pain de Sucre* située au lieu-dit Thénos en sommet de morne à 100 m d'altitude.

Sur la plage, un petit surplomb rocheux orienté SW-NE met totalement à l'abri de la houle une passe très étroite et peu profonde qui autorise simplement le mouillage et le chargement d'une petite embarcation (yole ou pirogue).

Situé à la charnière entre terre et mer, ce site pourrait constituer le terrain idéal pour un travail conjoint avec l'archéologie terrestre. La datation des vestiges terrestres pourrait nous apporter des précisions concernant la période d'activité de ce petit mouillage. Ce serait l'occasion de reconstituer de manière concrète une partie du circuit commercial d'une habitation sucrerie martiniquaise.

Marc GUILLAUME



LA TRINITÉ ÉPAVE DE L'ANSE L'ÉTANG

L'épave de l'Anse l'Étang a été déclarée à la fin des années 70 par des plongeurs amateurs. En 1992, le GRAN avait effectué une première plongée de repérage qui avait permis de localiser le site et d'observer des fragments de canons et un empilement de cuves à sucre qui étaient indiqués sur le plan des inventeurs. A cette occasion un plomb de sonde, découvert à proximité des canons, avait été remonté.

A une distance de 300 m de la plage de sable blanc, la baie est coupée par une barrière corallienne, parallèle à la côte. Cette caye est couverte de moins de 2 m d'eau à son sommet et la mer y est très dure. Les vagues déferlantes la rendent pratiquement infranchissable. Une passe, située à l'ouest de l'Anse, traverse la caye du nord au sud. Cette passe, profonde de 8 à 11 m, large de 6 m et au fond tapissé d'un sable coquiller grossier est perpendiculaire à l'axe du récif. Bien qu'elle représente un passage d'eaux très saines, elle ne peut être empruntée que par beau temps et par des embarcations de très faible tirant d'eau du fait de la violence de la houle et du peu de profondeur entre la caye et la terre.

Les vestiges du naufrage sont disposés dans et autour de cette passe. C'est bien entendu dans le fond de la passe, plus abrité, que nous avons observé le plus de vestiges. L'épaisse couche de sable qui en tapisse le fond a recouvert un matériel disparate et, pour ce que nous en avons observé, très maltraité par la mer. Le détecteur de métaux

a permis de localiser des éléments de fer pris dans la concrétion et des éléments de plomb (feuilles de plomb et plomb de sonde). Tout d'abord très large, la passe se referme rapidement pour ne plus former qu'un couloir de 6 m de large sur 8 ou 9 m de haut. Ses parois verticales sont évasées à la base, créant un surplomb sous lequel un plongeur peut nager à l'aise. C'est dans la zone d'entrée, avant que les parois ne se rapprochent pour former le couloir, qu'ont été découvertes les feuilles de plomb, des tessons de verre et de céramique très roulés, divers espars métalliques soudés dans le corail, ainsi que le second plomb de sonde. En suivant la passe vers le sud, on rencontre successivement les restes de 3 canons. Ceux-ci sont brisés, les touillons sont cassés, et leur état de conservation générale est très mauvais. Ces constatations nous incitent à penser qu'il s'agit de canons de lest. En avançant toujours vers le sud, on rencontre sur la gauche un empilement de cuves. Ce sont des chaudières de sucrerie type Père Labat. Toutes ont le même diamètre, il ne s'agit donc pas d'un équipage, mais plutôt de cuves de rechange pour un ou plusieurs équipages. Leur diamètre de 97 cm correspond à 3 pieds de France. On peut nettement voir sur deux d'entre elles les quatre tétons situés sous la lèvre et qui étaient destinés à venir reposer sur les plaques de fer de soutien scellées dans la maçonnerie de l'équipage. Elles se trouvent sous le surplomb rocheux au pied de la caye.

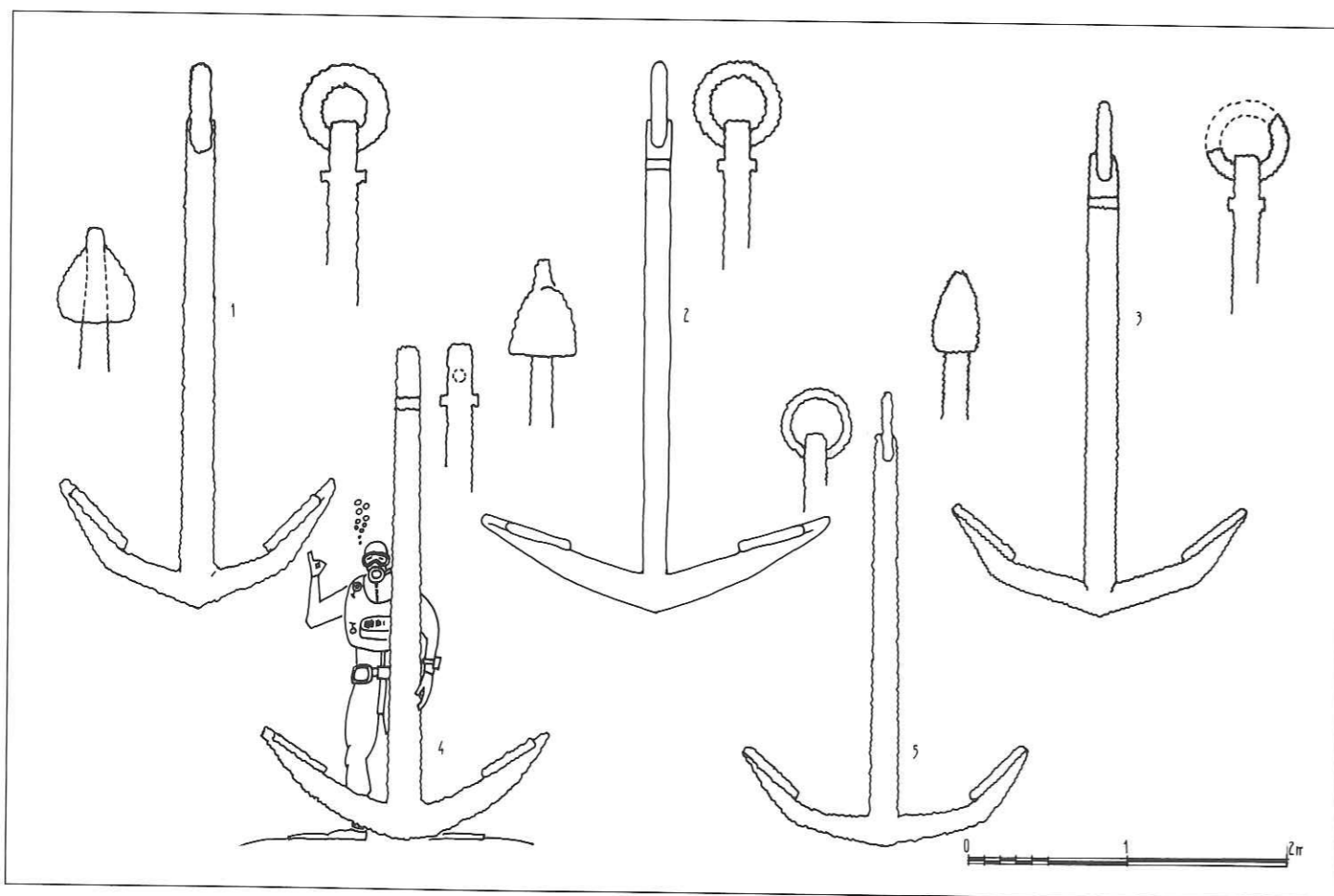


fig. 21 La Trinité, épave de l'Anse l'Étang, ancres présentes sur le site.

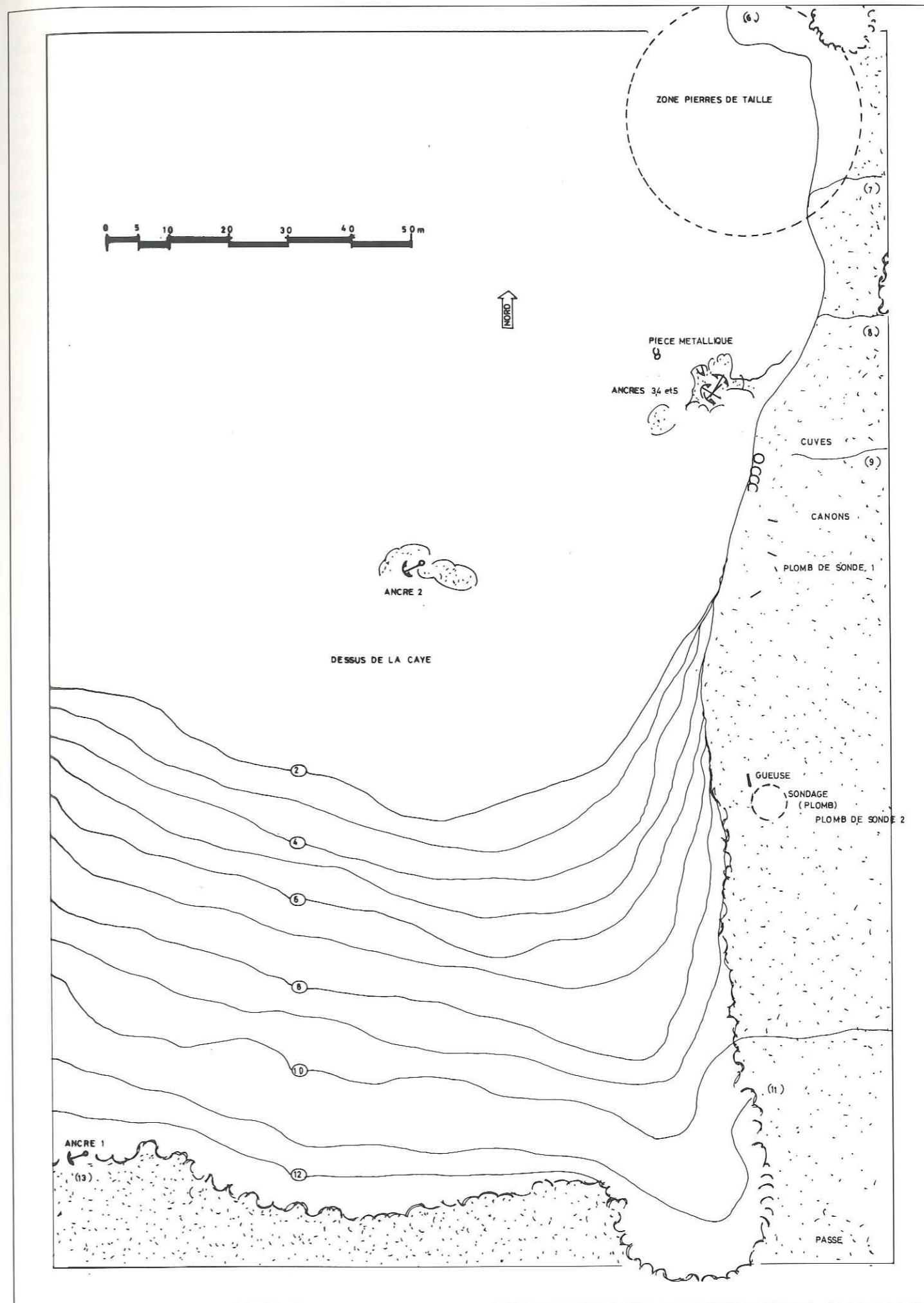


fig. 22 La Trinité, Anse l'Étang, profil du flanc est de la caye.

En suivant le pied de l'intérieur de la caye vers l'est, après une zone de sable et quelques gros rochers isolés, on rencontre un grand nombre de pierres de taille. Légèrement au NE des pierres du sommet, trois ancres se trouvent enchevêtrées dans une cuvette de corail. Elles se trouvent à peu de distance du bord de la passe, en surplomb des chaudières à sucre. Une première série d'observations sur les pièces de taille visibles sur le site fait apparaître 7 modules différents. Les modules 3, 4, 5, 6 et 7 correspondent à des parallélépipèdes dont les dimensions sont données dans le tableau ci-contre (Fig. 1). Les modules 1 et 2 présentent une forme plus complexe. On retrouve dans de nombreux bâtiments de sucreries de Martinique des pierres comparables. Les pieds-droits de deux portes du bâtiment de la purgerie de la Pagerie (97 231 004 AH), aux Trois Îlets, sont formés de pierres taillées de dimensions fort semblables (Fig. 2).

Les cinq ancres retrouvées sur le site sont de modèle très semblable. Elles mesurent entre 3,10 m pour la plus gran-

de et 2,60 m pour la plus petite. Ce sont toutes des ancres à jas de bois. A proximité de ce sondage, un plomb de sonde a été mis au jour. De taille beaucoup plus modeste que celui découvert, à quelque distance de là, en janvier, il est beaucoup mieux conservé. Un de ses côtés a été très érodé par la mer, mais l'autre, qui était protégé par le sédiment, conserve encore les facettes de sa forme octogonale primitive. Il pèse 8 kg pour une longueur conservée de 36,5 cm. Sa plus grande largeur est de 6 cm à la base. On voit encore nettement une partie de l'évidement situé sur le fond, profond de 3 cm, et destiné à recevoir le suif. L'ensemble de ces éléments tend à faire penser à un naufrage de la seconde moitié du XVIII^e siècle ou de la première moitié du XIX^e (ancre à jas de bois, chaudière d'équipage) l'absence de traces de doublage de cuivre vient renforcer cette hypothèse.

Marc GUILLAUME

Anse l'Étang			
Dimensions des modules simples (cm)			
Module	Longueur	Largeur	Hauteur
3	70	35	20
4	130	32	32
5	158	27	20
6	52	40	20
7	140	35	20

Pagerie et Anse l'Étang		
Comparaison des pieds-droits (cm)		
	Pagerie	Anse l'Étang
Longueur	60,5	64
Largeur	30,1	40
Hauteur	26	23
Feuillure	4,4	4

fig.23 Épave de l'Anse l'Étang, pierres parallélépipédiques.

fig.24 Pagerie et Anse l'Étang.

LA TRINITÉ CANONS DU LOUP-MINISTRE

Point culminant d'une chaîne madréporique reliant la côte de la Caravelle au Rocher du Pain de Sucre au nord de la commune de Sainte-Marie, le Loup Ministre est un des principaux dangers au large du havre de la Trinité. Généralement bien visible en raison des vagues qui déferlent sur les plus hauts fonds, il ne présente un réel danger que pour le navire désarmé qui se laisse dériver avec la houle et le vent jusque sur le sommet qui est couvert de moins de 2 m d'eau. Profitant de quelques journées de grand calme pendant l'hivernage où les alizés ne soufflent plus sur l'île, nous avons pu effectuer une exploration du sommet du Loup.

Le sommet de la caye se présente comme un plateau relativement peu accidenté très exposé à la mer. Sept canons ont été repérés ainsi qu'un fragment d'ancre, des traces de doublage de plomb et une meule à grain en pierre. Le manque d'indices ne permet pas de déterminer si les canons ont été rejetés par dessus bord par un navire essayant de s'alléger pour échapper au naufrage ou s'ils marquent l'emplacement d'une épave qui aurait depuis disparu.

Marc GUILLAUME

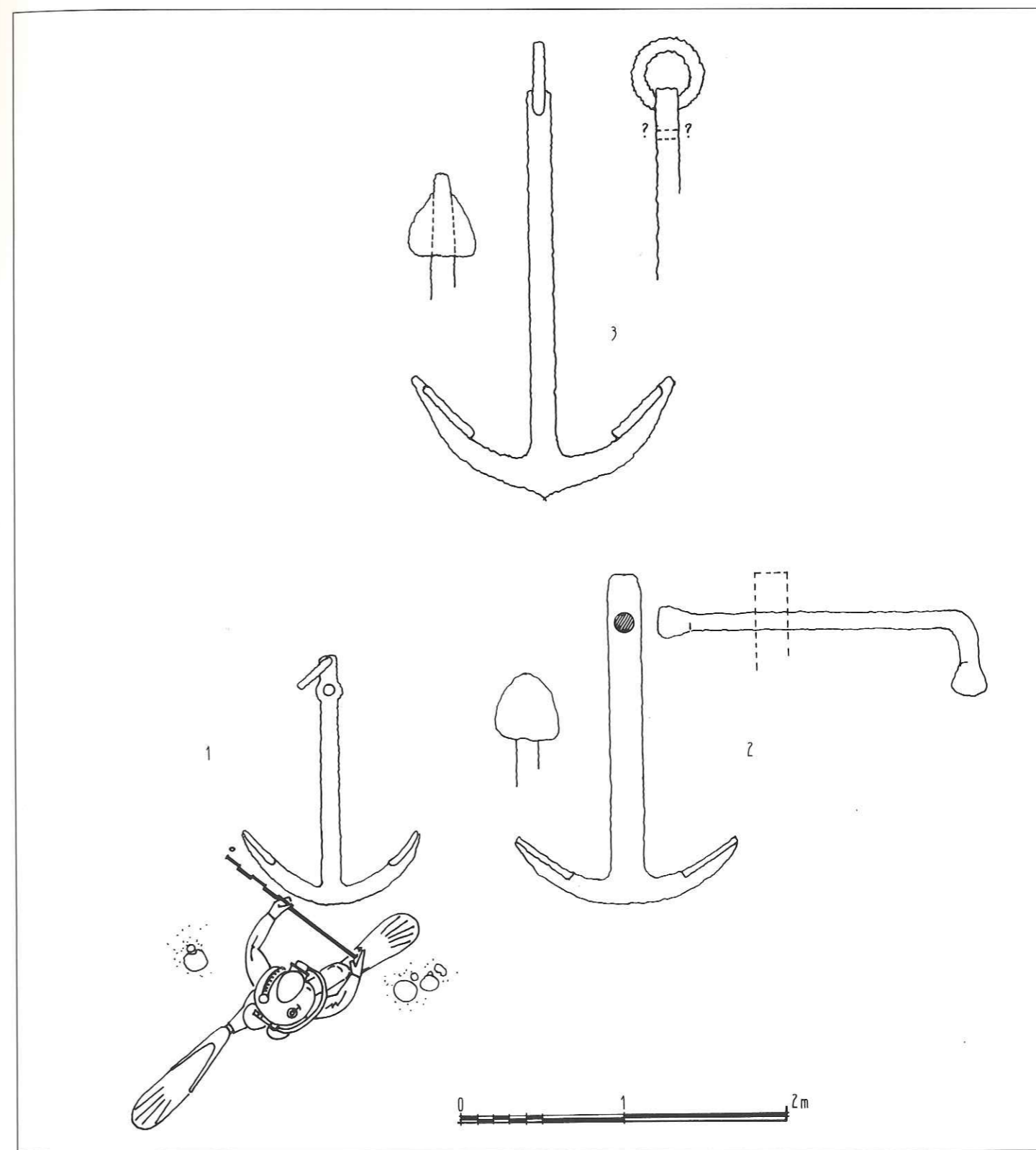
fig.25 La Trinité, ancres de l'îlet Saint-Aubin.

LA TRINITÉ CAYES DE L'ÎLET SAINT-AUBIN

Les cayes prolongeant l'îlet au S/W constituent le principal danger au nord de la baie de la Trinité. Des ancres isolées et les traces d'un naufrage témoignent du danger constitué par ces récifs. Du navire dont nous avons retrouvé traces quelques éléments métalliques sont encore visibles sur la partie haute du récif où brisent les vagues ainsi que du matériel dispersé sur la caye sous le vent de

ces vestiges : une ancre à jas de fer, un élément de guideau métallique, une courbe de bau, des gueuses de lest, de la clouterie de cuivre, des tessons de céramique, des fragments de bouteilles, un tronçon de peinture de gouvernail et de nombreux galets de lest.

Marc GUILLAUME



I La recherche historique

Le but de cette recherche est d'établir la liste des navires présents sur la rade de Saint-Pierre et ayant sombré au moment de l'éruption de la Montagne Pelée.

Malgré le caractère récent de cet événement, force est de constater que la recherche d'archives se heurte à de nombreuses difficultés :

- La destruction totale de la ville a entraîné la disparition de toutes les sources locales. Le travail ne peut donc se faire qu'à partir de documents extérieurs à Saint-Pierre et à son administration.

- L'extrême gravité des destructions de tous ordres a empêché l'administration locale de porter toute l'attention voulue aux dégâts maritimes. D'autres priorités ont certainement été retenues dans les temps ayant immédiatement suivi l'éruption.

- La dispersion des sources, due en partie aux divers pavillons présents sur la rade, ralentit encore la recherche. Ces difficultés peuvent sans doute expliquer que, jusqu'à ce jour, aucune liste fiable des navires coulés le 8 mai 1902 n'ait été publiée.

Il nous a donc fallu reprendre totalement le travail. Nous avons réalisé une analyse critique de 5 listes publiées après l'éruption. Nos recherches se sont dirigées dans deux directions : les organismes de cotation des bâtiments et les assurances maritimes d'une part, les archives de la marine d'autre part : les registres du Bureau Veritas et les statistiques des naufrages dressées par l'Établissement des Invalides de la Marine.

Les registres du B.V. sont des listes de navires comportant de nombreuses précisions quant à leur âge, nationalité, port d'attache, port de construction, armateurs, type de commerce pratiqué, catégorie, matériaux entrant dans leur construction etc. Ils servent de référence pour les compagnies assurant ces navires (Bureau Veritas lui-même, Lloyds ou autres compagnies).

Les statistiques des naufrages sont des documents annuels qui servaient, entre autre, à établir les pensions et indemnités versées aux veuves et orphelins des marins français perdus en mer. Ces registres ont été régulièrement tenus entre le milieu du XIX^{ème} siècle et la première guerre mondiale. Ces documents nous ont permis de confirmer la perte de certains navires figurant sur notre liste générale comme d'en éliminer certains autres.

Suite à la consultation des ces archives, nous arrivons à la liste suivante :

- 1 – Navires coulés et identifiés :
 - *Roraïma*, vapeur anglais
 - *Diamant*, remorqueur à vapeur français.
 - *Tamaya*, trois-mâts barque français.
- 2 – Navires coulés mais non identifiés :
 - *Gabrielle*, goélette française.
 - *Grappler*, vapeur anglais.
 - *Biscaye*, trois-mâts français.
- 3 – Navires probablement coulés :
 - *Nord america*, trois-mâts barque italien.
 - *Maria di Pompeï*, goélette italienne.

Les recherches historiques sont toujours en cours et doivent se prolonger sur 1994 et 1995.

II Les recherches de terrain

Le travail sur le terrain a été mené parallèlement aux recherches en archives. Son but est de réunir des éléments devant aider à l'identification des épaves avec, comme contrainte, de ne pas nuire, à l'occasion de cette recherche, à la conservation des sites relativement fragiles. Les éléments recherchés sont de plusieurs ordres :

- Les dimensions des structures conservées qui seront comparées avec les données techniques, notamment celles fournies par les registres de la Lloyds et du bureau Veritas.
- Le type de construction et les matériaux employés ainsi que le mode de propulsion.
- Le matériel archéologique qui est à même de nous renseigner sur les mouvements commerciaux de ces navires. Les deux épaves actuellement étudiées sont des voiliers construits en bois. Ils ne possèdent pas de moyens de propulsion mécanique et semblent avoir des dimensions très semblables entre eux. Ces navires ont été très détruits avant leur naufrage et les traces, peu surprenantes, d'un fort incendie sont très nettes.

L'une d'elles possède une cargaison de céramiques en provenance de la région de Marseille. Les essences de bois utilisés dans la construction sont essentiellement le chêne et le pin. Si l'ensemble de ces détails peut faire penser à un navire provenant du monde méditerranéen, les données ne sont pas pour l'instant suffisantes pour avancer des hypothèses concernant son identification.

Marc GUILLAUME

Les sites à pétroglyphes n'ont pas encore fait l'objet d'une reconnaissance systématique et les seuls qui soient connus à l'heure actuelle relèvent de découvertes fortuites. Une « roche caraïbe » ayant été signalée à Rivière Pilote, dans le quartier, le SRA s'est rendu sur place, accompagné par M. Joël ROME, sur les indications de M. Alex VIGILANT. Nous avons pu constater qu'il s'agissait, en fait, d'un grand bloc de rhyolite roulé dans un petit torrent de montagne et portant des traces d'érosion sélective. Les formes créées par ce phénomène naturel prêtent souvent à confusion. Il faut bien reconnaître que la régularité des « tracés » offerts par le creusement naturel des fissures du rocher est assez spectaculaire. Aux alentours, de nombreux rochers de taille imposante présentent des phénomènes du même genre, auxquels s'ajoutent parfois des petites cavités naturelles (« marmites ») qui ont été confondues également avec des cupules anthropiques.

Néanmoins, la reconnaissance détaillée du cours d'eau a permis d'identifier un polissoir sur bloc de rhyolite, découvert par M. Claude LAMEYNARDIE, membre du service, au bord d'un bassin naturel créé par une chute d'eau, le « Bassin Hélène ». L'emplacement du polissoir est parfaitement classique, de même que la régularité de sa forme ovale et de ses dimensions : 14 cm de long sur 11,5 cm de large et 5 cm de profondeur moyenne. Dans l'état actuel des connaissances, il s'agit donc du seul indice formel du passage des amérindiens dans ce lieu. Les polissoirs en pleine forêt indiquent que certaines haches destinées à l'abattage des arbres étaient fabriquées sur place, en profitant de la présence d'un cours d'eau. L'eau est, en effet, nécessaire au polissage des haches en pierre, car elle améliore la surface de contact entre l'objet et le polissoir, tout en retenant les petites particules formées par le broyage, ce qui augmente les qualités abrasives du support.

François RODRIGUEZ-LOUBET

MARIN POINTE BORGNESE

Le four à chaux et à poterie de la Pointe Borgnesse est l'un de éléments les mieux conservés d'une ancienne habitation sur laquelle on ne possède guère d'information précise actuellement. Son existence nous a été signalée par M. Philippe LANDAU, étudiant de L'UAG, par M^{me} Lyne-Rose BEUZE, conservateur du bureau du Patrimoine du conseil régional et par M. Louis-Félix OZIER-LAFONTAINE, conservateur de l'écomusée de Martinique, à Rivière Pilote. Il s'agit d'une installation de bord de mer, qui possédait un petit appontement dont il ne reste que le départ. Des ruines de constructions qui semblent avoir été des magasins côtoient le four, en très bon état de conservation. Ce dernier est constitué de deux parties, l'une pour la cuisson des poteries, l'autre pour la fabrication de la chaux. La construction, en brique pleine, est particulièrement soignée.

La qualité architecturale exceptionnelle de ce four mérite qu'il soit conservé. Il faut rappeler que ceci n'avait malheureusement pas été le cas du four de potier de Duchazel, dans la commune du Lamentin, détruit en 1987 malgré l'opposition, isolée, il est vrai, au sein de son administration locale, de la direction des Antiquités.

L'étude approfondie du four à chaux et à poterie de la Pointe Borgnesse sera assurée par M^{me} VIDAL dans le cadre du programme de recherche thématique qu'elle va entreprendre sur le sujet, en 1994.

François RODRIGUEZ-LOUBET

LE FRANÇOIS POINTE LA PRAIRIE

Les rochers à cupules sont relativement peu nombreux à la Martinique. L'emplacement de ceux-ci, signalés auparavant par les R.P. PINCHON et DELAWARDE, a été retrouvé récemment par le Dr Robert ROSE-ROSETTE, qui, sur notre couverture, semble saluer ces vénérables présences des temps précolombiens, avec l'humour et la bienveillance qui lui sont coutumiers.

Il s'agit de cuvettes parfaitement circulaires, profondes de 5 cm en moyenne, avec un diamètre moyen de 12 cm couvrant un affleurement basaltique littoral. Contrairement aux phénomènes géologiques bien connus, les cupules de ce genre présentent des formes et des dimensions très stables, une forme tronconique bien régulière et un véritable poli

des parois. Leur fonction, toutefois, doit être différenciée des polissoirs qui servaient à la fabrication et à l'affûtage des outils en pierres dures.

Pour autant que l'on puisse en juger actuellement, ces cupules sont plutôt des sortes de récipients à rapprocher des mortiers et autres pierres à moudre et à broyer. On peut les trouver à proximité de pétroglyphes, comme c'est le cas sur les sites des Roches gravées de Montravail, à Sainte-Luce, ou bien isolées au bord d'un cours d'eau, comme sur la « Roche à Bon Dieu » de Macouba. Leur présence sur cet affleurement rocheux est assez surprenante.

François RODRIGUEZ-LOUBET

TROIS ÎLETS TROU L'OR

Trou l'Or est une sorte de réservoir, directement creusé sur une pente légère, au sommet du morne de la Pagerie, dans le substrat rocheux. Les eaux de ruissellement s'y accumulent sur une profondeur de plus de 3 m et y demeurent même pendant la saison sèche. Le site a été découvert par l'auteur de cette notice, sur la base d'un article paru dans le « Moniteur de la Martinique » du 31 mai 1855 concernant le site d'archéologie industrielle de la Pagerie, dont il est lui-même l'inventeur.

Ce document signale : « A cinquante pas environ de cet endroit (le four de l'habitation La Pagerie), on rencontre au milieu d'un bouquet d'arbres et au niveau du sol, une citerne à trois compartiments correspondant l'un dans l'autre et creusée grossièrement dans le roc vif. Elle se trouve sur l'un des plans inclinés du morne de manière à recueillir les eaux pluviales qui y aboutissent de tous côtés. La tradition attribue l'établissement de cette citerne à l'un des premiers habitants de l'endroit, un sieur Cordier, qui vivait vers 1676 et qui aurait employé des Caraïbes à la confection de cet ouvrage. On descend par trois petites marches en maçonnerie grossière dans cette citerne par le compartiment du milieu. Les deux autres, à droite et à gauche, étant sous-terrains. Jamais cette citerne n'a tari. Dans les plus grandes sécheresses l'eau s'y conserve toujours fraîche et limpide. Aussi, de génération en génération, lui a-t-on

conservé dans le quartier le nom de Trou d'Or. M. de la Pagerie faisait annuellement nettoyer cette citerne dont les alentours servaient souvent de but aux promenades de Joséphine. L'éloignement de cet endroit à la Rivière explique la nécessité qui a inspiré ce travail vraiment curieux à examiner, en songeant à l'exiguité des moyens dont pouvait disposer à l'époque celui qui l'a fait pratiquer. »

Le site pose un problème de fouille dans la mesure où il est partiellement comblé par des sédiments vaseux qui résistent à toute espèce d'exploration, que soit par pompage, soit par extraction manuelle. Il n'a donc été que partiellement étudié, à l'heure actuelle, en attendant la mise au point d'une technique permettant de le dégager totalement.

Pour l'heure, il constitue un cas unique qui montre jusqu'où pouvait aller la connaissance du milieu géologique et l'ingéniosité mise à en tirer profit dans certaines circonstances. L'étude par carottage est désormais envisagée, car elle permettrait d'obtenir des données très fines sur la climatologie sub-récente de la Martinique (XVII^e-XX^e siècles), ainsi que sur l'évolution des formations végétales, à travers l'étude des pollens piégés. Sur le plan archéologique, il restera à découvrir pourquoi la tradition orale attribue le creusement de cette citerne aux Caraïbes historiques.

Robert ROSE-ROSETTE

Chronologie

- BRO : âge du Bronze
 CON : contemporain
 FER : âge du Fer
 GAL : gallo-romain
 HMA : Haut Moyen Âge
 IND : indéterminé
 MA : Moyen Âge
 MES : Mésolithique
 MOD : Moderne
 NEO : Néolithique
 PAL : Paléolithique

Organisme de rattachement
des responsables de fouilles

- AFA : AFAN
 ASS : autre association
 AUT : autre
 BEN : bénévole
 CDD : contrat à durée déterminée
 CNR : CNRS
 COL : collectivité territoriale
 EN : Éducation nationale
 MAS : musée d'association
 MCT : musée de collectivité territoriale
 MET : musée d'état
 MUS : musée
 SDA : sous-direction de l'Archéologie
 SUP : enseignement supérieur

Nature de l'opération

- FP : fouille programmée
 PA : prospection aérienne
 PC : projet collectif de recherche
 PI : prospection inventaire
 PP : prospection programmée
 PR : prospection
 RE : relevé d'art rupestre
 SD : sondage
 SP : sauvetage programmé
 SU : sauvetage urgent

Préhistoire

- P1 : Séries sédimentaires et paléontologiques du Pléistocène ancien
 P2 : Premières aires d'activité humaine, recherche et identification des premières industries
 P3 : Installations en grotte du Riss et du Würm ancien
 P4 : Sites de plain air du Riss et du Würm ancien
 P5 : Le Paléolithique supérieur ancien, séquences chronostatigraphiques et culturelles
 P6 : Structures d'habitat du Paléolithique supérieur
 P7 : Le Magdalénien et les groupes contemporains, les Aziliens et autres Epipaléolithiques
 P8 : Grottes ornées paléolithiques
 P9 : L'art postglaciaire
 P10 : Mésolithique et processus de néolithisation
 P11 : Occupation des grottes et des abris au néolithique
 P12 : Villages et camps néolithiques
 P13 : Cultures du Chalcolithique et du Bronze ancien
 P14 : Mines et ateliers néolithiques et des débuts de la métallurgie
 P15 : Cultures du Bronze ancien et du Bronze final
 P16 : Sépultures du Néolithique et de l'âge du Cuivre
 P17 : Les sépultures de l'âge du Bronze

Histoire

- H1 : La ville
 H2 : Sépultures et nécropoles
 H3 : Mines et métallurgie
 H4 : Carrières et matériaux de construction
 H5 : L'eau comme matière première et source d'énergie
 H6 : Le réseau des communications
 H7 : Organisation du commerce, notamment maritime
 H8 : Archéologie navale
 H9 : Territoires et peuplements protohistoriques
 H10 : Formes et fonctions des habitats groupés protohistoriques
 H11 : Terroirs, productions et établissements ruraux gallo-romains
 H12 : Fonction et typologie des agglomérations secondaires gallo-romaines
 H13 : Les ateliers antique : organisation et diffusion
 H14 : L'architecture civile et les ouvrages militaires gallo-romains
 H15 : Sanctuaires et lieux de pèlerinage protohistoriques et gallo-romains
 H16 : Édifices et établissements religieux depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions
 H17 : Naissance, évolution et fonctions du château médiéval
 H18 : Villages et terroirs médiévaux et post-médiévaux
 H19 : Les ateliers médiévaux et modernes, l'archéologie industrielle : organisation et diffusion

MARTINIQUE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Bibliographie régionale

1 9 9 3

- ANSOM DFC 553 Martinique
Notice sur les ports de la côte orientale de la Martinique par Moreau de Jonnés le 29 juillet 1819.
- ANTZCZAK Mariena et Andrezj
1986 « El caracol marino en las culturas aborigenes americanas » in *Topicos de Maraven*, n° 561, p. 18 à 23.
- BARRAU Jacques et MONTBRUN Christian
1978 « La mangrove et l'insertion humaine dans les écosystèmes insulaires des Petites Antilles; le cas de la Martinique et de la guadeloupe » *Sociétés humaines et écosystèmes*, p.89 à 119.
- CAHIERS DU PATRIMOINE n° 11-12
1991 Saint-Pierre 1635-1902..
- CLERC Edgard
1973-74 « le coquillage dans les sites précolombiens de la Grande-Terre de Guadeloupe » p. 127 à 132, Cinquième congrès international des études des cultures précolombiennes des Petites Antilles.
- DE REYNAL Adeline et LOÏS HAYOT
1992 *Le mouillage, Port de Saint-Pierre de la Martinique, trois siècles d'histoire*. Fort-de-France.
- FLAMENT Paul
1986 *Cyclones m'étaient contés à la Martinique 1635-1891*, document interne Météo France, p. 172 à 176.
- HUGOT E.
1970 *La sucrerie des cannes*. Ed. Dunod, Paris, 2 tomes.
- LABAT J.B.
1979 *Nouveau voyage aux Isles françaises de l'Amérique*. Ed. Courtinard, Paris, 4 tomes.
- MOUSNIER Mireille et CAILLE Brigitte
1990 *Atlas Historique du patrimoine sucrier de la Martinique*, L'Harmattan, Paris.
- RODRIGUEZ-LOUBET François
1992 « Néolithique, la première révolution sociale » in *Science et Vie hors série : L'Amérique du Nord dix millénaires avant Christophe Colomb*, Excelsior Publications, Paris, p. 134 à 139.
- 1992 « pour une approche spécifique de l'archéologie des Petites Antilles dans le cadre de la zone caribéenne » in *Caribena n° 2*, Cera Martinique, fort-de-France, p. 103 à 126.
- 1993 *Bilan scientifique 1992 du service régional de l'archéologie de la Martinique*, p 1-14. ministère de la Culture et de la Communication, direction du Patrimoine, DRAC-SRA, Fort-de-France.
- Sous presse
La Caraïbe avant Christophe Colomb, AGEP, Paris.
- « Les Antilles, l'un des derniers peuplements précolombiens de l'Amérique », *Bulletin de la Société préhistorique française*, Paris.
- « Les mouvements de Populations aux Antilles, de la préhistoire à l'arrivée de Christophe Colomb », *Actes du colloque du Géode Caraïbe*, université des Antilles et de la Guyane, Fort-de-France.
- RODRIGUEZ-LOUBET François et al
1993 *CARIBENA, cahiers d'études américanistes de la Caraïbe – Documents pour les sciences de l'Homme et de la Nature*, n° 3, direction de la publication : CERA Martinique, Fort-de-France.
- VEUVE Serge
1990 Saint-Pierre, Ville d'art et d'histoire. Série *Guides archéologiques de la Martinique*, Direction des Antiquités Historiques et Préhistoriques et Centre d'Études et de Recherches Archéologiques de la Martinique, Fort-de-France.

MARTINIQUE

BILAN
SCIENTIFIQUE

Personnel
du Service régional de l'archéologie

1 9 9 3

Administration

François Rodriguez-Loubet	Conservateur régional de l'archéologie
Thierry Dorival	Adjoint au conservateur régional (ingénieur de recherche)
Claude Lameynardie	Ingénieur d'études
Jenny Sylvanielo	Secrétariat-comptabilité

Recherches terrestres, maître d'œuvre : CERA

(Centre d'Études et de Recherches Archéologiques – Association de loi 1901 parrainée par le Département et la Région)

Danièle Lavallée	Présidente
Pierre Becquelin	Premier vice-président
Eric Taladoire	Second vice-président
Nicole Andrieu	Trésorière
Merlande Saturnin	Secrétaire générale
Colette Leton	Archéologue responsable d'opération
Serge Veuve	Archéologue responsable d'opération
Nathalie Vidal	Archéologue responsable d'opération
Anne-Marie Brot	Secrétaire de documentation
Jocelyne Rosemain	Secrétaire de documentation
Maryse Agricole	Comptable

Recherches terrestres, maître d'œuvre : AFAN

(Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales)

Jacques Mullender	Président
Alain Loiseau	Directeur
Yvan Virlogeux	Archéologue responsable d'opération
Hélène Bigeard	Archéologue spécialiste
Jean-Michel Martin	Archéologue responsable d'opération
Philippe Gros	Archéologue responsable d'opération

Recherches sous-marines, maître d'œuvre : GRAN

(Groupe de Recherche en Archéologie Navale)

Jean-Noël Turcat	Président
Max Guérout	Vice-président
Marc Guillaume	Archéologue responsable de projet

Association archéologiques de bénévoles :

AMAE

(Association Martiniquaise d'Archéologie et d'Ethnohistoire)

Myriel Albin-Chamoiseau	Présidente
Armand Nicolas	Président d'honneur

COREMA

(Comité Régional Martiniquais de la FFESSM)

Max Dallet	Président
Jacques Bailly	Président de la commission d'archéologie sous-marine
Jean-Claude Le Cellin	Responsable d'opérations
Hugues Hayot	Responsable d'opérations

Centre UCPA de Saint-Pierre

(Union des Centres de Plein Air)

Michel Météry	Président
---------------	-----------